L'ENTERREMENT DU DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE.

OUVRAGE

Contenant la Refutation de la Réponse de M. de M.

Et deux cents quinze Remarques Critiques, tant sur l'Epitre & la Preface, que sur les trois premieres Lettres du Dictionnaire, A, B, C.

M. DC. XCVII.

AVERRTISSEMENT.

COMME les Enterremens qui se font selon l'usage de l'Eglise, sont accompagnés d'Appareils, & de Ceremonies saintes, qui les rendent venerables; ce qui pourroit donner sujet de dire qu'on a mis icy le mot, & la representation d'un enterrement à un usage profane; on évite ce reproche, & l'on arrête tout court cette objection par l'Epigramme suivante.

EPIGRAMME.

En cet Enterrement, Lecteur, si tu ne vois
Point de Prêtre en Surplis, point de cierge, ni croix,
Ni point de benitier : veux-tu qu'on te l'explique ?
C'eſt que cet Enterré n'eſtoit pas Catholique.

Celuy donc qu'on enterre icy eſtant inhumé d'une autre maniere, que celle qui ſe pratique dans l'Egliſe, on n'a pas lieu de dire qu'il y ait de la profanation, puis qu'on ſe contente de le mettre ſimplement en terre. Autre choſe ſeroit, ſi l'on y voyoit un Prêtre, une Croix, des Cierges, & de l'Eau benite ; parce que ce ſeroit profaner ces choſes, que de les faire paroître en ſemblable occaſion. Ainſi il n'y a nul lieu de vetiller là deſſus ; car ſi l'on enterre un chien, on peut bien enterrer un livre.

On a encore raiſon de dire que cet *Enterré* n'eſt pas Catholique ; car ſelon ſa veritable etymologie le mot de *Catholique*, ſignifie *Univerſel*. Or y ayant dans ce Dictionnaire une infinité d'obmiſſions, il n'eſt pas univerſel, comme il le devroit eſtre, & par conſequent il n'eſt pas

catholique. C'eſt de ces omiſſions que parle l'Epigramme Latine qui ſuit.

EPIGRAMMA.

Innumeras voces tumulavit Lexicon iſtud,
Publica vox de ipſo, ſic tumuletur, ait.
Circumdat foveam mœſtorum turba parentum.
Exſequias lacrymis proſequiturque ſuis.
Defuncto cur non huic Gallia docta parentat?
Tam malè compti operis non fuit illa parens.

ERRATA.

Page.	*Ligne.*	*Faute.*	*Correction.*
9	7	Mercure dont	Mecure donc
10	15	me reprochant	me reprochent
20	3	fols	fous
24	18	faire mal	faire du mal
25	11	d'Amiens	de Rohan
26	27	teſtre t'eû	t'eſtre teû
28	27	ce n'eſt pas tems	ce n'eſt pas tout
47	11	rabouteux	raboteux
101	12	ce commencem.	le commencement
137	6	obſcurité	abſurdité.
148	9	n'eſt pas hors	n'eſt donc pas hors
152	20	ne tiendroit-il	ne ſe tiendroit-il
155	29	dix livres	les dix livres
164	14	eſt le paſſif	eſt là paſſif
167	18	n'eſt proprem.	n'eſt pas proprem.
177	5	fait action	fait ſon action.
277	17	Calimini	Catimini
284	22	eſt	&c

L'ENTERREMENT DU DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE fort honnêtes gens, qui logent en même auberge que moy, & qui ſont tres-dignes de foy, peuvent certifier, que lors que je travaillay à la Critique du Dictionnaire de l'Academie, ſous le titre d'APOTHEOSE, je n'eus que onze jours ce Livre en mon pouvoir: ainſi l'on ne doit pas trouver étrange, ſi je ne fis que cinquante Remarques critiques ſur cet Ouvrage, où il y en avoit tant à faire. Pour les autres cinquante qui regardent divers autres Auteurs, j'avouë de bonne foy qu'ayant eſté faites à meſure que je parcourois

leurs écrits, elles ſe trouverent toutes recueillies, & prêtes à joindre à celles que j'avois faites ſur le Dictionnaire de l'Academie. Dieu m'eſt témoin que je n'avois plus la penſée de critiquer ce Livre, dont la lecture eſt extrêmement ennuyeuſe, & qui a deja eſté aſſez mal traité par Furetiere. Mais un Auteur qui a plûtoſt les manieres d'un crocheteur, que d'un homme de lettres, m'ayant dans la Réponſe qu'il a faite à ma Critique, chargé de tant d'injures qu'il s'en feroit un petit Dictionnaire; ces traits piquans m'ont eſté un collyre qui m'a éclairci la veûë, & m'a fait voir mille fautes que je n'avois point apperceuës la premiere fois que je feuilletay ce Livre. Tellement que bien loin de chanter la palinodie, comme cet Auteur a pretendu que je le fais, en me repreſentant ſous la figure d'un Marſyas qu'il écorche, & à qui il fait dire *Ah piget*; je dis au contraire en revenant à la charge,

I. Que l'Academie dans ſon Epitre dedicatoire manque viſiblement de reſpect envers la ſacrée perſonne du Roy.

II. Que bien loin qu'elle ait lieu de dire qu'elle ne peut ſe refuſer la

gloire de publier ſon Dictionnaire, comme elle le dit au commencement de cette épitre; il n'y a dans cette publication que de la honte, & de la confuſion pour elle.

III. Que dans la ſeconde periode, où l'Academie dit au Roy, que ſon Dictionnaire eſt un Recueil fidelle de tous les termes, & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des éloges, il y a à faire deux remarques critiques tres conſiderables.

IV. Que l'Academie tombe dans une manifeſte contradiction, en ce que dans ſon épitre donnant à Sa Majeſté des éloges qui luy conviennent, elle dit enſuite dans ſon Dictionnaire des choſes qui les détruiſent.

V. Qu'il n'eſt pas vray, comme l'Academie le dit dans ſa Preface, qu'elle ſe ſoit retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, & telle que les Orateurs & les Poëtes l'employent.

VI. Qu'il n'eſt pas veritable non plus qu'elle ait donné la definition de tous les mots communs de la langue, puis qu'il s'en faut beaucoup que tous les mots communs de la langue ſoient dans ſon

Dictionnaire ; & que les definitions qu'elle donne ſont fauſſes, ou tres défectueuſes.

VII. Enfin que j'ay trouvé à faire deux cents quinze remarques critiques, tant ſur l'Epitre & la Preface, que ſur les trois premieres lettres A, B, C, de ce Dictionnaire.

Voilà la palinodie que je chanteray: mais parce qu'avant que de prouver tous ces articles, l'ordre demande prealablement que je refute la Réponſe injurieuſe qu'a faite celuy qui m'écorche ſous la figure de Marſyas, je m'en vais la faire le plus ſuccintement qu'il me ſera poſſible, ſans m'arrêter à toutes les minuties, puerilités, vetilleries, & viſions de cet Auteur ; parce que l'experience a fait voir, que dans les conteſtations des Ecrivains, comme celles de Girac & Coſtar ; de Monſieur Arnauld & de M. Claude, & de pluſieurs autres, l'attention qu'il faut avoir pour ne perdre point de veûë les preuves, & les raiſons qui ſe déduiſent de part & d'autre, fatigue toujours les Lecteurs, dont la plûpart ne cherchent qu'à ſe divertir dans les querelles des gens de Lettres.

CHAPITRE II.

PUiſque nôtre adverſaire a bien voulu s'arrêter, & faire quelques reflexions ſur l'Eſtampe qui fait le frontiſpice de l'Apotheoſe, la civilité demande de nous, que nous luy rendions la pareille, & que nous faſſions auſſi quelques remarques ſur l'Eſtampe de ſa réponſe.

On y voit à main droite un Apollon, par où l'auteur a voulu figurer l'Academie. Ce Dieu y paroit aſſis, s'appuyant d'une main ſur ſa lyre, & avançant l'autre vers deux ſatyres, à qui il ordonne d'écorcher le berger Marſyas, qui avoit, ainſi que le dit la fable, pretendu mieux jouër de la flûte que luy. On voit ce malheureux attaché à un arbre entre les mains de ſes executeurs ; & dans l'état où il eſt, on luy fait exprimer ſa repentance par le mot *Ah piget*, qu'on luy fait dire.

Mais il eſt à remarquer que ce berger tournant fiérement la tête du côté d'Apollon, le mot de *piget*, qu'on luy fait proferer, s'accorde fort mal avec

La choſe paroit ainſi dans l'Eſtampe.

la contenance aſſurée, & l'air menaçant dont il le regarde, & que l'Eſtampe luy donne.

Comme la fable qui nous raconte cette avanture de Marſyas, parlant ailleurs de la guerre que Typhon fit aux Dieux, dit que de la peur qu'ils eurent ils s'enfuirent en Egypte, & que ſe cachant ſous diverſes figures, Apollon prit celle d'un corbeau ; pour accompagner donc l'intrepidité qui paroit ſur le front de Marſyas, j'ay trouvé qu'il ſeroit bien plus convenable de luy faire dire en parlant à Apollon,

Non piget; at latuit corvi qui Delius olim
Sub plumis, iterum gutture corvus erit.

C'eſt à dire,

Celuy qui d'un corbeau prit la forme autrefois,
N'en aura contre moy ſeulement que la voix.

On me dira là-deſſus, qu'avec toute ſa fierté, & ſes bruſques reparties, Marſyas paye de ſa peau les violons; & que moy eſtant, comme je le ſuis, repreſenté ſous la figure de ce patient, je fais un fâcheux perſonnage dans cette Allegorie.

Dans ce triſte & cruel martyre,
Que me fait ſouffrir cet Auteur,
Je puis avec raiſon luy dire:
Si je ſuis l'Ecorché, vous êtes l'Ecorcheur,
Et ne ſçavez-vous pas beau Sire,
Que d'un pareil employ l'on tire peu d'honneur?

Mais continuons d'obſerver cette ingenieuſe & riche Eſtampe, où l'on voit au deſſus de cette tragique execution, dont Ovide a fourni le canevas, ce vers emprunté de Virgile,

Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos.

Cette ſcéne bigarrée me fait ſouvenir de ces repreſentations de comedies, qui ſe font quelquefois dans les petites villes, dont quelques Acteurs n'ayant pas de quoy ſe faire des habits pour paroitre ſur le theatre, en vont emprunter dans les boinnes maiſons: ce qui fait que les ſpectateurs diſent, Voilà le juſtaucorps de Monſieur tel, Voilà la jupe de Madame telle.

De même pouvons-nous dire de nôtre Acteur,
Que n'ayant pas dequoy produire de ſa veine

Des vers Latins pour cette ſcéne,
Il en va mendier chez quelque riche Auteur :
Ainſi ne ſe ſentant en deviſes habile,
Il ſe pare du bien d'Ovide & de Virgile.

En effet ce vers, *Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos*, avoit eſté fait par Virgile ſur les juſtes ſupplices que les Dieux faiſoient ſouffrir à ceux qui avoient commis des crimes énormes ; & nôtre Auteur l'employe à un combat de flageolet, ou de flute ; tant il eſt vray que la neceſſité, ainſi que le dit Montagne, eſt une rude conſeillere. C'eſt cette même neceſſité, qui dans un naufrage, dont parle Eraſme, fit qu'un homme prit pour ſe ſauver une image de nôtre Dame, faite de bois, & ſe la mit entre les jambes, pour ne pas eſtre ſubmergé.

On voit ſur le haut de l'Eſtampe un Mercure qui tient d'une main ſon caducée, & de l'autre un écriteau, où paroit en groſſes lettres le mot, POSTERITATI, par où ce meſſager des Dieux donne avis à la poſterité du malheur de Marſyas. Sur quoy je fais deux remarques. La premiere, que

comme tout l'attirail de cette Eſtampe a eſté par cy par là dérobé, c'eſt avec raiſon qu'on y fait preſider le Dieu des larrons.

Dans cette Eſtampe bigarrée
On voit de toutes parts marchandiſe volée ;
Comme Mercure dont des larrons eſt le Dieu
C'eſt avecque raiſon qu'il preſide à ce lieu.

L'autre remarque eſt, que Mercure vient bien tard faire part à la poſterité de la cataſtrophe de Marſyas par ce vers tant de fois prôné par les Regens à leurs Ecoliers : ainſi ce Dieu, qui dans l'Aſtronomie eſt une des ſept planetes, ne fait pas mal icy le perſonnage d'un des ſept freres dormans, qui s'eſtant éveillé conteroit pour nouvelles des choſes qui ſe ſeroient paſſées depuis pluſieurs ſiécles.

J'avois oublié de dire que dans l'intitulé de ſon Livre nôtre adverſaire a encore emprunté d'Ovide cette faſtueuſe deviſe.

Turpe quidem contendere erat, ſed vedere viſum
Turpius.

Par où il veut dire qu'il y a peu d'honneur pour luy de ſe battre avec moy, & de meſurer ſon épée avec la mienne. Sur quoy nous répondrons à ce Capitan,

Non tibi turpe fuit mecum contendere: Tecum
Turpe mihi (cùm ſis bajulus) eſſe liquet.

CHAPITRE III.

NOtre adverſaire dit dans ſon Avertiſſement, *Quelques perſonnes deſintereſſées en apparence, mais en ſecrét de la cabale du Cenſeur que je reprens, me reprochent mal à propos qu'en ma réponſe il y a des injures.*

Je n'ay pû m'empecher de rire, en voyant que cet homme a crû qu'il y avoit une cabale formée contre le Dictionnaire de l'Academie. Il eſt vray que ſi la conformité des ſentimens contre un Ouvrage peut s'appeller une cabale, je luy découvriray franchement que la cabale eſt fort groſſe; car jamais Livre n'a eſté plus univerſellement deſapprouvé que celuy-là. Je feray

même bien plus, & je luy avoüeray ingenument les motifs qui m'ont engagé dans cette cabale, ou conſpiration.

J'avois ſouvent feuilleté le Dictionnaire de Furetiere, que j'ay toujours regardé comme un livre enrichi de mille belles choſes extrêmement utiles à la Litterature: aprés-quoy je vis les factums de cet Auteur, accompagnés de toutes les autres pièces qui nous découvrent les contrarietés que cet excellent Ecrivain a ſouffertes en voulant donner ſon Ouvrage au public; dans toutes leſquelles pieces on voit cet Hercule abbatant avec une force & une dexterité incomparable, les têtes renaiſſantes de cette hydre, contre laquelle il avoit à faire. Mais quoyque ſes admirables écrits me fiſſent connoître la ſuperiorité de ſon genie ſur celuy des ennemis qu'il avoit en tête, je ne pouvois me perſuader qu'un livre, qui avoit eſté fait par un ſeul homme, le pût emporter ſur celuy d'un corps, où l'on compte depuis ſon établiſſement cent dix Academiciens, & dont on peut dire, *Uno avulſo non deficit alter.* Ainſi quoyque cet Auteur dans ſon triomphe ne parût plutoſt chargé des propres dé-

pouilles des vaincus, que de celles de leur Dictionnaire, qu'ils disent qu'il a volé, j'attendois avant que prendre parti, de voir ce livre, dont tant de raisons me faisoient concevoir une haute idée; mais en le voyant je reconnus la verité de ce que dit Ciceron, *Nihil tam dicturo nocet quam expectatio*; & de ce qu'a dit encore Ovide en pareille occasion, *Minuit præsentia famam.*

Quoyque ce Dictionnaire, quand il n'auroit point esté devancé par celuy de Furetiere, ne pût paroître que miserable, parce qu'on n'y voit que des choses tres communes & triviales; que tout son bien ne consiste qu'en des phrases vulgaires, en des épithetes, en quelques proverbes dont on n'apprend point l'origine, & en des definitions pitoyables; & qu'à tout bout de champ on y découvre des omissions; quand je vins à le conferer avec celuy de Furétiere, il me sembla estre à la place de nôtre Dame à Paris, où l'on voit d'un côté un grand & vaste hôpital, & d'un autre une superbe Eglise, enrichie de quantité de tableaux de prix.

En considerant, dis-je, celuy de Furetiere, divertifié de mille belles & sça-

vantes recherches, j'avouë que je conceus de l'indignation contre l'ingratitude de nôtre siecle, qui avoit si mal reconnu les services que ce grand homme luy avoit rendus; & ce fut alors que je formay le dessein d'attaquer ceux qui luy avoient fait une si injuste persecution: & si je ne cabalay pas, parce qu'il faut estre plus d'un pour faire une cabale; je reconnus d'abord que j'eus levé l'étendart, qu'il y avoit déja une conspiration formée contre ce livre; & c'est sans doute le concours des sentimens que nôtre adversaire trouva dans ces personnes dont il parle, qui luy fit croire qu'ils estoient de la cabale.

Ce ne fut donc pas de gayeté de cœur, comme nôtre adversaire le dit, que j'entrepris cette critique; mais par un juste dépit de voir qu'un Livre sans merite, eût eû toute la faveur, & la protection de son côté, pendant que tous les Tribunaux estoient fermés à un excellent Ouvrage. Mais il n'est pas vray qu'il y ait eû des injures dans ma Critique, il y a eû des verités sans injures; & dans la Réponse de nôtre adversaire, il y a des injures sans verités: c'est ce que nous ferons voir dans la suite.

Mais cependant je ne puis m'empeſcher d'admirer l'aſſurance de cet Ecrivain, qui croit que ſa plume eſt comme la Verge de Moïſe, laquelle faiſoit changer de nature à tout ce qu'elle touchoit. Il veut que j'aye vomi un volume d'invectives (car ce ſont là ſes termes,) & dit qu'on luy reproche mal à propos qu'il y a des injures dans ſa Réponſe. Où en ſerois-je, & quel injuſte jugement ne rendroit-il pas contre moy le Public, s'il ſe regloit ſur l'aſſurance avec laquelle cet homme debite ſes impoſtures ? Mais il ne faut pas s'aigrir contre un adverſaire qui nous met en main des verges pour le fouëtter, & qui nous fournit de la matiere pour nous faire rire.

Je prouve, il eſt vray (dit-il en parlant de moy) *que ce Cenſeur eſt ignorant, déraiſonnable, & de mauvaiſe foy; mais dés que je le prouve, ce n'eſt plus injure.*

Je luy répons, je prouve que le Dictionnaire de l'Academie contient des ignorances groſſieres; Que les définitions qu'il nous donne, ſont extrêmement defectueuſes; Que ce livre eſt de mauvaiſe foy, en ce qu'il y a une infinité d'omiſſions: mais dés que je le prouve, ce n'eſt plus injure. Voilà ce que je luy répons, en le remerciant de l'argument qu'il m'a fourni.

Si l'on doute de cecy (c'eſt-à-dire qu'il n'a point dit des injures) *j'ay* (dit-il) *une autorité irreprochable, pourveu que je puiſſe la citer icy ſans manquer au reſpect qui luy eſt deû. Lors que le Sauveur dit aux Juifs qu'ils avoient le diable pour pere, & qu'ils luy répondirent qu'il avoit en luy le demon, eſtoit-ce des injures dites de part & d'autre ? Non ſans doute. Pour eux qui eſtoient des calomniateurs, ils en diſoient aſſurément; mais pour luy il ne leur en diſoit point, parce qu'eſtant la Verité même, il ne diſoit que la verité.*

Le Lecteur remarquera, s'il luy plait, que j'avois dit dans la cinquiéme page de l'Apotheoſe: Là cet Orateur étale « de ſi belles choſes à la gloire du Dictionnaire de l'Academie, que de « quelque reſpect que l'eſprit ſoit prevenu pour les choſes ſaintes, il ne « peut ſe défendre de l'idée qui luy « vient d'abord là-deſſus, & qui nous « rappelle la magnificence avec laquelle « Moïſe montra autrefois aux Iſraëlites « les Tables de la Loy ſur le Mont «

Sinaï. Sur quoy il observera encore, s'il luy plait, qu'il y a dans ce discours un correctif qui adoucit ce qu'il y peut avoir de trop hardi dans cette parodie.

Dans le discours de nôtre Hypercritique, où il dit, *J'ay une autorité irreprochable, pourveu que je la puisse citer sans manquer au respect qui luy est deû*, il y a aussi un correctif; mais ce que je trouve de plaisant, & qui assurément provoque à rire, c'est qu'il ne veut pas qu'il me soit permis de me servir de correctif; car il dit ailleurs, que *ces manieres trompeuses de s'excuser d'une faute qu'on veut bien faire, ont un air imposteur, qui augmente le crime*: & il veut pourtant bien s'en servir luy-même. Mais, mon bon Monsieur, si ces manieres trompeuses de s'excuser augmentent le crime, ne voyez-vous pas que vous prononcez vôtre condamnation, & que vous commettez le crime que vous blâmez? Si les correctifs sont en usage dans le discours, pour adoucir les choses qui paroissent un peu trop fortes, pourquoy n'auray-je pas droit de m'en servir aussi-bien que vous? D'où vient qu'une chose dont vous

Pag. 82.

vous servez hardiment, devient un crime pour moy? Est-ce que vous estes muni de quelque dispense, & que vous avez obtenu un privilege exclusif pour les correctifs, de même que l'Academie en a obtenu un pour l'impression de son Dictionnaire?

Vous me semblez un peu bien vif,
Sur l'usage du correctif:
Je pense qu'en bonne morale
La licence doit estre égale.
Pretendez-vous, en bonne foy,
Dans un bien en commun avoir tout l'avantage?
Et vous approprier sans scrupule un usage
Qui n'est pas plus à vous qu'à moy?
Je vois bien ce que c'est, vous m'avez bien la mine,
Vous herissant comme un lion,
D'aymer en fait d'expression
La societé leonine.
Vôtre plume par tout fait un charivari,
Le mot de bonne foy se voit en chaque page,
Il semble qu'elle soit de vous seul le partage,
Et voicy toutefois celuy de Cormeri.

C'est à dire tout d'un côté, & rien de l'autre.

Mais cet homme n'eſt-il pas bien plaiſant de nous venir dire qu'il a une autorité irreprochable qui juſtifie ſon procedé ? Il n'y a qu'à lire ſon ouvrage, pour convenir qu'il eſt tout rempli d'injures. C'eſt un fait qu'on ne peut nier, c'eſt dequoy ſon livre fait foy, c'eſt ce qu'on luy a reproché ; & là deſſus il dit qu'il a une autorité qui fait que ſes injures ne ſont plus injures. Pour le prouver il nous allegue que le Sauveur diſant aux Juifs qu'ils avoient le diable pour pere, ce n'eſtoit pas une injure dans la bouche de nôtre Seigneur, parce qu'eſtant la Verité même, il ne diſoit que la verité ; mais que quand les Juifs luy diſoient qu'il avoit en luy le demon, c'eſtoit une injure, & qu'ils eſtoient des calomniateurs.

Tout le monde, mon cher Monſieur, convient de cela ; mais tout le monde ne conviendra pas que vous deviez faire l'application que vous faites.

On ſçait bien qu'encor que nôtre Seigneur dît aux Juifs, qu'ils avoient le diable pour pere, il ne leur diſoit point pour cela d'injure ; & la raiſon que vous en alleguez, qu'il eſtoit la Verité même, eſt tres bonne.

Mais cette autorité irreprochable, dont vous pretendez vous autoriſer, vous autoriſe-t'elle dans l'application que vous en faites ? Afin que la comparaiſon fût juſte, il faudroit que vous fuſſiez auſſi veritable que l'eſtoit le Fils de Dieu ! & l'eſtes-vous ? Eſtes-vous la Verité même ? Nous ferons pourtant voir dans la ſuite, que vous vous en écartez fort, & que vous avancez bien des fauſſetez : ainſi vous voilà bien éloigné de vôtre compte. Et cet avertiſſement, où vous croyez avoir dit des merveilles, eſt au lecteur un prejugé qui luy donne déja une mauvaiſe idée de vous, puis qu'encor que vous ayez parſemé tout vôtre livre d'injures, vous luy voulez perſuader que cela n'eſt point, & qu'outre cela il voit que vous faites une comparaiſon autant ſacrilege que ridicule, de vôtre perſonne avec la perſonne ſacrée du Fils de Dieu.

CHAPITRE IV.

JE me garderay bien de ſuivre pas à pas cet homme dans ſon Ouvrage : les petits enfans ſuivent les ~~fols~~ *fous* par les ruës, mais les ſages ſe contentent en les voyant paſſer, d'en rire, ſans les ſuivre. D'ailleurs ſi j'entreprenois de refuter cet Auteur ſur toutes les viſions & les fauſſes preſuppoſitions ſur leſquelles il bâtit, je ferois un volume dont la groſſeur ennuyeroit le Public. Je ne puis pourtant m'empeſcher de faire remarquer au Lecteur une impertinence viſible dans ſon premier chapitre, où il dit : *Si j'ay donc quelque but dans cet ouvrage, c'eſt de faire ſentir à un temeraire le mauvais effet de ſon audace ; ne pouvant plus empeſcher pourtant, quelque bonne intention que j'aye pour luy, qu'il n'ait le ſort du Roy Midas, auquel il vint des oreilles d'aſne, pour avoir jugé de travers ; ou celuy du Satyre Marſyas, qui fut écorché par l'ordre d'Apollon, pour s'eſtre engagé ſans raiſon dans un combat trop inégal.*

Que veut dire ce bon homme par ces paroles ? *Quelque bonne intention que j'aye pour luy.* Il a dit auparavant que le but qu'il a, eſt de me faire ſentir comme à un temeraire, le mauvais effet de mon audace : & aprés cela il parle de la bonne intention qu'il a pour moy. Qu'entend-il encore quand il dit, *Ne pouvant plus empeſcher pourtant qu'il n'ait le ſort du Roy Midas.* Je ne ſçaurois répondre plus honnêtement à tout cela, qu'en luy diſant, que s'il a bonne intention pour moy, j'ay de la compaſſion pour luy.

Je feray encore prendre garde au Lecteur, qu'il y a au ſecond chapitre un ſolecisme : le voicy. *Ne jugez pas, dit la Sageſſe ; car il eſt aiſé de ſe tromper dans ſes jugemens : & ſi vous vous y trompez, vous donnez priſe pour eſtre jugez vous-même.*

Il paroit par ces mots, *pour eſtre jugez*, que la Sageſſe ne parle pas à un ſeul, mais à tous en general ; ainſi il eſt évident qu'il falloit dire, *pour eſtre jugez vous-mêmes.* Et je n'en veux autre preuve que celle que je tire du Dictionnaire de l'Academie, lequel ſur le pronom *meſme*, dit au ſingulier, *moy-meſme, vous-meſme, ſoy-meſme, luy-*

meſme ; & au pluriel, *Nous-meſmes.* Que ſi parlant au pluriel, on dit, ſelon l'Academie, *nous-meſmes*, il s'enſuit donc qu'il falloit dire *pour eſtre jugez vous-meſmes.*

Premiere faute contre la langue.

Dans le cinquiéme chapitre il avance une fauſſeté, me faiſant dire, que le Dictionnaire ſera effacé. On peut voir que j'ay dit, *Vous ſerez de même chaſſé, & du rang des Dieux effacé.* Or il y a grande difference entre dire, qu'un Dictionnaire ſera effacé du rang des Dieux, & dire qu'il ſera abſolument effacé.

Il dit dans ſon VI. chapitre, *Il accable d'invectives quarante perſonnes choiſies, parce qu'aprés un long travail, & de longues conſultations, ils oſent pretendre à ſervir de regle à nos manieres de parler.*

Quelle béveüe. Avant même que commencer l'Apotheoſe j'ay dit en „ propres termes : On declare icy que „ par le mot d'Academie, ou d'Academiciens, on entend uniquement ceux „ qui ont travaillé au Dictionnaire, „ & nullement les autres, leſquels „ eſtant diſtinguez par l'éclat de leur „ naiſſance, ou par l'éminence de leurs

dignités, & encore plus par leur propre merite, on fait profeſſion d'avoir „ pour eux un profond reſpect, & une „ veneration toute particuliere. „

Ainſi il eſt prouvé la notoire que j'ay pretendu que tous les quarante qui ſont dans la liſte, n'ont pas travaillé au Dictionnaire. Cependant ce bon homme s'aviſe de dire que j'accable d'invectives quarante perſonnes choiſies. Mais ce qui eſt encore plus pitoyable, c'eſt qu'il employe, comme on le verra cy-aprés, deux chapitres à combattre cette exception, la traitant de fade ; & non obſtant qu'elle ſoit par moy clairement & diſtinctement ſpecifiée, & qu'il ait fait luy-même tous ſes efforts pour prouver que je n'ay pas deû la faire, il dit que j'invective contre ces quarante perſonnes. Où eſt le bon ſens? où eſt le jugement ?

Cette béveüe qui ſaute aux yeux, eſt accompagnée d'une faute contre la langue, & qui fait la deuxiéme. C'eſt quand il dit, *Oſent pretendre à ſervir de regle.* Sur quoy il doit apprendre, qu'on ne dit pas Pretendre à ſervir de regle, mais Pretendre ſervir de regle. Et l'on n'en veut point d'autre preuve

que celle qu'en donne l'Academie ſur le verbe *Pretendre*, diſant : *Il ſignifie encore avoir intention, avoir deſſein. Je pretends faire ce voyage, J'ay pretendu badiner.*

Il eſt vray que *pretendre* regit aprés ſoy la particule *à*, mais c'eſt devant un nom, & non devant un verbe. Exemple: Il pretend *à* cette charge, *à* ce benefice, dit encore le Dictionnaire. Il doit eſtre bien fâcheux à cet homme là qu'en prenant le parti de l'Academie, ce ſoit elle même qui fourniſſe des exemples qui prouvent qu'il peche contre la langue.

Seconde faute contre la langue.

CHAPITRE V.

QUand on critique ſans fondement, & qu'avec cela la critique eſt outrée, bien loin de faire mal à l'Ouvrage qu'elle attaque, elle découvre la malignité & le peu de jugement du cenſeur. Nôtre Hypercritique dans ſon VII. chapitre me dit que je débute par une Epigramme de quatorze Vers, dont le premier reproche au Dictionnaire, qu'il eſt gros. J'avouë icy de bonne

bonne foy que ce n'eſt point le deſſein de reprocher au Dictionnaire ſa groſſeur, qui m'a inſpiré cette epithete (car c'eſt un Livre dont les omiſſions font voir qu'il contient beaucoup moins de mots que celuy de Richelet, que celuy de Furetiere;) & que ce n'eſt ſimplement que la convenance qui m'a fait dire, Je ſuis ce gros Dictionnaire; de même qu'en faiſant parler le George d'Amboiſe d'Amiens, on diroit naturellement & par convenance, Je ſuis cette groſſe cloche, ſans avoir pour cela deſſein de luy reprocher ſa groſſeur. Ainſi nôtre Hypercritique eſt tres-mal fondé dans ſa cenſure. Mais s'il fait voir qu'il s'entend mal à critiquer, il fait connoître par les termes de ſa critique, qu'il s'entend encore plus mal à parler François: c'eſt ce que nous luy allons faire voir.

En verité, dit-il, *quand on eſt obligé de s'y prendre par de ſemblables endroits pour critiquer un livre de cette ſorte, il faut bien que la priſe qu'on a ſur luy ne ſoit pas bien groſſe.*

Nous luy apprendrons donc que quand on dit, *faire une priſe*, alors le mot de *priſe* ſe peut joindre avec un

adjectif : ainſi l'on dit qu'un tel vaiſſeau a fait une groſſe priſe, une bonne priſe.

Mais que quand on dit, *lâcher priſe, donner priſe, avoir priſe ſur quelqu'un*, ces manieres de parler ſont abſoluës, & ne ſe lient point. C'eſt donc mal parler de dire, *Il faut que la priſe qu'on a ſur luy ne ſoit pas bien groſſe*; parce que c'eſt parler comme d'une priſe, ou capture qu'on auroit faite, laquelle ſeroit groſſe ou petite.

Troiſiéme faute contre la langue.

Venons maintenant à l'Epigramme de quatorze Vers dont il me reproche la longueur. Je n'ay autre choſe à répondre là-deſſus, ſi ce n'eſt que pluſieurs Auteurs avant moy en ont fait de quatorze Vers : je me contenteray pour preuve, d'en apporter icy une de M. Robbe contre la Fontaine, laquelle dit :

Laſcif Auteur de quoy t'aviſes-tu,
Pour te venger de Furetiere,
De ſuppoſer qu'il avoit eû
Une charge de bois ſur le dos toute entiere.
Mieux t'eût valu de te taire t'eû ;
Il n'eût pas revelé choſe qu'on croira vraye :

Ce beau bois de haute futaye
Qu'il nous découvre ſur ton front
De toy nous fera bien plus rire
Que n'auroit fait ton chimerique affront.
Pour moy je tiens qu'à ta façon d'écrire
Les cornes conviendroient fort bien,
Il ne te manqueroit plus rien
Pour eſtre un ſale & fort vilain Satyre.

Mais ſi cet exemple ne ſuffit pas, nous y ajoûterons l'autorité de Maynard fameux Poëte, dont on voit l'éloge dans l'hiſtoire de l'Academie, lequel diſoit que perſonne ne l'empeſcheroit de faire des Epigrammes de quatorze Vers.

CHAPITRE VI.

J'Ay fait voir ſur le chapitre VII. de nôtre Cenſeur, qu'il n'entend point nôtre langue : on le peut encore juger par le commencement du chapitre VIII. où il dit : *Outre les marques particulieres d'une mauvaiſe critique, dont j'ay parlé cy-deſſus, il eſt encore une marque*

generale d'un mauvais livre, & tout le monde en convient; c'eſt le peu de temps qu'on met à le faire.

Il n'eſt pas mal aiſé au Lecteur de remarquer que le verbe ſubſtantif eſtant là repeté deux fois, embrouille tellement le ſens, qu'on ne ſçait d'abord ce que cet Ecrivain veut dire. Il ſe ſeroit fait entendre en diſant, *Outre les marques particulieres d'une mauvaiſe critique, dont j'ay parlé cy-deſſus, il y a encore une marque generale d'un mauvais livre: c'eſt*, &c.

Sur quoy il faut remarquer, qu'aprés la prepoſition *outre*, ſituée de la maniere qu'elle l'eſt icy, on ne ſe ſert point du verbe *il eſt*, mais du verbe *il y a*, ce que l'on va faire voir par des exemples ſemblables.

Outre les indices particuliers de ſon mauvais deſſein, dont on a parlé cy-deſſus, il y a encore une autre preuve generale de ſa mauvaiſe volonté: c'eſt, &c. on ne dira pas, Il eſt encore une autre preuve generale de ſa mauvaiſe volonté: c'eſt, &c.

Outre les cauſes particulieres de ſon mal, dont j'ay parlé cy-deſſus, il y a encore une cauſe generale: c'eſt la

débauche. On ne dira pas, Il eſt encore une cauſe generale: c'eſt la débauche.

Quatriéme faute contre la langue.

Cette faute contre la pureté de la langue, eſt ſuivie d'un raiſonnement qui eſt viſiblement eſtropié: le voicy tout au long.

Si les hommes voyoient d'une ſeule veuë les conſequences dans les principes, ils auroient bien plutoſt fait; mais comme il faut qu'ils lient leurs idées par des jugemens, qu'ils comparent leurs jugemens les uns aux autres par des raiſonnemens, & qu'ils forment l'ordonnance de leurs diſcours par le concert d'une ſuite bien ajancée; toutes ces diverſes operations, qui ne ſe peuvent faire que l'une aprés l'autre, demandent aſſurément une diſcuſſion qui doit eſtre d'autant moins exacte, qu'elle eſt plus precipitée.

Cet homme a voulu dire, que toutes ces diverſes operations demandent une diſcuſſion fort exacte, & laquelle l'eſt d'autant plus, qu'elle eſt moins precipitée. Cependant voyez comme il s'explique mal, & comme il eſtropie ſon raiſonnement?

Dans le même chapitre VIII. nôtre adverſaire critique le ſecond vers de l'Epigramme, qui dit:

Qui fus un demi ſiecle au ventre de ma mere.

Là deſſus il met en avant deux raiſons pour excuſer la longueur du tems que l'on a employé au Dictionnaire de l'Academie: raiſons qu'il croit bonnes, & qui ne ſont pas de miſe. La premiere eſt qu'Horace a conſeillé de garder un livre neuf ans, avant que de le mettre au jour. Mais à quel propos nous alleguer ce conſeil, puiſque ce Poëte ne le donne qu'à l'égard d'un livre aprés qu'il a eſté compoſé; & l'on p... icy du tems qui a eſté employé à la compoſition du Dictionnaire de l'Academie.

L'autre raiſon, encore bien plus mauvaiſe, eſt d'avoir cité l'exemple de l'Academie de la Cruſque, laquelle a employé quarante ans à ſon Dictionnaire; & celuy de Vaugelas, qui (à ce qu'on dit) avoit eſté trente ans à traduire Quinte Curce. Ouï, mais cet homme ne prend pas garde, en nous alleguant ces exemples, que ces deux Ouvrages eſtoient des chef-d'œuvres, qui ont compenſé par leur excellence le tems qu'on y a employé, & ont eſté approuvez de tout le monde ſçavant; & qu'au contraire l'Academie aprés cinquante

ans nous donne un Dictionnaire où l'on voit qu'elle a obmis mille mots eſſentiels à nôtre langue, & où l'on découvre cent autres défauts, qui font qu'on regarde cet Ouvrage avec mépris. Ainſi la longueur du tems, qui fait eſtimer un livre quand il ſe trouve excellent, le fait mépriſer quand aprés cinquante ans il eſt tel que le Dictionnaire de l'Academie, où l'on voit des béveûës que l'on ne pardonneroit pas à un particulier, qui n'y auroit employé que cinq ans.

Non illum nobis Genitrix celeberrima talem
Promiſit.

CHAPITRE VII.

DAns ſon chapitre IX. nôtre adverſaire critique le troiſiéme vers de l'Epigramme, qui dit:

Quand je nâquis, j'avois de la barbe & des dents.

Mais par malheur il fait une cinquiéme faute ſur la langue, & donne un ſoufflet, non pas à Ronſard, mais à Vaugelas; car il dit dans ſa ſeconde

phraſe, *Lors qu'on a comme luy, en naiſſant, le ſort de trouver des ennemis tous faits.* Vaugelas donc dans ſa remarque nous fait obſerver que *tout*, eſtant joint avec un adjectif-maſculin, eſt indeclinable. Exemple, ils ſont *tout* étonnés. Et d'Ablancourt, ſuivant cette remarque, dit: Ils ſont *tout* couverts de pierreries. Mais s'il ſoufflete Vaugelas, il eſt luy-meſme ſoufflété par l'Academie, qui le condamne quand ſur le mot *tout*, elle dit, *tout* habiles, & *tout* artificieux quils puiſſent eſtre.

Cinquiéme faute contre la langue.

Falloit-il que cette Compagnie, dont cet auteur ſoûtient ſi ardemment l'honneur & l'interêt, vint luy rendre un ſi mauvais office, faiſant voir qu'il n'entend point nôtre langue?

Il dit donc dans ce IX. chapitre, pour me renvoyer la bale, que mon Ouvrage qui eſt aggreſſeur, n'a ni barbe ni dents. Mais s'il eſt vray que mon Ouvrage n'ait point de dents, il n'a donc garde de mordre, ni de faire du mal: ce qui étant, pourquoy donc cet homme crie-t'il tant? Pourquoy dit-il dans ſon Avertiſſement, que j'ay vomi un volume d'invectives contre un des plus illuſtres corps de la Republique

des Lettres. Voilà qui me ſemble ſe contredire.

Dans ſon IV. chapitre il avoit dit, que tout mon Ouvrage n'eſtoit que des *Colibets trivianx, dont on eſt rebattu par tout, & que je ne puis les avoir volez qu'aux derniers grimaux, qui en eſtoient devenus legitimes poſſeſſeurs par preſcription, comme de dire que le Dictionnaire de l'Academie avoit de la barbe & des dents en venant au monde; mots qui ont retenti dans les boutiques long-temps avant l'impreſſion.* *Puerilitez.*

Ouy, mais ſi les mots ſont mépriſables pour avoir long-temps retenti dans les boutiques, d'où vient qu'on en voit tant de cette nature dans le Dictionnaire? comme *bon compte, fidele compte, faire un compte, venir à compte, il luy demande ſon compte, ſes comptes, qu'il apporte ſes comptes, il a rendu compte, rendu ſes comptes, à vôtre compte, à mon compte. Compter l'heure, compter les heures, compter des ſoldats, compter ſur ſes doigts, par ſes doigts. J'ay compté avec un tel, je ne luy dois rien. Ce n'eſt pas temps de compter, il faut payer. Qui compte ſans l'hoſte compte deux fois.*

Voicy encore des phraſes de bouti-

que : *Cela ne vous couſte que dix écus, c'eſt bon marché, c'eſt grand marché. Vous avez eu, on vous a fait grand marché. Vous n'avez pas fait un mauvais marché. C'eſt marché comme de raves, comme de la paille.*

Couſter peu, couſter beaucoup, couſter cher, ne couſter gueres, couſter trop. Cela couſte plus qu'il ne vaut. Combien vous couſte? que vous couſte cette eſtoffe, ce vin, ce cheval, cette maiſon, cette terre? Cela a couſté cent écus. L'entretien d'un cheval, d'un carroſſe couſte tant.

Peſer la viande, peſer du pain, peſer des balots, peſer une piſtole, peſer avec des balances, peſer avec une romaine. Ce balot-là peſe fort, peſe beaucoup. Le tout enſemble peſoit plus de deux cents livres.

Dire qu'un Dictionnaire a de la barbe, & des dents, eſt (ce me ſemble) une maniere de parler moins triviale, que celles que nous venons de citer, qui ſont du Dictionnaire, & dont j'ay raiſon de dire,

Pour telles façons de parler
Si triviales & publiques,
Il ne faut ſeulement qu'aller
A des hales, & des boutiques.

Et ce vers, *Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos*, dont nôtre adverſaire a embelli ſon Eſtampe, n'a-t'il pas retenti un million de fois dans les claſſes, & les grimaux n'en ſont-ils pas journellement rebattus?

Chapitre VIII.

DAns les X. & XI. chapitres nôtre Hypercritique fait rage contre ces deux vers de l'Epigramme:

Mais ils devoient auſſi me donner des bequilles,
Faute de quoy j'auray peine à me ſoûtenir.

Avant que de les juſtifier il eſt à propos de faire voir une ſixiéme faute que nôtre Docteur a faite contre la langue Françoiſe. C'eſt dans la quatriéme ligne, où il dit: *Il eſt à peu prés d'un écrit comme d'une compoſition de muſique.*

Sur quoy nous rapporterons icy mot à mot la Remarque du Pere Bouhours: *Il eſt des hommes comme des animaux.* « Ce Pere dit donc, que cette façon de « parler fait un faux ſens, ou plutoſt un « double ſens qui embarraſſe l'eſprit «

„ d'abord ; car il ſemble que cela „ veuille dire, *Il y a des hommes au mon-* „ *de*, comme *il y a des animaux.* Et „ neanmoins ce n'eſt pas là ce qu'on „ entend. Le vray ſens eſt, que *les hom-* „ *mes reſſemblent aux animaux.* Ainſi „ pour ôter toute équivoque, nos maî- „ tres ſont d'avis qu'on diſe, *il en eſt* „ *des hommes comme des animaux.* Et „ c'eſt dans cette veûë ſans doute, que „ le traducteur de Longin a dit, *Il en* „ *eſt de même des diſcours que des* „ *corps*, &c.

Nous ajoûterons au témoignage du Pere Bouhours, & de ce traducteur, celuy de l'Academie, qui ſur le verbe *Eſtre*, dit : *Il en eſt des vers comme des melons. Il en eſt des Peintres comme des Poëtes.* Voilà donc nôtre Hypercritique condamné par l'Academie même.

Sixiéme faute contre la langue.

Mais elle ne luy fait pas plus de grace ſur un autre endroit du même chapitre, où il dit page 18. *Or la Metaphore eſt une figure qui conſiſte dans une liberté* ; pour dire, *conſiſte en une liberté* : car l'Academie dit ſur le verbe *conſiſter*, l'eſſence de l'homme conſiſte en la raiſon : la vertû de cette plante conſiſte en telle qualité.

Septiéme faute contre la langue.

Quelle fatalité que l'Academie ait fait par avance le procés à un homme qui témoigne tant d'ardeur à ſoûtenir la cauſe de cette celebre Compagnie!

On remarque qu'à tous momens cet homme traite mes écrits de galimathias ; mais il n'en ſpecifie aucun. Je n'en uſeray pas de même, & je m'en vais en faire voir un dans la 19. page, où il dit: *Auſſi n'eſt-il jamais permis de tranſporter ainſi un terme de ſa ſignification propre à une ſignification empruntée, qu'à condition que le raport s'y trouvera ſi juſte, que la ſeule convenance, ſans aucun autre ſecours, en pourra faire connoître le ſens, non ſeulement ſans peine, & ſans contention d'eſprit, mais avec une facilité prompte, & défence d'obliger l'eſprit à le chercher un moment.*

Que veulent dire ces derniers mots, *Et défenſe d'obliger l'eſprit à le chercher un moment ?*

Revenons maintenant aux deux vers, où je dis:

Mais ils devoient auſſi me donner des
bequilles,
Faute de quoy j'auray peine à me
ſoûtenir.

Nôtre adverſaire, aprés avoir défini

la Metaphore à ſa maniere, pretend par l'application qu'il fait de ſon raiſonnement, deux choſes. La premiere que le mot de *bequilles*, n'ayant aucun rapport avec des remarques deciſives, la Metaphore eſt impropre.

La ſeconde, qu'il eſt ridicule de dire qu'un Dictionnaire aura peine à ſe ſoûtenir, faute de remarques deciſives, qui eſt ce que j'entens par les bequilles. Voilà en ſubſtance ce qu'il dit dans ces deux chapitres. Et en les finiſſant, il tâche de perſuader, mais d'une maniere qui marque de l'embarras, que ſi Meſſieurs de l'Academie n'ont pas decidé, c'eſt par un effet de prudence.

Si je fais donc voir que par le mot de *Bequilles*, on peut fort bien entendre des remarques deciſives, & que le Dictionnaire de l'Academie ne peut ſe ſoûtenir ſans ces bequilles metaphoriques, tout ſon raiſonnement tombe, & ce ſera inutilement qu'il aura fait tant d'efforts pour rendre ridicules ces deux vers.

Pour bien comprendre la convenance qui ſe trouve entre des bequilles & des remarques deciſives, il faut obſerver que l'Academie dit dans ſa preface,

Que ſon Dictionnaire ſera utile tant “ à l'égard des étrangers qui ayment “ nôtre langue, qu'à l'égard des Fran- “ çois mêmes, qui ſont quelquefois en “ peine de la veritable ſignification des “ mots, ou qui n'en connoiſſent pas le “ bel uſage; & qui ſeront bien aiſes “ d'y trouver de l'éclairciſſement à leurs doutes. Remarquez s'il vous plait cecy, *qui ſeront bien aiſes de trouver de l'éclairciſſement à leurs doutes.*

L'Academie dit la verité quand elle dit que les François auroient des doutes ſur la langue, & qu'ils iroient conſulter le Dictionnaire; mais par malheur, au lieu d'y trouver l'éclairciſſement qu'ils ſeroient bien aiſes d'y trouver, ils ne l'y trouvent pas.

Car ceux qui doutent s'il faut dire Preſident *au* Mortier, ou Preſident *à* Mortier, ne trouvent pas de l'éclairciſſement à leur doute; puiſque l'Academie dit tantoſt Preſident *au* Mortier, tantoſt Preſident *à* Mo[illegible].

Ceux qui doutent s'il faut dire, Faire bonne mine *à* mauvais jeu, ou faire bonne mine *&* mauvais jeu, ne trouvent point d'éclairciſſement ſur ces manieres de parler; puiſque l'Academie

ſe ſert tantoſt de l'une, tantoſt de l'autre.

Ceux qui doutent s'il faut dire, Eſtre *ſous* les Armes, ou eſtre *ſur* les armes, ne trouvent point d'éclairciſſement à leur doute; puiſque l'Academie dit eſtre *ſur* les armes, eſtre *ſous* les armes.

Ceux qui ſont en doute s'il faut dire *ſous* peine, ou *ſur* peine de la vie, ne trouvent point d'éclairciſſement; puiſque l'Academie ſe ſert ſans diſtinction de ces deux manieres de parler.

Ceux qui veulent ſçavoir s'il faut dire *Capitane*, ou *Capitaineſſe*, n'en pourront point eſtre éclaircis dans le Dictionnaire, parce que le mot de Capitane n'y eſt point.

Ceux qui ne ſçavent pas s'il faut dire *Courpendu*, ou *Capendu*, n'ont garde de trouver de l'éclairciſſement; puiſque ce mot n'eſt pas dans le Dictionnaire, & ainſi de cent autres.

Ainſi ce Livre au lieu d'eſtre un Recueil fidele, comme l'Academie le dit au Roy, eſt un Ouvrage où l'on voit mille obmiſſions : au lieu qu'il ſoit un Tribunal où les doutes & les differents de la langue doivent eſtre jugés ſouverainement, comme le dit ſon panegyriſte, il y a ſi peu de deciſions que Furetiere défie qu'on y en puiſſe trouver douze qui ne ſoient dans Vaugelas, ou dans Menage. Ainſi ce Livre que l'on nous vantoit comme un corps tres accompli & tres bien diſpoſé de ſes membres, eſt un pauvre impotent, un eſtropiat, un boiteux qui cloche non ſeulement d'une hanche, mais des deux.

Ainſi eſtant viſiblement en cet état, je demande à nôtre beau raiſonneur, ſi les bequilles ne conviennent pas à celuy qui a cette incommodité? Et ſi comme les bequilles ſoûtiennent un impotent, un boiteux, les Remarques deciſives qu'on nous fait eſperer ſous le nom d'éclairciſſement, & qu'on ne donne pas, ne ſoûtiendroient pas ce Dictionnaire. Ainſi, Monſieur l'Hypercritique, la Metaphore ſe trouve juſte, ſe trouve droite; & vôtre raiſonnement eſt un malotru boiteux, qui comme le Dictionnaire de l'Academie a beſoin de bequilles.

Quant à ce que vous dites de l'apoſtille, ſur laquelle vous pointillez tant, nous vous répondons que dans les Ca-

racteres de Theophraſte on compte en 54. pages juſqu'à quatre-vingts & dix apoſtilles: cependant l'Auteur eſtoit de l'Academie.

Il nous reſte maintenant à répondre à ce que nôtre Docteur dit de la retenuë que l'Academie a euë de ne pas decider. Mais avant que de faire l'éloge du ſage & judicieux ſilence qu'elle a gardé là deſſus, il me blâme de temerité par cette jolie phraſe: *Il ne s'eſt pas refuſé la hardieſſe de vouloir luy ſeul remplir par ſes deciſions le ſilence de l'Academie.*

N'eſt-ce pas icy une de ces élegantes expreſſions, dont les precieuſes ridicules embelliſſent leur langage? Le joli jargon que ce ſeroit, ſi l'on diſoit, je ne me ſuis pas refuſé la hardieſſe, tu ne t'es pas refuſé la hardieſſe, il ne s'eſt pas refuſé la hardieſſe, nous ne nous ſommes pas refuſé la hardieſſe, &c. Qu'un General d'Armée auroit bonne grace en diſant à ſes ſoldats, Mes amis ne vous refuſez pas la hardieſſe de battre & vaincre les ennemis. Et ſi pour faire entendre qu'un favori parle franchement à ſon Prince, nous diſions qu'il ne ſe refuſe pas la hardieſſe de luy

dire ſes ſentimens. Pour m'accommoder donc à cette belle maniere de parler, je répondray à cet homme en même ſtile, en luy diſant, que ſi ma temerité a fait que je ne me ſuis pas refuſé la hardieſſe de decider, la ſageſſe de l'Academie a fait qu'elle ne s'eſt pas refuſé la crainte de faire des Deciſions.

Nôtre Docteur prononce en ſuite d'un ton magiſtral: *Il y a bien de la ſcience à connoître ce qui doit eſtre décidé, & ce qui ne le doit pas eſtre.* Rare apophtegme, parole ſentencieuſe! Si l'on conſultoit l'Ecole de Droit, & qu'on luy proposât, par exemple, s'il eſt permis à un creancier d'exercer tous ſes droits contre ſon debiteur avec la derniere rigueur; où s'il ne doit pas plutoſt conſiderer que *ſummum jus ſumma injuria:* ou bien ſi l'on s'addreſſoit à la Faculté de Medecine, pour ſçavoir s'il faut ſaigner, ou ne pas ſaigner en telle maladie, & qu'aucune de ces Facultez ne répondiſt quoy que ce ſoit là deſſus, n'auroit-on pas lieu d'en eſtre ſurpris? Mais ſi quelqu'un voulant ſur ce ſilence faire l'habile & le myſterieux, nous venoit dire, *il y a bien de la ſcience à connoître ce qui doit eſtre decidé, &*

ce qui ne doit pas l'eſtre ; cet homme dis-je, qui auroit crû dire quelque choſe de bon, ne ſeroit-il pas traité de ridicule ? Quand une celebre Academie a eû cinquante ans pour étudier & reſoudre les doutes de la langue, & qu'aprés cela elle ne décide point s'il faut dire, Faire bonne mine à mauvais jeu, ou Faire bonne mine & mauvais jeu, non plus que ſur cent autres doutes, de quelle maniere peut-on interpreter ce ſilence ? Eſt-ce que le ſilence eſt une perfection dans les Oracles ?

Je voudrois bien demander à ce docteur myſtique, ſi la ſcience de décider, que l'on trouve dans Vaugelas, dans Menage, & dans le pere Bouhours, ſcience qui nous a fait part de mille belles remarques, & deciſions ſur nôtre langue, ne nous eſt pas plus utile que la ſcience chimerique de connoître ce qui doit eſtre decidé, & ce qui ne le doit pas eſtre ? Eſt-ce cette ſcience ſterile & infructueuſe que l'on croyoit voir paroître au bout de cinquante ans ? Cependant nôtre habile homme croit avoir dit quelque choſe de bien ſpirituel, en diſant : Il y a bien de la ſcience à connoître ce qui doit eſtre decidé, & ce

qui ne le doit pas eſtre. Cela s'appelle ſe lever ſur ſes pieds, & prendre un ton grave & ſerieux pour debiter une ſotiſe.

Mais il falloit bien à la ſotiſe ajoûter le galimathias.

Le voicy : *Il y a dans des affaires de litterature, comme dans beaucoup d'autres, certains endroits, qui ne peuvent ſouffrir qu'un certain degré de jour, & où par un tour aſſez ſurprenant, trop d'éclairciſſement ne feroit qu'en augmenter les tenebres.*

Que veut dire cette expreſſion, *& où par un tour aſſez ſurprenant ?* C'eſt bien là qu'il faudroit une apoſtille pour nous reveler ce que l'Auteur veut dire.

D'ailleurs quand on fait des propoſitions, qui tiennent du paradoxe, & qui ſemblent (comme il l'avouë luy-meſme) ſe contredire, en eſt-on quitte pour les avancer ſans preuves, & ſans en donner des exemples.

CHAPITRE IX.

LE douziéme chapitre de la Réponſe de nôtre adverſaire acheve la critique de l'Epigramme, laquelle finit par ces deux vers.

Car comme l'on m'a vû tous chargé de guenilles,
Le public m'a crié, prens ton ſac & tes quilles.

Ceux qui ont leû la Réponſe qu'a faite nôtre adverſaire, auront pû remarquer plus d'une fois, que cet homme, entre pluſieurs autres choſes, m'accuſe d'eſtre de mauvaiſe foy, & de tomber dans les mêmes défauts que je critique dans le Dictionnaire; & ſur cette imputation il fait fort claquer ſon fouët, nous diſant toujours force injures. Mais ſi je puis faire voir qu'il eſt luy même un homme ſans foy, je prouveray en même tems qu'il eſt coupable du fait qu'il m'impoſe.

Voulant faire paroître un échantillon des pauvretés & des guenilles qui ſe voyent dans ce Dictionnaire, j'avois mis dans ma critique quelques phraſes

tirées ſans choix & de la maniere qu'elles s'y trouvent.

Chat noir, chat gris, chaſſez ce « chat, au chat au chat. Vôtre chatte « eſt pleine, à bon chat bon rat. Ils « s'accordent comme chien & chat, « chat échaudé craint l'eau froide. «

Chemin, chemin battu, chemin « frayé, méchant chemin, chemin plain « & uni, chemin pierreux, chemin ra- « boſteux, chemin de gens de pied. « Grand chemin, chemin pavé. Che- « min d'Orleans, chemin de Lyon: « montrer le chemin, enſeigner le che- « min, ſçavoir le chemin, embarraſſer « le chemin. Ce chemin méne en un « tel endroit. Il ſe détourna de ſon « chemin. Ne quittez pas ce chemin-là. « Ce chemin eſt mal aiſé à tenir. Pre- « nez le chemin à droite, à main gau- « che. Se mettre en chemin. Tout du « long du chemin. Une maiſon ſur le « chemin, ſur le grand chemin. Allez « par là, c'eſt le droit chemin, c'eſt le « plus court, c'eſt le plus long. Suivez « ce chemin-là, pourſuivez vôtre che- « min, faire bien du chemin, il y a bien « du chemin. En chemin faiſant. Re- « brouſſer chemin, accourcir le chemin. «

„ Chemiſe, chemiſe blanche, che-
„ miſe de nuit, chemiſe de jour, groſſe
„ chemiſe, chemiſe d'homme, chemiſe
„ de femme, mettre ſa chemiſe, pren-
„ dre une chemiſe blanche, changer
„ de chemiſe, ôter ſa chemiſe, chauffer
„ une chemiſe, chemiſe ſale, manche
„ de chemiſe.

Parmi leſquelles phraſes il y a, comme on voit, des fadaiſes qu'on ne peut appeller autrement que des guenilles; comme *au chat au chat, chaſſez ce chat, vôtre chatte eſt pleine. Grand chemin, chemin d'Orleans, chemin de Lyon, montrer le chemin. Chemiſe d'homme, chemiſe de femme, mettre ſa chemiſe, changer de chemiſe.* Ainſi cette fatraſſerie ſe trouvant dans le Dictionnaire, j'avois raiſon de m'en mocquer.

Mais qu'a fait nôtre adverſaire, ce bon Iſraëlite, cet homme ſans dol & ſans fraude? Il a dans ſa citation retranché tout ce qu'il y avoit de plus ridicule, & qui pouvoit ſervir d'un juſte fondement à ma raillerie; & s'eſt contenté de rapporter la choſe en la maniere ſuivante.

Chat noir, chat gris. Chemin battu, chemin frayé. Chemiſe blanche, chemiſe ſale.

ſale. A bon chat bon rat. Chat échaudé craint l'eau froide. Se mettre en chemin, rebrouſſer chemin. Mettre ſa chemiſe, ôter ſa chemiſe.

Aprés avoir donc fait cette fourberie qui le convainc de fauſſeté, & de mauvaiſe foy dans ſa citation, il s'en va fort hardiment dire que c'eſt eſtre bien groſſier que de rire d'un Dictionnaire, parce qu'on y trouve des mots communs. Ouy: mais Monſieur le fourbe, nous ne rions pas des mots communs que vous citez, mais des mots ridicules que vous avez ſupprimés de mauvaiſe foy. Comme *au chat au chat, chaſſez ce chat, vôtre chatte eſt pleine, &c.* leſquels, ſi vous les aviez rapporté fidelement, feroient voir que nous avons eû raiſon de nous en mocquer. Allez maintenant faire vos predications ſur la bonne foy, vous qui la gardez ſi bien, & vous vantez de me donner mon ſac & mes quilles, me diſant en ſtile de Suiſſe, *c'eſt ce que moy je pretends faire:* mais je vous répons en même ſtile, C'eſt ce que toy tu ne feras pas; & j'ajoûte que ſi j'avois à recevoir dans un ſac des quilles d'un homme comme vous, je les voudrois

compter, crainte qu'eſtant un homme de mauvaiſe foy, comme on vient de le voir, vous ne m'en euſſiez dérobé quelqu'une.

Nous voilà hors de l'Epigramme. Aprés quoy nôtre Hypercritique s'arrête dans ſon 13. chapitre à conſiderer le frontiſpice de l'Apotheoſe pour trouver quelque choſe à mordre ſur l'Eſtampe : mais je crois qu'il nous doit paſſer quittance là deſſus.

CHAPITRE X.

COmme depuis le XIII. chapitre juſqu'au XVIII. on ne voit que des lanterneries, des diſparates, des ſornettes, & des farras : & qu'on trouve à tous momens des injures qui font juger que cet homme eſt en freneſie, nous avons crû nous devoir tenir à l'écart, ſans luy dire mot, juſqu'à ce que ſon accez ſoit un peu calmé.

On voit qu'il ſe tranquiliſe un peu dans le 18. & 19. chapitres par une plaiſante viſion qu'il a, où il luy ſemble voir Furetiere qui vole le Dictionnaire de l'Academie, & Monſieur Colbert, M. le Chancelier Seguier, M. de Nouion premier Preſident, M. de Harlay Archevêque de Paris, M. le Duc de S. Agnan, & M. le Cardinal d'Etré, tous aſſis dans le Bureau, qui comme Academiciens travaillent au Dictionnaire de l'Academie. Comme il dit de plaiſantes choſes pendant ſon délire, & qu'il tâche, mais en homme qui rêve, de prouver que tous les Academiciens, ſans exception, ont travaillé à ce grand Ouvrage, il ſera bon pour divertir le Lecteur, de luy déduire les belles preuves qu'il en apporte.

Voicy des Exemples qui feront voir, dit-il, *combien il eſt faux de dire qu'il y ait eu de ces fantômes d'Academiciens, qui n'en ayent eu que le nom, & qui par une prerogative de leur état, ayent dédaigné de travailler en commun à la compoſition de ce Dictionnaire.*

Le premier eſt tiré de cet éloquent & ſçavant diſcours que l'Illuſtre Monſieur Charpentier a compoſé pour ſervir de Preface au Dictionnaire. C'eſt un fait rapporté avec autant de fidelité que d'élegance, & que l'Orateur peut aſſurer comme témoin oculaire. Il eſt bon de citer icy les paroles mêmes de l'Auteur.

„ *Monſieur Colbert qui eſtoit de l'A-*

„ cademie, & qui desiroit fort de voir
„ le Dictionnaire achevé, estant persua-
„ dé, comme l'ont esté les plus sages Po-
„ litiques, que ce qui sert à former l'é-
„ loquence, contribue beaucoup à la
„ gloire d'une nation; peu de temps aprés
„ qu'il eut esté receu dans cette Compa-
„ gnie, il y vint sans qu'on l'attendît,
„ pour estre témoin de la maniere dont
„ on travailloit. Il arriva lors qu'on
„ revoyoit le mot AMI. Et comme il
„ falloit avant toutes choses, regler la
„ definition du mot, il vit combien il
„ s'éleva de difficultés avant que d'en
„ convenir. On demanda si le mot d'AMI
„ supposoit une amitié reciproque, c'est à
„ dire, si un homme pouvoit estre appellé
„ l'ami d'un autre qui n'auroit pas les
„ mêmes sentimens pour luy. Cette que-
„ stion qui est plus de Morale que de
„ Grammaire, & que neanmoins on doit
„ resoudre avant que de definir le mot,
„ occupa l'Academie assés long-temps.
„ Il falut que chacun dît son avis; &
„ enfin la definition de ce mot fut arrê-
„ tée, comme elle est presentement impri-
„ mée dans le Dictionnaire. On y ajoûta
„ les epithetes qui se joignent naturel-
„ lement à ce mot. Et ensuite on exa-

„ mina les phrases & les proverbes où
„ il s'employe. Monsieur Colbert qui
„ assista à toute la seance, & qui avoit
„ vû l'attention & l'exactitude que l'A-
„ cademie apportoit à la composition de
„ ce Dictionnaire, dit en se levant, qu'il
„ estoit convaincu qu'elle ne l'avoit pas
„ pû faire plus promptement; & son té-
„ moignage doit estre d'autant plus con-
„ sideré, qu'on sçait que jamais homme
„ dans sa place n'a esté plus laborieux,
„ ni plus diligent.

Voicy le plaisant raisonnement que fait nôtre malade dans sa réverie.

Cette action d'un grand Ministre, qui sans se prevaloir de sa dignité, s'assit avec les autres Academiciens, comme un simple membre de cette Compagnie, ne montre-t'elle pas assez qu'entre ces Messieurs, non seulement de droit, mais de fait il n'y a point de distinction dans le rang? Et le soin qu'il prit en même temps, malgré ses grandes affaires, DE METTRE LA MAIN A LEUR OUVRAGE UNANIME, *ne fait-il pas assez voir que les plus puissans de ce Corps ne s'exemptent pas du travail, non plus que les autres?*

Nôtre habile homme, dit-il aprés cela

parlant de moy, *ſçait ſi peu ce qu'il dit avec ſa fade exception, que non ſeulement ceux qui connoiſſent l'Academie, mais ceux qui ont eû quelque relation avec les perſonnes qualifiées, qui en ont eſté, ſont témoins que ce ſont ceux-là qui ont fait paroître le plus de Zele pour achever le Dictionnaire, & qui tant que leurs grands emplois leur ont pû permettre, ont eſté plus aſſidus à y travailler.*

Voicy ce qu'il dit encore dans le chapitre 19. pour prouver que tous les Academiciens ont ſans exception travaillé au Dictionnaire de l'Academie.

*Quoique les choſes qui ont eſté dites dans le chapitre precedent, ſuffiſent pour faire voir que tout eſt égal dans l'Academie, & qu'il ne s'y trouve point de diſtinction, qui oblige les uns de travailler, & qui en exempte les autres; j'ay crû qu'il ne ſeroit pas mal à propos d'en rapporter icy une preuve certaine, qui ſe trouve entre mes mains. Car elle conſiſte * dans un fait celebre, & la plûpart des gens qui à force d'eſtre en garde contre les raiſonnemens, ſoupçonnent preſque tout ce qu'on leur dit, ſont*

* On ne dit pas conſiſter dans, ainſi qu'on a fait voir dans le chap. VIII.

du moins obligez de ſe rendre à l'évidence des choſes ſenſibles, dont tout le monde eſt témoin.

Cette preuve eſt une action de l'Academie en corps, dans une auguſte circonſtance, où le devoir l'obligea d'aller complimenter le Roy.

Le fait eſt détaillé à la tête d'un imprimé, qui contient trois beaux diſcours prononcez en cette occaſion par Monſieur Charpentier, qui portoit la parole au nom de la Compagnie.

En voicy les termes qui peuvent ſervir comme d'un petit morceau de memoire au ſecond Volume de l'Hiſtoire de l'Academie.

„ *Le Roy ayant marqué le 28. du mois*
„ *d'Aouſt 1684. pour recevoir le com-*
„ *pliment de l'Academie Françoiſe ſur*
„ *la mort de la Reine, cette Compagnie*
„ *ſe rendit à Fontainebleau le jour de*
„ *devant: & le matin du 28. elle s'aſ-*
„ *ſembla dans la ſale des Suiſſes, pro-*
„ *che celle des Gardes du corps, ſur les*
„ *dix heures du matin. Monſieur le*
„ *Marquis de Rhodes, grand Maître*
„ *des Ceremonies de France, l'y vint*
„ *prendre, & ſe joignit au Sieur Char-*
„ *pentier, qui devoit porter la parole,*

„ & qui marcha accompagné de M. „ l'Evêque de Meaux, Chancelier de „ la Compagnie. Enſuite marcherent ſe- „ lon l'ordre de leur reception Meſſieurs „ de Villayer, Doyen des Conſeillers „ d'Etat; le Duc de S. Agnan, l'Abbé „ Têtu, l'Abbé Tallement le jeune, le „ Marquis de Dangeau, l'Abbé Regnier, „ M. Quinault, M. l'Archevêque de Pa- „ ris, les Sieurs Perrault, l'Abbé Fle- „ chier, M. Racine, & M. Roſe Secre- „ taire du Cabinet. M. le Marquis de „ Seignelay Secretaire d'Etat, qui les „ vint recevoir à la porte de la chambre, „ les preſenta au Roy, qui eſtoit aſſis, „ ayant à ſa droite Monſeigneur le „ Dauphin debout, & à ſa gauche Mon- „ ſieur le Duc, & pluſieurs autres Prin- „ ces & Seigneurs. Et aprés deux pro- „ fondes reverences le Sieur Charpen- „ tier, &c.

Voilà la choſe comme elle ſe paſſa.

Qu'on reconnoiſſe (dit nôtre homme continuant dans ſa réverie) *qu'on reconnoiſſe dans cette marche, & dans cette ceremonie ceux que le rang diſtingue des autres, & diſpenſe des fonctions qu'impoſe la qualité d'Academicien?*

J'ay dit que cet homme-là eſtoit

dans le délire, & ſi l'on conſidere le peu de raport & de liaiſon qu'il y a entre ce qu'il vient d'alleguer, & le deſſein qu'il a de prouver que tous les Academiciens, ſans exception, ont travaillé au Dictionnaire, on conviendra de ſon égarement.

Quel beau champ ne ſe preſente-t'il point icy pour le pouſſer, en faiſant voir l'abſurdité de ſon raiſonnement, où il a employé ſi mal à propos deux chapitres? N'eſt-ce pas en cette occaſion que je pourrois luy dire, en me ſervant de ſes termes, qu'il vient occuper le loiſir des honnêtes gens par ſes réveries? Mais qu'eſt-il neceſſaire de ſe donner de la peine pour faire voir le ridicule de cet homme? On n'a qu'à l'expoſer à la veuë du public, lequel en luy entendant alleguer l'arrivée de M. Colbert au Bureau, & le voyage de l'Academie à Fontainebleau, comme une preuve de l'unanime application de tous les Academiciens à la compoſition du Dictionnaire, connoîtra bien ſans moy que cet homme eſt hors du ſens.

Que s'il ſe trouvoit encore quelque eſprit aſſez foible, pour avoir une viſion pareille à celle qu'a eû nôtre ma-

lade, Furetiere le détrompera.

Voicy ce qu'il dit dans ſon ſecond Factum, ou il n'y a pas de l'apparence qu'il ait voulu mentir, puis qu'il ſçavoit bien que ſon écrit ſeroit vû de toute la Cour, & de tout le Royaume.

» *Ils ont* (dit-il parlant de Meſſieurs » de l'Academie) *prié des perſonnes de* » *la premiere qualité de faire l'honneur* » *à l'Academie, de ſouffrir qu'on mît* » *leur nom dans la liſte ; quelques-uns* » *l'ont ſagement refuſé, les autres l'ont* » *accepté par courtoiſie, & n'ont pas* » *daigné faire aucune fonction d'Acade-* » *micien.*

» Il dit un peu plus bas : *Il faut donc* » *conſiderer l'Academie en deux par-* » *ties fort differentes : l'une qui eſt com-* » *poſée de perſonnes illuſtres par leur* » *naiſſance, leur dignité, & leur litera-* » *ture. Ce ſont des Academiciens honno-* » *raires, qui n'ont point de part au Di-* » *ctionnaire. L'autre ne conſiſte qu'en des* » *Academiciens jettonniers (c'eſt ainſi* » *que les a baptiſez le grand Corneille)* » *qui ſont aſſidus à l'Academie, pour* » *y gagner des jettons plutoſt que pour* » *y rendre ſervice au Public.*

» *Ce grand nom d'Academie n'eſt au-*

» *jourd'huy qu'un Coloſſe de reputation,* » *qui n'eſt admiré que des Provinciaux,* » *& des étrangers ; & reſſemble aſſez* » *bien à cette ſtatuë de Nabuchodo-* » *noſor, dont la tête eſtoit d'airain, &* » *les pieds d'argile. Que s'il eſtoit per-* » *mis de faire ſa deviſe, ſous le bon plai-* » *ſir de l'Abbé Talement, qui ſe qualifie* » *ſeul manufacturier des Deviſes de* » *France, on la repreſenteroit ſous la* » *figure d'une Syrene, avec ce beau mot* » *d'Horace,*

» *Deſinit in piſcem mulier formoſa* » *ſuperne.*

» *Cette belle aboutit en un poiſſon* » *affreux.*

» *C'eſt donc cette partie de l'Academie* » *qui fait ſeule le Dictionnaire : il ne s'y* » *trouve ordinairement que dix ou douze* » *perſonnes, ſans nom & ſans autorité ;* » *de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il* » *ſe trouvera plein de bévuës, & de* » *pauvretés.* Voilà ce qu'en dit Fure- » tiere.

Mais comme il y a des viſions, qui font une telle impreſſion ſur les cerveaux foibles, qu'ils les croyent auſſi fermement que des realités ; ſi nôtre viſionnaire veut toujours ſoûtenir opi-

niâtrément, que le Dictionnaire eſt l'Ouvrage des quarante Academiciens qui ſont dans la liſte ; nous luy dirons ſur cela, que ce Livre eſt donc comme le Dieu Pan, qui fut fils de Penelope, & de tous ſes amans ; & qui, bien qu'extrêmement difforme en tous ſes membres, ainſi que la Fable le dit, ne laiſſa pas d'eſtre enfin mis au nombre des Dieux.

Pan fils de Penelope, & de tous ſes
galans,
Non obſtant ſon grand parentage,
Fut un malotru perſonnage,
Qui toutefois avec le tems
Parvint, ainſi qu'on voit dans la me-
tamorphoſe,
A l'honneur de l'Apotheoſe.
Ce Dieu mal fagotté ne fut dans les
hameaux
Adoré que des gens qui gardoient les
troupeaux ;
Autant en pourroit-on dire ſans
ironie
De l'Enfant de l'Academie.

CHAPITRE XI.

COmme depuis le XX. chapitre juſqu'au XXVII. on ne trouve que des puerilités, & des fadaiſes ; & que nôtre Adverſaire ramene de grands coups, & employe toute ſa force pour tuer des mouches, ſi bien que nous pouvons dire de luy : *Num & iſte magno conatu magnas nugas tractat ?* nous ne nous y arrêterons que pour faire remarquer deux fautes contre la langue.

La premiere eſt dans le 21. chapitre, page 63. *Je diſois en moy-même avec joye, Cet Auteur n'avoit bien paru colifichet.*

J'ay vû ce mot de *colifichet* dans les trois Dictionnaires, qui unanimement le font ſubſtantif.

Ce terme, ſelon Richelet, ſignifie bagatelle ; ſelon Furetiere, petit morceau de papier, de carte, de parchemin, &c. & ſelon l'Academie, Bagatelle, babiole.

Or comme en nulle langue on n'affirme pas un ſubſtantif d'un autre ſub-

ſtantif, car par exemple on ne dit pas, Cet Auteur m'a paru bien bagatelle, m'a paru bien babiole ; c'eſt pecher contre la Grammaire, & par conſequent contre la langue, que de dire, Cet Auteur m'avoit bien paru colifichet.

Huitiéme faute contre la langue.

Cette maniere de parler, qui n'eſt uſitée par aucun bon Auteur, & qui n'eſt que dans la bouche de quelques Soubrettes, ou ſervantes de cabaret, a plû à nôtre Adverſaire, ſi bien qu'il a crû dire quelque choſe de bien exquis en debitant une pareille impertinence.

La ſeconde faute contre la langue, eſt d'avoir dit dans le 22. chapitre, page 66. *Voilà ſans doute la premiere fois qu'une ſi croteſque imagination eſtoit venuë dans l'eſprit d'un critique.*

Nous luy apprendrons là deſſus, que l'on dit *Groteſque*, & non *croteſque*, parce que ce mot tire ſon origine de Grote : car comme on voit des grotes, où la nature s'eſt jouée à produire des figures bizarres, & fantaſques ; de là eſt venu qu'on appelle Groteſque, ce qui eſt bizarre, extravagant, & ridicule dans les perſonnes.

Groteſque, dit Richelet, plaiſant, qui a quelque choſe de plaiſamment ridicule.

Groteſque, dit l'Academie, ridicule, bizarre, extravagant : un habit groteſque, un diſcours bien groteſque, mine groteſque : un homme eſt bien groteſque. Faut-il que l'Academie vienne toujours harceler ce pauvre homme? Il a bien ſujet de luy dire,

Neuviéme faute contre la langue.

Siccine cara favet ſcriptis Academia noſtris ?

J'ay cy-devant touché cet endroit du Dictionnaire, où l'on voit ces phraſes triviales, ſur le mot *Chemiſe* : Chemiſe blanche, chemiſe de nuit, chemiſe d'homme, chemiſe de femme, &c. de quoy me mocquant j'avois dit, Ne voilà-t'il pas de belles phraſes ? Mais on a oublié par malheur celle-cy, *Chier dans ſa chemiſe*. Dans le 27. chapitre nôtre Auteur en paroit autant en colere que ſi j'avois chié dans ſa male. Comme ce chapitre eſt un de ceux qui font rire, nous n'oublierons pas les jolies puerilités qu'il dit là deſſus.

Il paroit (dit-il parlant de moy) *que la matiere eſt du goût de l'Auteur, il n'avoit garde de l'oublier ; il ſemble*

même que toutes les autres phraſes qu'il rapporte, ne ſoient là qu'en faveur de celle-cy, & il la place à la fin, comme s'il la gardoit exprés pour la bonne bouche du Lecteur. Pour moy je ne puis la regarder que comme une choſe mauvaiſe, qui cependant ne peut pas faire beaucoup de mal, n'y ayant pas grand nez dans cet endroit-là, non plus que dans tout le reſte de la piece. Hé bien ne voilà-t'il pas un joli verbiage?

Sottiſes & puerilités.

En verité une remueuſe, continue-t'il, *ſieroit mieux à cet Ecrivain qu'un lecteur; puiſque ſans y prendre garde, il a fait luy-même dans ſa chemiſe la choſe dont il parle; car non ſeulement il ſalit d'une vilainie les fueillets de ſon Livre, mais il y ajoûte même l'ignorance à la malhonnêteté.* Peut-on dire rien de plus ſpirituel ſur un pareil ſujet? Cela s'appelle paſſer des matieres fecales par l'alembic. Il m'accuſe d'ignorance là-deſſus, & pour la prouver, il ſoûtient qu'il ne faut pas dire, *chier dans ſa chemiſe*; mais bien, *chier dans ſes chauſſes.* Mais Monſieur Diafoirus, qui nous faites de ſi belles leçons, & qui voulez paroître ſçavant en ces belles matieres, ſouffrez que je vous remontre que les

Impertinences.

femmes chient auſſi bien que les hommes, & que ne portant point de chauſſes, il ſe peut bien faire que quelqu'une ait fait caca dans ſa chemiſe. Ainſi, Monſieur le Docteur, quand un homme raiſonne auſſi mal que vous, on luy crie, Il a chié au lict.

Chapitre XII.

NOus voicy au vingt-huitiéme chapitre, où le bon ſens, la bonne foy, & la reputation de nôtre Hypercritique font naufrage. C'eſt dequoy le Lecteur conviendra, pourveu qu'il veuille bien nous prêter l'attention dont le ſujet eſt digne.

J'avois dit dans la 5. page de l'Apotheoſe, & je ſuis indiſpenſable-
„ ment obligé de le repeter icy: Là cet
„ Orateur étale de ſi belles choſes à la
„ gloire de l'Academie, que de quel-
„ que reſpect que l'eſprit ſoit prevenu
„ pour les choſes ſaintes, il ne peut
„ ſe défendre de l'idée qui luy vient
„ d'abord là-deſſus, & qui luy rappelle
„ la magnificence avec laquelle Moïſe
„ montra autrefois aux Iſraëlites les

„ Tables de la Loy ſur le mont Sinaï.
„ En effet il ſemble de même voir l'A-
„ cademie Françoiſe ſur le mont Par-
„ naſſe preſentant ſon Dictionnaire au
„ peuple François proſterné au pied
„ de ce celebre mont à genoux & les
„ mains jointes ; & qu'à la premiere
„ table & colomne de ce Livre, on voit
„ en groſſe lettre, Je ſuis le Seigneur
„ ton Dieu, tu n'auras point d'autre
„ Dictionnaire que moy, tu n'en feras
„ point à ma reſſemblance, ni aucun
„ autre ouvrage qui en porte le titre.
„ Je ſeray doreſnavant le Tribunal où
„ les doutes, & les differens de la Lan-
„ gue Françoiſe doivent eſtre portez.

Et voicy maintenant ce que nôtre Hypercritique dit : *Le caractere bouffon, & celuy de l'Ecriture ſainte, ſont comme l'on ſçait, deux choſes fort oppoſées ; mais parmi ce qu'elle a de plus grave, il y a dans l'ancien Teſtament un mot ſur tout le plus ſerieux qui ait jamais eſté dit. Ecou e Iſraël, je ſuis le Seigneur ton Dieu, &c. mot qui demande toute la profondeur de nos reſpects, & toute l'étenduë de nos adorations. C'eſt juſtement celuy-là qu'il ne peut, à ce qu'il dit, s'empeſcher de prendre, pour en faire la matiere de ſes bouffonneries. Un mot ſi ſaint n'eſt-il pas ainſi dignement employé ?*

Je ſupplie le Lecteur de me rendre juſtice là deſſus, & dire ſincerement s'il a, dans ce que contient ma parodie, trouvé ce que cet homme y trouve ? J'ay dit, *que de quelque reſpect que l'eſprit ſoit prevenu pour les choſes ſaintes, il ne peut ſe défendre de l'idée qui luy vient d'abord là deſſus.* En effet cette idée vient & ſe preſente naturellement, & je dis que l'eſprit, tout prevenu qu'il eſt de reſpect pour les choſes ſaintes, ne peut s'en défendre : ce qui n'eſt dire autre choſe, ſi ce n'eſt que cette idée luy vient. Cependant pour empoiſonner cette expreſſion, cet homme qui fait tant le pieux & le zelé, dit : *C'eſt juſtement ce mot qu'il ne peut, à ce qu'il dit, s'empeſcher de prendre pour la matiere de ſes bouffonneries.* S'eſt-il jamais vû une impoſture plus outrée, & en même temps plus mal concertée que celle-là ? Quand on veut dire une menterie, encore faut-il avoir l'addreſſe de luy donner quelque apparence de verité : mais ce pauvre homme a ſi peu de jugement, ſi peu d'honneur, & ſi

peu de ſoin de ſa reputation, qu'il avance icy une fauſſeté qui ſe manifeſte elle-même, ſans qu'on ſe donne la peine de la découvrir. Et ce qui eſt encore plus étonnant, il nous la debite en nous faiſant un ſermon. N'eſt-ce pas icy un plaiſant predicateur, qui ſe prepare à nous prêcher l'Evangile par des injures & des menteries ? Mais Monſieur le Prêcheur qui dites de ſi belles choſes pour inſpirer à vôtre Auditoire du reſpect pour la perſonne adorable du Sauveur, & pour ſon ſaint Evangile, vous ne prenez pas garde que dans vôtre Avertiſſement vous avez eû la ſacrilege audace de faire comparaiſon de vôtre perſonne avec la ſienne : vous ne prenez pas garde que le même Sauveur a dit dans ſon Evangile, que celuy qui appellera ſon frere Fat, ſe rendra coupable du ſupplice du feu : & c'eſt par cette injure qu'on voit que vous avez commencé vôtre Ouvrage. Vous ne prenez pas garde, que quand par des mouvemens pleins en apparence de zele & de pieté, vous nous exhortez à reſpecter le Decalogue, que ce même Decalogue vous dit, qu'il ne faut pas mentir ; & cependant vous mentez impudemment en impoſant à un homme des choſes qu'il n'a point dites. De même que ces anciens Chevaliers, qui alloient par le monde pour venger l'honneur des Dames, vous paroiſſez armé de toutes pieces pour l'honneur de la bonne foy, dont vous vous eſtes fait le Chevalier ; & cependant vous ne vous ſignalez que par des fauſſetés, des menteries, & des impoſtures. Si vous avez abandonné vôtre conſcience, ayez du moins ſoin de vôtre reputation. Que dira de vous le Lecteur en voyant l'effronterie avec laquelle vous luy en voulez faire accroire ? Les gens qui veulent ſe mêler de prêcher, & qui nous veulent inſpirer du reſpect pour l'Ecriture ſainte, doivent eſtre eux-mêmes verſez dans cette Ecriture. Et ſçavez-vous que ces paroles de David s'addreſſent aux gens comme vous : *Peccatori autem dixit Deus, quare tu enarras juſtitias meas, & aſſumis teſtamentum meum per os tuum.* *Pſ.* 49. *verſ.* 16.

Matth. 5. 22.

Chapitre XIII.

Si nôtre Hypercritique n'a gueres paru delicat sur la menterie, il le paroît beaucoup sur quelques endroits de l'Eloge de Monseigneur de Pontchartrein, Ministre d'Etat, & Contrôlleur general des Finances. Eloge que j'avois fait sous l'allegorie d'un bassin. On voit sur la fin de l'Apotheose un bassin sur lequel le Soleil donne à plomb. Je suis obligé d'en repeter icy quelques vers. Je disois donc :

Le Soleil en faisant sa course,
Se mire dans le large sein
De ce grand & vaste bassin,
Où tombe une immortelle source.
C'est là que ce brillant Flambeau
Ne voit aucune goutte d'eau,
Où son image ne soit peinte,
Et qui sortant de cette enceinte,
Ne parcoure tout le pays
Où naissent & croissent les lys.
Comme cet Astre donc fournissant sa carriere
Ne s'épuise jamais en donnant la lumiere ;

De même voit-on ce bassin
Qui ne tarit jamais, qui ne prend jamais fin,
Répandant l'argent de son onde
Pour rendre au renouveau la campagne feconde.
O l'admirable Reservoir,
Où l'on ne peut appercevoir
Aucun trou, fente, ni crevasse,
Par où se perde l'eau qu'en son sein il ramasse.
Autant qu'il en reçoit, tout autant il en rend,
Tant il est fait de bon ciment.
Ce bassin a le fond si bon & si solide
Que rien ne le peut crevasser,
Et son eau, quoique fort penetrante & fluide,
Ne le peut nullement percer, &c.

Dans ces vers je veux dire que la perfection d'un bassin, ou reservoir, consiste à n'avoir point de crevasse, parce que ce défaut fait que les eaux se perdent. Nôtre Hypercritique ne peut souffrir que le mot de *crevasse*, & de *crevasser*, se trouvent dans cette Poësie ; sur quoy le lecteur remarquera, s'il luy plait, que ces termes sont separés par l'interposition de quatre vers,

laquelle ôte ce qu'il y peut avoir de choquant dans la repetition : mais nôtre Hypercritique eſt ſi delicat, qu'il ne veut point avoir égard à l'effet que peut faire cette interpoſition. Monſieur Depreaux, que je regarde comme un excellent modéle, nous donne pourtant dans ſon IV. chant ſur l'Art Poëtique, un exemple de repetition bien plus fort, quand il dit :

Il n'eſt point de degré du mediocre au pire,
Les vers ne ſouffrent point de mediocre auteur.

Nôtre Adverſaire critique encore ce vers ſur la ceſure.

Et ſon eau, quoique fort penetrante & fluide.

Mais ſi elle n'eſt pas dans la derniere exactitude, elle ne manque pas d'exemples, & le même M. Depreaux nous en fournit encore trois, quand il dit dans ſa ſatyre 3.

Tenoit à peine au tour d'une table quarrée.
Meurt de ſoif au milieu du fleuve qui le ſuit.
Et n'allons point parmi nos ridicules ſonges. Art Poët. ch. 3.

Dans

Dans le même éloge je dis plus bas :

Diſons que dans ce tems ce rare reſervoir
A de ſots animaux ne ſert point d'abbrevoir,
Mais qu'il ſouffre par fois aux filles de Memoire,
De s'en approcher & d'y boire ;
Car la boiſſon d'une telle eau
N'eſt pas moins bonne & ſouveraine,
Que celle que l'on puiſe au baſſin d'Hypocrene.
Ma muſe toutefois, ſans qu'elle aye goûté
De ces deux ſources nompareilles,
Toute eſclave qu'elle eſt, a pris la liberté
De louër ce baſſin, & chanter ſes merveilles.

Cet homme qui trouve les choſes où elles ne ſont point, & qui fait dire ce à quoy on n'a point penſé, dit là deſſus en paraphraſant à ſon ordinaire par des injures : *Qu'il voye de quelle maniere il fait luy-même le perſonnage d'un miſérable, dans les vers qu'il a compoſé ſur ce baſſin, dans leſquels*

parlant de ſa Muſe, il caimande viſiblement quelque largeſſe, & qui ſemblent n'eſtre faits que pour faire cracher au baſſin.

Eſt-ce que pour avoir dit, *Ma muſe toutefois ſans qu'elle aye goûté de ces deux ſources nompareilles*, il s'enſuit que je caimande viſiblement quelque largeſſe ? Que peut-on inferer autre choſe, ſi ce n'eſt que j'avouë que je n'ay jamais goûté des eaux d'Hypocréne, ni de celles de ce reſervoir ? Eſt-ce qu'un homme, pour dire qu'il n'a jamais goûté de quelque liqueur, demande en caimandant qu'on luy en faſſe goûter ? Si une ſemblable conſequence a lieu, il ne s'enſuivra pas moins que je caimande les eaux de la fontaine Hypocréne, puiſque je dis, *Ma muſe toutefois ſans qu'elle aye goûté de ces deux ſources nompareilles.* Or quelle apparence y a-t'il que je caimande les eaux de cette ſource fabuleuſe ? Voilà comme pour vouloir trop critiquer, il arrive qu'on dit des impertinences.

Nôtre Hypercritique fait bien voir plus clairement, par la défenſe du Dictionnaire de l'Academie, qu'il a entrepriſe de ſon mouvement ; par les louanges qu'il donne à cette Compagnie, & par les injures qu'il vomit à tous momens contre moy, qu'il mendie une place dans le Bureau. C'eſt un chien qui ne s'eſt mis à aboyer que pour avoir la lippée.

Pour pouvoir eſtre un jour Academicien,
Cet Aſpirant previent du Bureau les ſuffrages,
Et fait par ſes mordans outrages
Même choſe que fait un chien;
Mais un chien irrité que la fureur tranſporte,
Qui faiſant éclater hautement ſes abois,
Etourdit les gens de ſa voix,
Et ronge avec les dents d'une maiſon la porte.
Autant en fait nôtre Aſpirant,
Il crie, il jappe, & de ſa dent
Mord, tant il a d'entrer envie,
La porte de l'Academie.

Mais cet Hypercritique, qui eſt ſi delicat ſur les vers des autres, ne donne-t'il point de priſe ſur les ſiens ? Nous y avons pourtant trouvé un endroit qui eſt bien moins pardonnable que ce qu'il a critiqué dans les nôtres.

Je voudrois bien luy demander depuis quand eſt-ce que pour *Marſyas* on dit *Marſye*, ainſi qu'on le voit à la fin de ſon Ouvrage, où addreſſant ſon diſcours aux Muſes, il leur dit:

Doctes Sœurs qui regnez dans le ſacré valon,
Ebranchez l'arbre d'Apollon
Pour vôtre illuſtre Academie:
Mais en faiſceaux faites lier
Les ſouples branches de l'oſier,
Pour achever le ſort de ce nouveau Marſye.

Nous addreſſerons de même nôtre diſcours aux Muſes, en leur diſant:

Divers noms en yas fort fameux dans l'Hiſtoire,
Tremblans de crainte & de frayeur,
Se preſentent à vous, ô filles de Memoire,
Pour ſe plaindre d'un écorcheur,
Qui dans ſa ſotte Poëſie
De Marſyas, a fait Marſye.
Ils diſent donc que ce bourreau
Non content d'enlever la peau,
Veut défigurer la nature
Par une nouvelle torture,
Et convertir en feminin
Le noble ſexe maſculin.

Ainſi ſuivant cette manie,
Le celebre Tyreſias
N'aura plus ſon nom en yas,
Et s'appellera Tyreſie.
Ainſi cet androgin fameux,
Aprés avoir perdu les yeux;
Par cette licence nouvelle
Se verra derechef, comme autrefois femelle.
Par cette même loy, Bias
N'aura point d'autre nom que Bie,
Et le bon Poëte Archias
Sera la Poëteſſe Archie.
On ajoûte icy, doctes Sœurs,
Que ſi parmi vous neuf, l'agreable Thalie,
Ou bien quelque autre aimant de l'Hymen les douceurs,
Deſirait d'y paſſer la vie,
Ce ſeroit un affront à ſes divins appas,
Si pretendant avoir pour époux Gabrias,
Elle n'épouſoit que Gabrie.
Partant vous avez interêt
De reprimer cette inſolence,
Et de ce Novateur puniſſant la licence,
Ordonner par un juſte arreſt,

Qu'il ſera pour ſa folle audace
Banni du diſtroit de Parnaſſe,
Et pour pluſieurs autres raiſons
Conduit aux petites maiſons.

Mais la licence plus que Poëtique de nôtre Poëte, qui a fait changer de ſexe à Marſyas, eſt bien plus pardonnable que la béveûë qu'il fait dans les mêmes vers; où il dit aux Muſes de faire lier en faiſceaux des branches d'oſier, pour achever par le fouët le ſort du nouveau Marſyas.

Sur quoy il eſt à remarquer que Marſyas fut écorché d'une telle maniere, qu'Ovide dit qu'on luy arracha la peau depuis le ſommet de la tête juſqu'aux pieds; Que tout ſon corps n'étoit qu'une ſeule playe; Qu'on voyoit couler le ſang de tous côtez; Que les nerfs paroiſſoient, & les veines étoient découvertes; Qu'on voyoit ſortir les entrailles, & qu'on pouvoit conter les fibres.

Metam. l. vi.

Clamanti cutis eſt ſummo direpta per artus,
Nec quidquam niſi vulnus erat. Cruor undique manat,
Detectique patent nervi, trepidaque ſine ulla
Pelle micant venæ, ſalientia viſcera poſſes,
Et pellucentes numerare in pectore fibras.

Voilà l'état où étoit Marſyas, & le nouveau que nôtre Auteur écorche luy-même, & dont il veut que le fouët acheve le ſort.

Ecoutez doctes Sœurs la priere inſenſée
De ce Poëte ſans cerveau,
Qui veut que vous faſſiez de verges un faiſceau,
Pour fouëtter, plaiſante penſée!
Un homme que l'on a dépouillé de ſa peau.

Chapitre XIV.

DAns le 30. chapitre nôtre adverſaire fait derechef voir ſa mauvaiſe foy avec une grande ignorance: c'eſt de quoy le Lecteur va eſtre convaincu.

Cet homme de bien ſupprime à ſon ordinaire des choſes eſſentielles, & tire par aprés des conſequences telles que

bon luy ſemble. J'ay dit dans la 14. page de l'Apotheoſe,

Souvenez-vous auſſi de la tragique hiſtoire
D'Apollon qui comblé de gloire,
Fut culbuté du haut des Cieux,
Comme un Dieu trop audacieux;
Que Jupiter l'envoya paître,
Quoy qu'il joüât du violon, &c.

Que fait nôtre zelateur de la bonne foy ? Il ſupprime ce vers, *Souvenez-vous auſſi de la tragique hiſtoire*; & me fait dire ſimplement, *Souvenez-vous d'Apollon, qui comblé de gloire, fut culbuté du haut des Cieux, comme un Dieu trop audacieux.*

Aprés quoi il me dit que ma comparaiſon ne quadre pas à mon deſſein, puis qu'Apollon ne fut point banni pour avoir voulu, comme je le reproche à Meſſieurs de l'Academie, s'ériger en maître, & prendre trop d'autorité; mais au contraire, pour avoir voulu demeurer caché, par un excés de douleur, & quitter le noble employ d'éclairer le monde.

A voir l'aſſurance avec laquelle cet homme parle, qui eſt-ce qui ne croiroit

qu'il dit vray, & qu'il a raiſon ? Voicy pourtant comme le lecteur verra que ma comparaiſon quadre, & que ce que nôtre Critique dit, ne quadre point avec la verité. Le *Pantheum Mythicum*, aprés tous les Mythologiſtes, dit qu'Apollon, pour ſe venger des Cyclopes, qui avoient forgé la foudre, dont Jupiter avoit foudroyé Eſculape ſon fils, parce que par le moyen de la Medecine il rendoit la vie aux morts; les tua à coups de fléches. Audace qui ayant irrité Jupiter, il chaſſa des cieux Apollon, lequel eſtant privé de la divinité, fut obligé d'aller ſous l'habit de berger garder les troupeaux du Roy Admete. Voicy en propres termes ce qu'en dit le Pantheum Mythicum.

Cyclopas fabricatores fulminum ad unum omnes ſagittis confixit, ad ulciſcendam Æſculapii filii ſui necem, quem Jupiter fulmine peremerat propterea quòd mortuos Medicinæ operâ revocaret ad vitam. EAMQUE OB REM *cœlo deturbatus Apollo, divinitate ſpoliatus, calamitatibus obnoxius, exulare juſſus in terris, inopiâ compulſus eſt ad paſcendos Admeti Regis greges.*

Cela eſtant preſuppoſé, & la choſe eſtant ainſi dans la fable, n'ay-je pas eû raiſon de dire à un Dictionnaire que je veux priver de la Divinité, *Souvenez-vous auſſi de la tragique hiſtoire d'Apollon, qui comblé de gloire, fut culbuté du haut des cieux, comme un Dieu trop audacieux; que Jupiter l'envoya paître*, &c.

Mais que fait nôtre Chevalier de la bonne foy? Il ſuppoſe un fait qui n'eſt pas le veritable, diſant qu'Apollon ne fut pas banni du ciel pour avoir voulu s'ériger en maître, & prendre trop d'autorité; mais au contraire pour avoir voulu demeurer caché par un excés de douleur, & quitter le noble employ d'éclairer le monde.

Nous venons pourtant de voir que ce fut pour avoir tué les Cyclopes qui avoient forgé la foudre de Jupiter; car l'Auteur dit, *Eamque ob rem.* Et cela n'eſt-ce pas eſtre un Dieu trop audacieux? n'eſt-ce pas s'ériger en maître? n'eſt-ce pas prendre trop d'autorité?

Si l'ignorance de nôtre Hypercritique paroit par le témoignage du livre que nous venons de citer; elle ne paroît pas moins dans la critique qu'il fait de ce vers:

On va vous débuſquer de l'un & l'autre lieu.

Me voulant donc faire leçon, voicy ce qu'il dit: *Il permettra auſſi, luy qui avertit les autres, qu'on l'avertiſſe à ſon tour, avec tout le reſpect qui luy eſt deû, qu'on ne dit point débuſquer de l'un & l'autre lieu; mais, de l'un & de l'autre lieu; ſi ce n'eſt peut-eſtre dans l'étude d'un Procureur, où la robe dans laquelle il eſt dépeint, pourroit faire croire qu'il auroit pris cette façon de parler. Cependant quelque Procureur qu'on puiſſe eſtre, il n'eſt pas permis, en écrivant ſur un ſujet, comme celui-cy, de voler ainſi la langue Françoiſe en luy ôtant un article. Peut-eſtre qu'en declarant la guerre à l'Academie, il a voulu faire les premiers actes d'hoſtilité par ce vol, & par un ſoufflet donné à Ronſard. La rigueur du vers, qui ne luy permettoit pas de s'étendre, pouvoit l'avoir mis de mauvaiſe humeur; mais cela ne devoit pas aller juſqu'à eſtropier le François.*

Que répondrons-nous à ces jolies puerilités de nôtre adverſaire? Nous

répondrons (ſans toutefois traiter les Procureurs de voleurs, comme il le fait de gayeté de cœur, quoy qu'ils n'ayent aucune part dans ce démêlé,) nous répondrons que nous n'avons pas pris cette maniere de parler dans l'étude d'un Procureur, mais bien dans celle d'un celebre Academicien, * qui dit dans ſes caracteres, page 653. *Puiſque cette excluſion dans l'un & l'autre de ces deux Etres.* Et dans la page 322. *Il a exercé dans l'une & l'autre fortune le genie de Courtiſan.* Que nous l'avons priſe dans l'hiſtoire de l'Academie, où l'auteur du Duel aboli dit:

Dans l'une & l'autre mer s'ouvrir de nouveaux ports.

Selon la critique de nôtre Docteur, cet Academicien auroit deû dire, en repetant la particule, *Dans l'un & dans l'autre de ces deux êtres: Dans l'une & dans l'autre fortune.* Et l'Auteur de cette Poëſie, auroit auſſi deû dire, *dans l'une & dans l'autre mer.*

Nous ajoûterons à cela, que quand un homme qui plaide, trouve dans l'étude du Procureur de ſon adverſe partie des pieces de cette force, & ſi au-

* *La Bruyere.*

thentiques, les Juges, s'ils ſont équitables, luy doivent adjuger gain de cauſe.

Nous diſons en ſecond lieu, que *l'un & l'autre*, quoy qu'il ſemble contenir deux mots, n'eſt qu'un ſeul pronom; ce qui eſt ſi vray, que le Latin l'exprime par l'unique mot *Uterque.* Ainſi ce mot, qui ſemble en faire deux, n'en eſt qu'un, de même que *Reſpublica*, de même que *Paterfamilias.* Cela eſtant, comme on ne peut pas le nier, ce pronom ne ſignifiant qu'une ſeule Diction, ne ſe diviſe pas dans ſes cas obliques par la particule *de*; ſi bien que comme l'on dit au Nominatif *l'un & l'autre*, on dit auſſi au genitif *de l'un & l'autre*, au datif *à l'un & l'autre*: car ſi au genitif, &c. on diſoit de l'un & de l'autre, ce pronom qui eſt un & indivis, en feroit deux. Ainſi il ne prend qu'une fois la particule *de*, au genitif, diſant de l'un & l'autre lieu, de l'un & l'autre pied, de l'une & l'autre main, de l'un & l'autre bras.

Je répons en troiſiéme lieu, que l'Academie qui doit eſtre bien plus exacte qu'un particulier, a obmis avec bien moins de neceſſité cette particule *de*,

dans de la proſe, où la licence eſt moins pardonnable qu'en Poëſie ; ainſi qu'on le verra dans la 62. remarque critique.

En quatriéme lieu je dis que l'omiſſion de cette particule ne pourroit tout au plus eſtre conſiderée que comme une licence poëtique. Et d'où ſort cet homme-là, qu'il n'ait jamais vû des licences poëtiques ? L'Academie dont il prend ſi hautement la défence & l'interêt, ne dit-elle pas : *On appelle licence en poëſie la liberté qu'un Poëte ſe donne dans ſes vers contre la regle & l'uſage ordinaire?* Et ſi nous luy faiſons voir que des Academiciens ont obmis non ſeulement des particules, mais même fait changer de genre à des noms, dira-t'il pour cela qu'ils ſont des ignorans, & qu'ils ont pris ces manieres de parler dans une étude de Procureur ? La Fontaine ne dit-il pas dans un de ſes contes,

Il faut que toute nuit je demeure couchée.

Et dans une de ſes fables,

La chanvre eſtant tout à fait cruë.

Sur la fin de ce trentiéme chapitre nôtre Docteur me menace de cette maniere :

Sçachez donc foible & vain Cenſeur,

Que puiſque vous avez l'audace
De vouloir regenter les maîtres du Parnaſſe,
Ecolier vous aurez à faire au correcteur.

A quoy nous répondons :

On voit, illuſtre Perſonnage,
Que vous commencez vôtre ouvrage
Par l'infame employ d'Ecorcheur ;
Et que dans le milieu vous faites un manege
Non moins vil, en prenant celuy de correcteur,
Et de correcteur de College.
Ces emplois ont pour vous ſans doute des appas :
Mais Monſieur l'aſpirant n'appreheudez-vous pas
Que ces deux notes d'infamie
Ne vous faſſent empeechement,
Vous pouvant legitimement
Exclure de l'Academie ?

L'employ de correcteur, que nôtre Cenſeur prend icy, me rappelle l'idée du correctif, avec lequel il a, comme on voit, une grande affinité. J'avois dit dans la 16. page de l'Apotheoſe : Pour bien juger de la choſe, on n'a qu'à

„ſe ſouvenir, que l'Academie a de-
„meuré cinquante ans à mettre au jour
„ſon Dictionnaire ; & qu'ainſi cet Ou-
„vrage a eſté long-tems attendu du
„Roy, de toute la Cour, & même
„des Etrangers : ſi bien qu'on peut,
„s'il nous eſt permis de nous ſervir de
„cette expreſſion, l'appeller l'attente
„des nations, *Expectatio gentium.*

Nôtre Correcteur fulmine là-deſſus dans la page 83. diſant malicieuſement, que *c'eſt ce terme que je vais choiſir pour le faire le ſujet de mes railleries*; ſans vouloir avoir aucun égard au correctif, qui dit ; *S'il nous eſt permis.* Pour faire voir au Public que les correctifs ſont en uſage parmi les gens qui compoſent, je rapporteray icy ce que dit la Fontaine Academicien, dans la Preface qui eſt à la tête de la vie d'Eſope. Voicy comme il parle: *Puiſque, s'il m'eſt permis de meſler ce que nous avons de plus ſacré parmi les erreurs du Paganiſme, nous voyons que la Verité a parlé aux hommes par paraboles.*

Et Monſieur Peliſſon dans l'hiſtoire de l'Academie dont il eſtoit, dit : *Et qu'enfin je ne les ay raportées (ſi l'on*

peut comparer les choſes ſacrées aux profanes) que comme l'Ecriture raporte celles des Saints.

Mais quoyque nôtre Correcteur ſe ſoit ſervi luy-même de correctifs, & qu'il n'ignore pas que Meſſieurs de l'Academie s'en ſervent (de quoy je pourrois citer pluſieurs autres exemples,) il ne veut point abſolument que je jouïſſe du même privilege.

O Correcteur rebarbatif!
Dites-moy, s'il vous plait, d'où
vient qu'en mon ouvrage
Vous ne pouvez ſouffrir, ſans écumer de rage,
Vôtre parent le correctif:
Faut-il eſtre ſi dur envers le parentage?

Mais du Correcteur & du correctif nous pourrons bien paſſer à la correction. Nous dirons donc à ce Correcteur qu'il a dit dans ce même chapitre trentiéme, & dans la page 88. *Non pas de la maniere modeſte dont nous avons accoutumé dans ce pays ici.*

En le corrigeant donc, nous luy ferons remarquer qu'on ne dit pas, *En ce pays ici*; mais *en ce pays-ci.*

Que Richelet ſur cet exemple, *ce*

tems ici, dit : Le mot *ici*, aprés un nom ſubſtantif, eſt un peu vieux, on dit ce tems-ci, cet homme-ci.

Que ſelon le Pere Bouhours on dit dans ce tems-*ci*, & non pas dans ce tems ici.

Que l'Academie (hé faut-il que l'Academie vienne témoigner contre cet homme ? Les cliens ne ſont-ils pas diſpenſez de témoigner contre leurs patrons ?) Que l'Academie dit, *ci* adverbe de lieu, qui marque l'endroit où eſt celuy qui parle, ou du moins un lieu qui eſt proche de luy. Ces témoins *ci* preſens, le memoire *ci* joint : cet homme-*ci*, cette femme-*ci*.

Dixiéme faute contre la langue.

Ainſi, Monſieur le Correcteur, dire *dans ce pays ici*, comme vous avez dit dans la page 88. *Et principalement en ce ſujet ici*, comme vous dites auſſi dans la page 101. c'eſt ſous vôtre correction une faute contre la langue.

CHAPITRE XV.

DAns le 32. chapitre (car le 31. ne contient rien) nôtre adverſaire ſelon ſa coutume dit force fadaiſes en

ſtile pompeux. Je ne m'arreteray qu'aux plus remarquables ; car ce ſeroit la mer à boire, & faire le métier de chiffonnier, que de vouloir relever toutes les niaiſeries, & les puerilités dont ſon ouvrage eſt farci.

Où pourroit-il s'en trouver, dit-il, *une plus glorieuſe* (dette) *pour un corps de gens de Lettres, que de ſe voir engagez par le choix & par les bienfaits du premier Monarque du monde, à luy compoſer un livre qui ſoit la regle, & pour ainſi dire, l'Oracle de la langue ? Quelle preuve de merite, quelle diſtinction éclatante, d'eſtre choiſis par LOUIS LE GRAND, pour luy marquer les preceptes de ſon langage, & preſcrire en quelque façon des loix à celuy qui en donne à toute la terre ?* Voilà un homme qui ne jaze pas mal. Ouy, mais quand il y a de la gloire en une dette, ainſi que vous le dites, il y a en même tems obligation de l'acquitter glorieuſement. Mais acquitte-t'on glorieuſement cette dette ? Si dans un livre que l'on compoſe pour ce payement, & que vous appellez la Regle & l'Oracle de la langue, qui marque au Roy les preceptes de ſon langage ; ſi dans ce livre

on trouve des ſolecíſmes, comme dans cette phraſe : *Le ſoin que l'on prend de cultiver les arbres, & le fumier qu'on y met, * haſte les fruits* ; paye-t'on glorieuſement cette dette, quand on la paye par des guenilles, telles que ſont ces manieres de parler, *Accommoder tout de roſti. Il s'accommode d'importance. Peſte du fat & du fat encore avec. Au royaume des aveugles les borgnes ſont rois. Il en juge comme un aveugle des couleurs. Il a changé ſon cheval borgne avec un aveugle. On luy a donné un vilain chinfreneau. Cordonnier, maître cordonnier, bon cordonnier. Cordonnier pour homme, cordonnier pour femme. Il a le diable au corps, il nous traitta le corps, il nous traitta bien le corps. Les manches d'un corps. Ce corps eſt trop long, trop large, trop étroit. Elargir, étroiſſir un corps. Quand nous ſommes en voyage nous couchons enſemble luy & moy, c'eſt mon coucheur. Cette femme*

* Le ſoin & le fumier ne ſont pas ſynonimes, ni approchans de ſynonimes. Ainſi ſelon la remarque de Vaugelas, & du Pere Bouhours, ils demandent le verbe au pluriel, & par conſequent il faut dire, *haſtent*, & non *haſte*, comme dit le Dictionnaire, ce qui eſt un ſolecíſme.

eſt mariée, elle a ſon coucheur, il a ſa coucheuſe. Bon, commode coucheur, mauvais, meſchant, incommode coucheur. Il ſe met tout de travers dans le lict, il tire toute la couverture en bas, c'eſt un mauvais, un méchant coucheur. Depuis qu'il eſt endormi il ne ſe remue point de toute la nuit, il eſt bon coucheur. Trop court, bien court, fort court, un peu court, extrêmement court, cheveux courts, queuë courte, le col court, habit court, manteau court, robe courte. Ce bas eſt un peu trop court, eſt bien court. Des chauſſes courtes, en hyver les jours ſont courts, en eſté les nuits ſont courtes. La vie de l'homme eſt courte, un ſermon bien court, courte Meſſe. C'eſt mon couſin, ma couſine, nous ſommes couſins. Une heure, une heure & demie, un quart d'heure, trois quarts d'heure, une demie heure, l'heure a ſonné, l'heure eſt ſonnée, l'horloge a ſonné deux heures. L'heure a frappé. Il eſt une heure, il eſt deux heures, il eſt deux heures ſonnées. Une heure, deux heures aprés minuit, aprés midi. A deux heures, à trois heures. Il eſt heure de diſner. Il eſt heure de ſe coucher. Je vous ay attendu deux heures, deux heures d'horloge, l'eſpace de deux heu-

res, deux heures entieres, deux groſſes heures, deux grandes heures, l'heure eſt paſſée, l'heure du coucher, l'heure du lever du Soleil.

Des gens qui ſont choiſis par Louïs le Grand, pour luy marquer des preceptes de ſon langage, & preſcrire en quelque façon des loix à celuy qui en donne à toute la terre, ne luy marquent-ils pas bien de beaux preceptes? ne luy donnent-ils pas de belles loix en ramaſſant les balieures de la langue pour luy en faire un Dictionnaire? Ne s'acquittent-ils pas glorieuſement de leur dette en rempliſſant ce livre de mille epithetes inutiles, & en obmettant mille mots eſſentiels à nôtre langue? ainſi qu'on le fera voir ſi l'on pourſuit la critique de tout l'Ouvrage.

Cet homme en diſant cela n'a ſans doute pas fait reflexion que l'Academie n'a preſenté ſon Dictionnaire au Roy que ſur la 57. année de ſon age, & que dans ſon Epitre elle dit à Sa Majeſté, „ *Et ce qui doit toucher particulierement* „ *les gens de Lettres. Cette éloquence née* „ *avec vous, qui toûjours ſoûtenuë d'ex-* „ *preſſions nobles & preciſes, vous rend* „ *maître de tous ceux qui vous écoutent,*

& ne leur laiſſe d'autre volonté que „ *la vôtre.* „

Ainſi il paroit que le Roy pour bien parler, & s'énoncer par des expreſſions nobles & preciſes, n'a pas eû beſoin des preceptes que nôtre Hypercritique veut que l'Academie luy ait marquez: ainſi voilà une impertinence. Mais s'il n'a pas raiſon de ce côté-là, il a lieu de nous repliquer que ſi Sa Majeſté ne s'en eſt point prevaluë, ſes Ecuyers de cuiſine en pourront profiter, en apprenant comme il faut chaſſer les chats; car ils verront dans le Dictionnaire, *au chat au chat, chaſſez ce chat.* Ils apprendront qu'un chat échaudé craint l'eau froide. Et quand quelqu'un d'eux aura une chate pleine, les autres écuyers ſçauront que c'eſt parler correctement, & bon François de luy dire, *vôtre chate eſt pleine.*

Cependant nôtre Diſcoureur s'imagine de nous en faire bien acroire, quand il nous vient dire en termes pompeux, que ce Dictionnaire eſt la Regle, & pour ainſi dire l'Oracle de la langue; Que les Academiciens ont eſté choiſis par Louïs le Grand pour luy marquer les preceptes de ſon langage.

Il me reſte à répondre à ce que nôtre Hypercritique reprend ſur cette phraſe, *L'Academie a crû de prendre un tour plus noble.* Où il pretend que la particule *de*, miſe devant *prendre*, eſt contre les regles de la langue. A quoy je répons.

Que l'Academie parlant de la particule *de*, dit en propres termes: *De, ſe met ſouvent devant l'infinitif des verbes, ſoit aprés un verbe, comme ceſſer, achever de dire, taſcher, s'efforcer de faire, &c.* Voilà ce que dit l'Academie. Si donc cette regle eſt bonne, je n'ay point failli, en diſant, *a crû de prendre un tour*; car voilà *de*, devant un infinitif. Que ſi le verbe *croire*, en eſt excepté, & qu'il ne ſoit pas permis de dire, a crû *de* prendre un tour; doncques l'Academie a falli, n'ayant pas marqué cette exception. Que répondez-vous à cela, Monſieur le Docteur? D'ailleurs on dit fort bien, il eſt excuſable, il a crû de bien dire, il a crû de bien faire. Ainſi vôtre obſervation eſtant fauſſe, on doit dire que vous eſtes comme ces chiens qu'on appelle en termes de chaſſe, *Caqueteurs*, parce qu'ils aboyent à faux.

CHA

CHAPITRE XVI.

LE trente-troiſiéme chapitre contient une fauſſeté manifeſte, de laquelle nôtre caqueteur ayant tiré une fauſſe conſequence, il ſe berce aprés cela de ſes propres chimeres.

J'avois dit dans la 18. page, ainſi qu'on le peut voir, La publication « de ce Dictionnaire eſt une affaire que « l'on fait attendre depuis plus de trente « ans, qui eſt une choſe honteuſe; « cependant on s'aviſe de dire qu'on « ne peut ſe refuſer la gloire de publier « ce Dictionnaire. Voicy ce que dit nô- « tre fidele Expoſiteur. *Pour la ſeconde propoſition, quand elle ſeroit vraye, la precedente eſtant fauſſe, ſon argument ne vaudroit rien: mais elle eſt encore pour le moins auſſi fauſſe que la premiere. Il taſche de la prouver en diſant que l'occaſion de publier le Dictionnaire n'eſt pas ſubite, puis qu'il y a trente ans qu'il eſt commencé.*

Je n'ay à répondre à cela autre choſe, Monſieur le fauſſaire, ſi ce n'eſt que vous en avez menti, & que je n'ay

point dit, qu'il y a trente ans que le Dictionnaire eſt commencé, car j'aurois dit cinquante. Ainſi toutes les inductions que vous tirez aprés cette menterie, ne ſont autre choſe qu'un amas d'impoſtures entaſſées les unes ſur les autres.

Chapitre XVII.

DAns le 35. chapitre nôtre Adverſaire fait encore paroître ſa mauvaiſe foy, laquelle eſt ſuivie d'un faux raiſonnement.

J'ay dit dans la 19. page de l'Apotheoſe, & je ſuis obligé de le repeter icy. Mais peut-eſtre que cette gloire „ conſiſte à publier ce Dictionnaire „ ſous les auſpices de ſon auguſte Pro„ tecteur; & c'eſt en quoy nous al„ lons faire voir qu'il y a encor moins „ de convenance. L'Academie dit elle„ même dans ſon Dictionnaire, ſur le „ mot *Auſpice*, que ce mot ſe prend „ pour la bonne conduite, la bonne „ fortune, l'appuy & la faveur de quel„ qu'un. Y a-t'il quelque gloire pour „ l'Academie de publier ſon Diction-

naire ſous la bonne conduite, ſous la “ bonne fortune, & ſous l'appuy du “ Roy? Quelle connexité y a-t'il donc “ entre gloire & auſpices? Si l'Acade- “ mie avoit dit, qu'elle ne peut ſe re- “ fuſer l'avantage, ou le bonheur de “ publier ſon Dictionnaire ſous les “ auſpices de ſon auguſte Protecteur, “ il y auroit du ſens & de la liaiſon; “ parce que les auſpices marquent na- “ turellement de favorables effets, qui “ peuvent influer dans le bonheur & “ l'avantage de l'Academie. Voilà com- “ me j'ay parlé: & voicy comme parle nôtre Hypercritique, qui fait comme les harpies, qui ſaliſſoient tout ce qu'elles touchoient.

De là nôtre Auteur conclud, qu'au lieu du mot de gloire, il falloit mettre celuy de bonheur. Je n'ay point dit qu'il *falloit* mettre le mot de *bonheur*, comme vous le ſuppoſez fauſſement; mais j'ay dit, Si l'Academie avoit dit qu'elle ne peut ſe refuſer l'avantage, ou le bonheur de publier ſon Dictionnaire, ce qui eſt fort different.

Aprés cela nôtre impoſteur changeant une ſeconde fois mes propres termes, & bâtiſſant ſur des fondemens

faux, tâche de tourner en ridicule ce que j'ay dit. Mais je vous prie, Monsieur le Raiſonneur, de laiſſer mon texte tel qu'il eſt, aprés quoy je vous défie d'en tirer les conſequences que vous pretendez. Eſt-ce que quand l'Academie auroit dit qu'elle ne peut ſe refuſer le bonheur de publier ſon Dictionnaire ſous la bonne conduite, ſous la bonne fortune, & ſous l'appuy du Roy, ſon expreſſion auroit eſté ridicule ? Qu'avez-vous à gloſer là deſſus ? Eſt-ce que la bonne conduite, la bonne fortune, l'appuy d'un grand Roy, ne peuvent rien influer dans le bonheur de l'Academie ? Laiſſez mon texte en l'état qu'il eſt, ſans y mêler vos ſophiſtiqueries, & je vous défie encore un coup d'y pouvoir rien trouver qui ne ſoit dans le bon ſens. Vous barbouillez les choſes les plus claires, & les plus évidentes, & aprés les avoir défigurées, vous les voulez tourner en ridicules: mais ce n'eſt que vôtre barbouillage qui l'eſt.

Tout le reſte de ce 35. chapitre n'eſt qu'un caquet qui n'aboutit à rien, & où nôtre barbouilleur veut me faire dire des choſes, où il n'y a pas la moindre

apparence, & où je n'ay nullement penſé.

Comme il s'obſtine à ſoûtenir que cette phraſe, *L'Academie ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon auguſte Protecteur*, ne friſe point le galimathias, ainſi que je l'avois dit, & qu'au contraire il pretend que je tombe dans des abſurdités manifeſtes; je m'en vais faire voir une ſeconde fois que j'ay eû raiſon de dire que le commencement de cette Epitre peche contre le bon ſens, & que même il friſe le galimathias.

I. Les gens qui ont la veûë tant ſoit peu droite voyent d'abord que la protection active marque dans la perſonne de celuy qui protege, puiſſance, autorité, credit, appuy, azile, faveur; & que la protection paſſive, découvre dans celuy qui eſt protegé, foibleſſe, beſoin, indigence, emprunt, dépendance. L'un fait du bien, l'autre le reçoit: l'un appuye, l'autre eſt appuyé: l'un ſoûtient, l'autre eſt ſoûtenu. S'il y a donc quelque gloire en cela, il eſt évident qu'elle eſt toute du côté du protecteur ou patron. Le partage

donc du protecteur eſt la gloire qu'il a de bien faire, comme celuy du protegé eſt l'avantage, le bien & l'utilité qu'il tire de cette protection. Il faut avoir l'eſprit entierement renverſé, pour ne pas convenir de cela. Et l'on a beau s'agiter, ſe débattre ; on a beau tortiller, & dire des injures, il demeurera toujours pour conſtant & indubitable, qu'il n'y a point de gloire du côté du beſoin, de l'indigence, de l'emprunt, de la dépendance ; mais bien du côté de celuy qui par ſon pouvoir, & par ſa generoſité remplit tous ces beſoins.

II. Par le propre aveû de l'Academie, on dit, Sous les auſpices de quelqu'un, pour dire Sous ſa conduite, ſous ſa bonne fortune, ſon appuy, ſa faveur. Ceux donc qui agiſſent ſous les auſpices d'un protecteur, agiſſent ſous ſa conduite, ſous ſa bonne fortune, ſous ſon appuy, ſous ſa faveur : ils reconnoiſſent donc qu'ils marchent ſous ſa conduite, & ſa bonne fortune ; qu'ils ſont ſoûtenus de l'appuy & de la faveur de ce protecteur. Tout cela ne marque-t'il pas beſoin, indigence, foibleſſe, emprunt, dépendance ? Or depuis

quand eſt-ce que la gloire eſt devenuë le partage des indigens, des foibles, de ceux qui empruntent, & qui ſont dans la dépendance ?

N'eſt-ce donc pas un galimathias à l'Academie, de dire *qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon auguſte Protecteur ?*

Publier un Dictionnaire ſous les auſpices du Roy, eſt ſelon l'explication de l'Academie, le publier ſous ſa bonne conduite, ſous ſa bonne fortune, ſous ſon appuy, ſous ſa faveur. C'eſt donc reconnoître que dans cette publication on a beſoin de la conduite, de la bonne fortune, de l'appuy, de la faveur du Roy. Ainſi en le publiant ſous les auſpices d'un ſi grand Monarque, il eſt naturel d'en attendre de l'avantage, du bonheur, du ſuccés ; mais nullement de la gloire, laquelle, n'en déplaiſe à nôtre Hypercritique, n'eſt nullement pour l'Academie, mais bien pour ſon auguſte Protecteur.

Que dans cette publication donc l'Academie diſe qu'elle ne ſe peut refuſer l'avantage, ou le bonheur de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpi-

ces de ſon auguſte Protecteur, elle parlera juſte, & convenablement ; parce qu'il y a relation & raport entre auſpices, & avantage ; parce que le naturel partage de ceux qui ſont protegés, eſt l'appuy & la faveur qu'ils reçoivent, & dont ils avoient beſoin ; ce qui marque pauvreté & indigence. Que l'Academie ne diſe donc pas qu'elle ne peut ſe refuſer *la gloire* de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon auguſte Protecteur, parce que la gloire eſt naturellement le partage de celuy qui protege, & non de ceux qui ſont protegez.

III. *L'Academie ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon auguſte Protecteur.* Y peut-il avoir de la gloire pour l'Academie de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de qui que ce ſoit, s'il n'y a pour elle nulle gloire à le publier ? Car s'il n'y a abſolument point de gloire pour elle dans la publication de ce livre, il n'y en peut avoir aucune par relation à ſon protecteur ; parce que cette relation, toute glorieuſe qu'elle puiſſe eſtre, ne fera pas qu'il y ait de la gloire dans une choſe où il n'y

en a abſolument point, puiſque ſelon les regles de la Logique, toute relation preſuppoſe un fondement : & ſelon celles de la Metaphyſique, *Non entis nullæ qualitates.* Or nous allons faire voir que bien loin qu'il y ait de la gloire pour l'Academie de publier ſon Dictionnaire, il n'y a pour elle que de la confuſion, & de la honte. Donc elle ne peut tirer aucune gloire relativement à la protection de ſon auguſte Protecteur, comme le pretend nôtre Hypercritique.

Pour que l'Academie pût dire qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire, il faudroit au prealable qu'il luy fût glorieux de le publier : il n'y a pas le mot à dire à cela. J'accorde qu'il luy auroit eſté glorieux de le publier, ſi les échantillons qui en avoient paru avant la publication, avoient eſté tels, qu'on eût pû concevoir une grande idée de tout l'ouvrage. Mais tout au contraire, Furetiere par la production qu'il fit des mots & des phraſes qui eſtoient contenuës dans la lettre G, avoit avant la publication du Dictionnaire fait connoître à la Cour & à tout le Royaume, l'état pitoyable

de ce livre. Il avoit par le parallele du sien avec celuy de l'Academie, fait voir à toute la terre la difference qu'il y avoit entre ces deux Ouvrages. Il avoit produit dans son second Factum, que toute la Cour a vû, un Memoire „ où Mezeray qui estoit de l'Academie, „ dit positivement, que ce qui estoit „ imprimé du Dictionnaire estoit ex- „ trêmement defectueux, tout plein de „ transpositions, d'omissions, de repe- „ titions, de fausses phrases, de mots „ douteux, de définitions, & de descri- „ ptions impropres, & qui n'expli- „ quoient point la nature des choses; „ Qu'il s'y estoit même glissé en plu- „ sieurs endroits des ignorances gros- „ sieres, comme tous ceux des Acade- „ miciens qui ont de fois à autre jetté „ les yeux dessus, l'ont reconnu.

Il avoit dit dans le même Factum, qu'on avoit vû souvent M. Racine trouvant à l'ouverture de ce qu'il y avoit d'imprimé de ce Dictionnaire, des choses qui ne luy plaisoient pas, s'écrier en plein Bureau, Où nous fourrerons-nous quand ce Livre viendra à paroître? Le public nous jettera des pierres. Que plusieurs autres s'écrioient

à toute heure, Est-il possible qu'on ait laissé passer cela dans le Dictionnaire? quelle ordure! quelle ignorance!

Ce même Auteur avoit à la face de la Cour, & de tout le Royaume défié l'Academie de luy montrer douze décisions qui ne fussent pas dans Vaugelas, dans Menage, & autres Auteurs qui avoient écrit sur la langue.

Pour qu'il y eût de la gloire pour l'Academie dans la publication de son Dictionnaire, il faudroit que Furetiere n'eût pas fait voir dans le même Factum leur bévûë sur le mot d'*Arts liberaux*, où il rapporte leurs propres termes tirez de la page 644. à la seconde colomne, où ils ont dit: *On appelle les Arts liberaux, les Arts qui peuvent* « *estre pratiquez par un homme de condition libre & ingenuë, & sans instrumens à machines. Ils sont opposez aux* « *arts mécaniques. La Grammaire, la* « *Rhetorique, la Dialectique, l'Arithmetique, la Musique, la Geometrie,* « *& l'Astronomie.* «

Sur quoy Furetiere ajoûte, qu'il n'y « a point d'ignorance plus honteuse « que celle où on peche contre les cho- « ses de sa profession. Ces Messieurs «

„ ſe diſent gens de belles lettres, & ſe „ pretendent établis pour cultiver les „ beaux arts. Ils ſont tous Poëtes, tant „ bons que mauvais : cependant ils „ ignorent que la Poëſie eſt le princi- „ pal, ou du moins le plus connu des „ Arts liberaux : ils oublient de la „ comprendre dans leur nombre, auſſi „ bien que la Peinture & la Sculpture, „ qui conſtamment en ſont les plus bel- „ les parties. Ils n'y comprennent pas „ non plus l'Architecture, qui y doit „ avoir plutoſt place que la Dialectique, „ dont la qualité eſt ſouvent conteſtée „ au college. Mais quand ils y mettent „ la Geometrie, l'Arithmetique, & „ l'Aſtronomie, qui ſont des ſciences „ demonſtratives, ils témoignent bien „ qu'ils ne ſçavent pas la difference „ qu'il y a entre les Sciences & les „ Arts : c'eſt bien loin de les connoître „ à fond, &c.

Enfin pour que l'Academie pût dire qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire, il auroit fallu que celuy de Furetiere n'eût point paru avant le ſien, lequel eſtant venu aprés a fait la figure d'un gueux à la ſuite d'un Prince. N'y ayant eû donc

que de la honte & de la confuſion à l'Academie de faire paroître ſon Dictionnaire aprés celuy de Furetiere, comment peut-elle dire qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de le publier ? Y a-t'il de la gloire pour une mere de faire voir à tout le monde un enfant qui a eſté fuſtigé par la main du bourreau ? Quelle eſt donc la gloire qui ſe preſente icy, pour avoir lieu de dire qu'on ne peut ſe la refuſer ?

De tout cecy il reſulte, que quand l'Academie a dit au Roy, qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon auguſte Protecteur, j'ay eû raiſon de dire que le commencement de cette Epître pechoit contre le bon ſens, & que même il friſoit le galimathias.

Qu'aprés cela nôtre Adverſaire, pour faire paroître la beauté de ſon eſprit, & ſa force à renverſer mes raiſonnemens, invente tant qu'il luy plaira de nouvelles friſures ? Une friſure de galimathias, une friſure d'ignorance, une friſure d'extravagance, metaphores qui ne ſont uſitées que dans les petites maiſons. Qu'il ſe déchaine, & qu'il exhale ſa bile par des injures, où l'on

ne voit que de la bave, & point de sel ; bien loin qu'elles m'offensent, elles feront à mon égard ce que font à l'égard des rieurs les farces d'un Harlequin, ou d'un Scaramouche.

CHAPITRE XVIII.

DAns le 36. chapitre nôtre Hypercritique se sert de prestiges, & d'illusions pour empescher qu'on ne découvre la verité, & étourdit les gens par son babil.

Sur ce que l'Academie a dit, *Les mots de prevoyance, de prudence, & de sagesse même, ne répondoient qu'imparfaitement à nos idées* ; j'avois dit, Il „ faut remarquer dans cette phrase, „ & dans ses semblables, que l'adverbe „ *même*, est un terme de gradation : en „ voicy un exemple dans une phrase „ semblable à celle de cette Epitre.

„ Les mots de Bonté, de Liberalité, & „ de Magnificence même, ne répon- „ doient qu'imparfaitement à nos „ idées, &c.

„ Il faut remarquer de plus que cette „ gradation, qui est comme un échelon,

ne se peut faire que par un terme qui « encherisse notablement sur celuy qui « le precede, comme fait celuy de magnificence sur celuy de liberalité : « autrement la gradation ne se feroit « point sentir, & le mot de *même*, y « seroit hors d'œuvre. Pour bien juger « donc de la phrase de cette Epitre, « voyons comme le Dictionnaire dans « le mot de Sageſſe, définit cette vertu. « Il la définit, comme on le peut voir, « par les mots de Prudence, circonspe- « ction, bonne conduite dans le cours « de la vie. La Sageſſe estant donc ainsi « définie, quelle gradation se trouve-t'il « dans cette phrase qui donne lieu de « mettre le mot de *même* ? Supposé que « la sageſſe dans l'idée que l'Academie « nous en donne, ne soit autre chose « que prudence, circonspection, bonne « conduite, y a-t'il lieu de parler de la « sorte, Les mots de Prevoyance, de « Prudence & de Sageſſe même ? Si au « lieu de sageſſe on s'estoit servi du « mot d'*Infallibilité*, par exemple, la « gradation s'y trouveroit ; parce que « le mot d'infallibilité encherit de « beaucoup sur celuy de prudence : « mais la sageſſe n'étant, selon l'Aca- «

„ demie, qu'une prudence, elle ne peut „ encherir ſur le mot de prudence. Voilà ce que contient la ſeconde remarque que j'avois faite.

Un homme qui auroit voulu combattre de droit fil mon raiſonnement, auroit tâché de faire voir que la definition que l'Academie donne de la *ſageſſe*, encherit ſur celle de la *prudence*: & faiſant voir par là qu'il y a de la gradation, il auroit prouvé que l'Academie a eû raiſon de ſe ſervir de l'Adverbe *même* : aprés quoy je n'aurois pas eû le mot à dire. C'eſtoit le chemin qu'il falloit prendre pour me combattre. Mais que fait nôtre Adverſaire, il ſe ſauve dans le retranchement de quelques diſtinctions obſcures & chimeriques, qui embrouillent plutoſt qu'elles ne demêlent la queſtion : & faiſant comme le renard, qui s'eſtant enfoncé dans ſon terrier, ſe couvre de terre ; il croit ſe dérober à nos yeux dans l'obſcurité de ſes ambages. Voicy ce qu'il dit dans ſon ſcientifique galimathias.

Pour demêler cette matiere à fonds, il eſt bon de la prendre dés ſon origine.

On ne dit point demêler une matiere à *fonds*, mais à *fond* ; faute qui eſt condamnée par l'Academie même, laquelle ſur le verbe *Traiter*, dit : Il a traité la matiere à *fond*. Et dans le mot de *fond*, elle dit qu'il ſe dit des matieres d'affaires, de procés, de queſtion, de doctrine. Exemple, Venez au *fond* de la queſtion.

Ce n'eſt pas en cette ſeule occaſion que nôtre Docteur a failli, car on voit que dans le 26. chap. page 77. il dit, Les corneilles au moins qui du *fonds* des chênes creux, pour dire du *fond*.

Et dans le chap. 38. page 116. Mais parce que je ne laiſſe pas d'y vouloir répondre à *fonds*.

Dirons-nous que ce ſont des expreſſions païſanes, comme il a dit de nous page 95. Ce ſeroit mal à propos que nous luy ferions ce reproche ; car les païſans ſçavent fort bien diſtinguer le fonds qu'ils cultivent, d'avec le fond d'un puits, d'avec le fond d'un chêne creux. Nous nous contenterons donc de dire que c'eſt une onziéme faute contre la langue. *Onziéme faute contre la langue.*

Selon la diſtribution ordinaire des Philoſophes, les vertus de l'entendement

ſont deux. La premiere qui ne raiſonne point, & s'appelle Intelligence ; la ſeconde qui raiſonne, & s'appelle Science.

Cette ſeconde ſe diviſe en quatre parties, dont deux ſont ſpeculatives, & deux practiques.

Les deux ſpeculatives ſont la ſcience des choſes ſublimes, & la ſcience des choſes inferieures.

Les deux Practiques ſont la prudence & l'art.

Or l'uſage des Philoſophes, qui eſt receu dans le monde, c'eſt d'appeller ſageſſe la premiere des deux parties ſpeculatives ; c'eſt à dire la ſcience des choſes ſublimes.

Et le commun uſage des hommes eſt d'appeller auſſi Sageſſe, la premiere des deux parties practiques, c'eſt à dire la prudence.

Ainſi le mot de Sageſſe ſignifie deux choſes, à ſçavoir la Prudence, ou bonne Conduite dans le cours de la vie ; & en même temps la connoiſſance des choſes.

Voilà ſa juſte & exacte definition.

Par conſequent le mot de Sageſſe ſignifie plus que le ſimple mot de prudence ; d'où il s'enſuit que la gradation eſt bonne, & que Meſſieurs de l'Academie

ont parlé tres-juſte dans leur Epitre.

Je demande au Lecteur, s'il voit bien clair là dedans, & s'il eſt bien perſuadé de la conſequence que nôtre Docteur veut tirer.

Cet homme peut dire comme ſaint Amant,

Mon eſprit à cheval ſur des coqueſſigruës.

Il fait la même choſe, que feroient des gens de Beaucaire, & de Taraſcon, qui ayant quelque demêlé ſur la peſche, voudroient aller à la ſource du Rhône pour vuider leur differend. Il va chercher ce que les Philoſophes ont dit de la Sageſſe : mais s'agit-il de cela ? Il s'agit de ce que l'Academie en a dit par ſa definition. C'eſt ſur cela que je me ſuis reglé ; c'eſt ſur cela que j'ay formé ma remarque critique, & non ſur ce que les Philoſophes ont dit. Encore ferois-je bien voir que ce qu'il en rapporte icy, n'eſt pas ſi net, ni ſi clair qu'il ne puiſſe eſtre conteſté, puis qu'il comprend la Prudence dans la Science, ce qui eſt faux ; car il ſe trouve une infinité de gens qui ne ſçachant ni A, ni B, ont une prudence exquiſe. Mais cela n'eſt pas de nôtre ſujet.

Or comme la queſtion dont il s'agit ne peut eſtre bien éclaircie, ni entierement vuidée, qu'en raportant la definition que l'Academie donne de la Sageſſe, & de la Prudence; il eſt à propos de les raporter icy toutes deux. Sur quoy l'on verra ſi l'Adverbe de gradation *même*, a eſté bien ou mal placé par l'Academie, ce qui eſt proprement le nœud de la queſtion.

PRUDENCE, *Vertu par laquelle on diſcerne ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter dans la conduite de la vie.*

SAGESSE, *Prudence, circonſpection, bonne conduite dans le cours de la vie, connoiſſance des choſes, ſoit naturelle, ſoit acquiſe.*

Voilà les deux definitions que donne l'Academie. Il falloit que nôtre Adverſaire fit voir que la Sageſſe eſtant ainſi definie, encherit ſur la Prudence, & qu'ainſi y ayant une gradation, l'Academie avoit raiſon de ſe ſervir de l'adverbe *même*. Mais ſi tout au contraire nous faiſons voir que par la definition que l'Academie donne, la prudence encherit ſur la Sageſſe, n'eſt-il pas vray que nous aurons obtenu au delà de ce que nous pretendions.

I. La prudence, dit l'Academie, eſt une vertu, par laquelle on diſcerne ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter dans la conduite de la vie.

La prudence eſt donc une vertu; mais l'Academie ne fait pas l'honneur à la Sageſſe de l'appeller vertu. Elle dit ſimplement, *Sageſſe, Prudence :* or il y a des prudences qui ne ſont pas vertus, & qui ſont même des vices; ce que le Sauveur nous fait connoître quand il dit, que les enfans de ce ſiecle ſont plus prudens que les enfans de lumiere: paroles qui ne ſe peuvent entendre d'une prudence qui ſoit vertu, mais vice; c'eſt à dire, de cette prudence qui employe la fourberie, la ruſe, & les ſtratagêmes pour parvenir à ſes fins, quoique mauvaiſes.

II. La prudence eſt une vertu par laquelle on *diſcerne* ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter dans la conduite de la vie.

Sur quoy il faut examiner ce que c'eſt que *diſcerner*.

Ce mot par la propre explication de l'Academie, ſignifie diſtinguer une choſe d'une autre, & en juger par comparaiſon. Or peut-on diſtinguer

une choſe d'une autre, & en juger par comparaiſon, ſans en avoir une parfaite connoiſſance ? Qui dit donc que la Prudence *diſcerne*, dit en même temps qu'elle a une parfaite connoiſſance : elle a donc plus qu'une ſimple connoiſſance acquiſe, ou naturelle ; mais nous parlerons encore de cela plus bas.

Voilà donc la Prudence qui eſt une vertu, qui diſcerne, qui diſtingue une choſe d'une autre, & en juge par comparaiſon, & qui par conſequent a une parfaite connoiſſance.

La Sageſſe eſt ſimplement une prudence, & en cette qualité elle peut eſtre un vice. Mais elle eſt une circonſpection, me dira-t'on. Voyons donc ſi le mot de Circonſpection luy donne quelque prerogative que n'ait pas la prudence ?

La circonſpection, ſelon l'Academie, eſt définie, *retenuë*, *diſcretion*. Il n'y a rien en tout cela qui encherille ſur la prudence, & ſur le diſcernement ; au contraire la circonſpection, la retenuë & la diſcretion, ſont des effets du diſcernement ; car dire que la prudence eſt une vertu par laquelle on diſcerne

ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter, c'eſt dire que par cette vertu nous avons la circonſpection, la retenuë, la diſcretion, parce que nous avons le diſcernement ; Que nous avons une bonne conduite dans le cours de la vie, parce que les gens qui diſcernent ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter, ne peuvent manquer d'avoir de la prudence, de la circonſpection, de la bonne conduite dans le cours de la vie.

Voilà donc juſques-là la prudence & la ſageſſe à billes pareilles, ſi ce n'eſt que l'Academie appelle la prudence vertu, & non la ſageſſe. Mais nous n'avons encore rien fait. La Sageſſe eſt, outre cela, definie ; *Connoiſſance des choſes, ſoit naturelle, ſoit acquiſe.* Ho que voilà une méchante queuë à écorcher ! comme nous tirerons-nous de ce mauvais pas ?

Nous répondons à cela, que la connoiſſance naturelle des choſes entre dans la raiſon formelle de la prudence, & y eſt compriſe, puiſque la prudence eſt une vertu par laquelle on *diſcerne* ce qu'il faut ſuivre, & ce qu'il faut éviter. Diſcernement qu'il ſeroit impoſſible de faire ſans avoir la connoiſ-

ſance naturelle des choſes. C'eſt de quoy tout homme de bon ſens doit convenir. Ainſi la Sageſſe ne ſurpaſſe point en cela la prudence.

Pour ce qui eſt de la connoiſſance acquiſe, je ſoûtiens qu'elle n'appartient nullement à la ſageſſe, mais ſeulement à la ſcience. En effet, combien voyons-nous de gens qui ont de grandes connoiſſances acquiſes, & qui pourtant ne ſont point ſages ? L'experience ne le fait-elle pas voir tous les jours ? S'eſt-il vû un homme qui eût de plus belles connoiſſances acquiſes que Guillaume Poſtel, à qui un Auteur a dit :

Legiſtam ſi quis, ſi quis reperire Poëtam,
Philoſophumque cupit : te petat, omnis homo es.

Il eſtoit Legiſte, Philoſophe, Mathematicien : il entendoit toutes les langues les plus difficiles de l'Orient. Il ſçavoit tous les ſecrets des Rabins, & des Cabaliſtes. Cependant avec toutes ces belles connoiſſances acquiſes il a donné dans des extravagances à le faire mettre aux petites maiſons. N'a-t'il pas écrit que la reparation des femmes n'avoit point eſté encore achevée, & que la

mere Jeanne, dont il s'eſtoit entêté, devoit achever ce grand ouvrage ? Tout le monde eſt rempli de ces ſortes de gens, qui ont fait naître cette phraſe burleſque : *Magis magnos clericos non ſunt magis magnos ſapientes* ; & qui ont donné lieu au ſobriquet de *Lettre ferit*, que les Perigordins, ainſi que le raporte Montagne, donnent aux gens qui avec toute leur ſcience ſont fous.

Ainſi quand j'ay laiſſé ces mots, *Connoiſſance des choſes naturelle ou acquiſe*, je n'ay rien ôté à la definition de la Sageſſe, par où elle pût encherir ſur la prudence, comme nôtre Hypercritique le pretend ; parce que la connoiſſance naturelle, comme je viens de faire voir, fait partie de la Prudence ; & que les connoiſſances acquiſes ne rendant pas l'homme ſage, mais ſçavant, ne luy appartiennent point. Ainſi je n'ay rien ôté à la definition que l'Academie a faite de la Sageſſe, qui luy pût donner de la ſuperiorité ſur la Prudence ; & nôtre Docteur n'a pas plus ſujet de s'en plaindre, qu'un homme qui ſe fâcheroit de ce qu'en l'y rendant ſon chapeau, on ne luy auroit pas

rendu une toile d'aragnée qui estoit dessus.

Je dis bien plus, & je soûtiens que cette definition que l'Academie donne de la Sagesse, est tres-defectueuse. Premierement, parce qu'elle n'a ni genre, ni difference, n'estant composée que de lambeaux, dont il y en a un qui ne luy appartient pas. En second lieu, parce que cette definition ne regarde que la sagesse de la chair, disant qu'elle est *Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie*; paroles qui ne nous definissent qu'une sagesse laquelle est reputée folie devant Dieu.

Ainsi la veritable definition de la Sagesse est celle-cy. Sagesse, vertu par laquelle l'homme se propose la plus excellente fin, & applique les plus convenables moyens pour y parvenir.

Pour conclusion je dis, qu'il s'ensuit par ce raisonnement, que la Sagesse, ainsi qu'elle est definie par l'Academie, prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie, bien loin d'encherir sur la prudence, luy paroit inferieure; & qu'ainsi quand l'Academie a dit, *Les mots de prevoyance, de prudence, & de sagesse même, ne répondoient qu'imparfaitement à nos idées*; elle n'a pas eû lieu de se servir de *même*, qui est un adverbe de gradation; puis qu'elle ne fait point voir par sa definition qu'il y ait de la gradation de la prudence à la sagesse.

Aprés cela que nôtre Hypercritique me dise tant d'injures qu'il luy plaira, qu'il fasse tant qu'il voudra le bâteleur & le comedien, disant: *Qu'est-ce cela? Le Dictionnaire que j'ay, est celuy de l'Academie: ne me trompay-je point? N'ay-je point pris celuy de Richelet, ou de Furetiere pour celuy de ces Messieurs? Un homme qui se mêle d'écrire, voudroit-il citer faux? mentir comme un mal honnête? en imposer impudemment au public?*

Je n'ay rien à répondre à toutes ces pantalonnades, si ce n'est qu'un homme qui se mêle d'écrire, ne doit pas dire, *en imposer*, mais dire simplement *imposer*. Ce qu'on luy va prouver par plusieurs autorités.

Il luy impose je ne sçay quel attentat, dit Mauc. sch. l. 2.

Il y a une certaine hypocrisie qui impose à tout le monde, dit M. de la

Rochefoucaud; & ne dit pas, *en* impose à tout le monde.

Il ne l'auroit pas fait, si vous ne luy aviez imposé, & fait accroire que vous estiez Prophete, dit d'Ablanc.

Imposer se dit aussi absolument, dit l'Academie. *Sa mine impose. La prononciation de cet Acteur impose. Vous imposez, pour dire, Vous trompez, vous ne dites pas la verité. Il a imposé à tout l'Univers*, dit le Pere Bouhours, sur le mot *Imposturer*.

Douziéme faute contre la langue.

Par tous ces témoignages il paroit qu'on ne dit point *En imposer*.

Mais ce n'est pas dans ce seul endroit que nôtre Hypercritique a fait cette faute : on voit que dans le chap. VIII. page 15. il a dit, *Il en impose, quand il dit*, &c.

Dans le 22. chap. page 69. *Quelle impudence d'en imposer au public ?*

Dans le 49. page 156. *Je n'ayme point à m'en laisser imposer ?*

Ainsi quand un homme écrit de cette maniere, & que dans un fort petit Ouvrage il fait douze fautes contre la langue, on a droit, en se servant de ses termes, de luy dire, Qu'il aille le grimaud apprendre à parler. Quand un tel

Auteur s'avise de prendre la défense de l'Academie, & d'écrire en François sans entendre la langue Françoise, on peut retorquer contre luy les injures qu'il a mal honnêtement proferées, & luy faire connoître qu'il est luy-même un temeraire & un étourdi. Ainsi Messieurs de l'Academie ont sujet de luy imposer silence, & luy dire, comme à un homme qui n'a pas les reins assez forts pour soûtenir leur cause :

Non tali auxilio, nec defensoribus istis Tempus eget.

CHAPITRE XIX.

LE 32. chapitre est employé à répondre à la troisiéme remarque critique, que j'ay faite sur cet endroit de l'Epitre, *Mais où trouver des termes pour raconter les merveilles de vôtre regne ? Que l'on remonte de siecle en siecle, on ne trouvera rien de comparable au spectacle qui fait aujourd'huy l'attention de l'Univers ?*

Sur cela j'avois dit, Ne semble-t'il « pas que ce spectacle est quelque chose « de different des autres merveilles que «

„ le Roy a faites dans ſon regne ? Pour „ faire voir clairement que cette ex- „ preſſion donne d'abord l'idée que „ nous diſons, on apporte pour exem- „ ple le fameux ſpectacle que l'Em- „ pereur Claudius donna au peuple „ Romain, &c.

Si nous avons pretendu, Monſieur nôtre Cenſeur, que cette expreſſion donnoit cette idée, nous le pretendons encore ; & voicy comme nous le prouvons.

Nous poſons au prealable trois faits qui ſont inconteſtables.

Le premier, qu'il y a une infinité de mots dans nôtre langue qui ont un ſens propre, & un ſens figuré : ce qui n'a pas beſoin de preuve, car il n'y a qu'à jetter les yeux dans le Dictionnaire. Ainſi le mot de *Spectacle*, dans le propre ſignifie, comme l'Academie même le dit, une repreſentation que l'on donne au public pour le divertir ; & dans le ſens figuré il ſe dit de tout objet extraordinaire qui attire les regards, l'attention ; qui arrête la veuë. Voilà comme parle encore l'Academie.

II. Nous poſons en fait, que comme le premier & naturel ſens d'un mot, eſt

le ſens propre ; auſſi la premiere notion qui ſe preſente de ce mot a l'eſprit, eſt celle du même ſens propre, plutoſt que du figuré, qui ne vient qu'aprés. Nous n'en voulons point d'autre preuve que celle que nous en donne le mot même de Spectacle, dont la premiere notion eſt une repreſentation que l'on donne au public pour le divertir ; & la ſeconde eſt un objet extraordinaire. Seconde notion, qui ne vient à ſe preſenter à l'eſprit que du ſecond bond.

III. Nous poſons en fait, comme une choſe dont on ne peut pas diſconvenir, que le Roy eſt un Prince aſſez puiſſant pour donner à ſon peuple quelque grand ſpectacle ; car on a vû qu'il n'a fait pendant ſon regne que de grandes choſes. Il n'y a rien en tout cela dont on ne doive convenir.

Cela eſtant preſuppoſé, examinons les paroles de l'Epitre, où il eſt dit, *Que l'on remonte de ſiecle en ſiecle, on ne trouvera rien de comparable au ſpectacle qui fait aujourd'huy l'attention de l'Univers.*

Je demande en quel ſens le mot de Spectacle eſt-il dans cette phraſe ? Il eſt conſtant qu'il n'y eſt que dans un

ſens figuré. Or eſt-il que le ſens figuré n'eſt pas celuy qui ſe preſente le premier, mais bien le ſens propre, dans lequel le mot de Spectacle ſignifie une repreſentation que l'on donne au Public pour le divertir. Donc j'ay eu raiſon de dire que cette expreſſion donnoit d'abord l'idée de quelque ſpectacle different des autres merveilles que le Roy a faites dans ſon regne, parce que la premiere idée qui ſe preſente ſur le mot de Spectacle, n'eſt pas celle qui vient du ſens figuré, mais du ſens propre, qui nous marque une repreſentation qu'on donne au Public pour le divertir.

CHAPITRE XX.

ON trouve enſuite dix chapitres employés contre la IV. Remarque que j'avois faite ſur ces paroles de la Preface : *C'eſt en cet état où la langue Françoiſe ſe trouve aujourd'huy qu'a eſté compoſé ce Dictionnaire.* J'avois " dit là-deſſus dans ma remarque, Cette " expreſſion eſt loûche par le voiſinage " de ces mots, *Aujourd'huy qu'a eſté* "

" *compoſé le Dictionnaire*; car cela laiſſe " quelque idée, que c'eſt aujourd'huy " que ce Dictionnaire a eſté compoſé. " On pouvoit facilement éviter ce dé- " faut en diſant, C'eſt dans cet état où " ſe trouve aujourd'huy la langue " Françoiſe, qu'a eſté compoſé ce " Dictionnaire.

Il faut remarquer là deſſus que dans cette phraſe, *C'eſt en cet état que la langue Françoiſe ſe trouve aujourd'huy qu'a eſté compoſé le Dictionnaire*, il n'y a point de virgule entre *aujourd'huy*, & *qu'a eſté compoſé le Dictionnaire*, ainſi qu'on le peut voir dans ladite Preface. Sur quoy voicy comme je raiſonne. Ou nôtre Hypercritique a vû cette phraſe dans la Preface du Dictionnaire, ou il ne l'a point vûë. S'il la vûë, il a pû reconnoître qu'il n'y a point de virgule, ainſi c'eſt hors de propos qu'il a fait un ſi grand raiſonnement, pour prouver que le ſens de cette phraſe ſe détermine par la virgule, puis qu'il n'y en a effectivement point.

S'il ne l'a point vûë, c'eſt donc à luy une imprudence de s'en eſtre fié au raport d'un homme qu'il accuſe ſi ſouvent de mauvaiſe foy : mais comme

il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu faire tant d'écritures ſans avoir verifié ſur l'original, s'il y avoit une virgule ou non, nous pouvons inferer qu'il y a eû de la mauvaiſe foy de ſa part, d'avoir voulu établir la determination du ſens de cette phraſe ſur une ponctuation qui ne s'y voit pas.

Mais pour revenir à nôtre remarque contre laquelle il entaſſe Oſſa ſur Pelion, nous dirons que cette phraſe, *Aujourd'huy qu'a eſté composé le Dictionnaire*, eſtant conſtruite ſans aucune ſeparation de virgule, tous ces dix chapitres que je compare à dix alembics, où il a diſtillé ſon cerveau, ne feront pas que ce voiſinage ne laiſſe l'idée que nous diſons. Je veux bien croire que ce qu'il a dit touchant la determination du ſens d'une phraſe, eſt veritable; mais cela n'empeſche pas que cette idée qui ne ſe preſentera pas à tous, ne puiſſe ſe preſenter à quelques-uns, & cela ſuffit pour faire accuſer l'expreſſion de défaut. Car de même que Jules Ceſar diſoit qu'il ne ſuffiſoit pas que ſa femme fût chaſte, mais qu'il falloit qu'elle fût encore exempte de ſoupçon; une Preface qui a eſté vûë de tant d'habiles

gens, ne doit pas ſeulement eſtre exempte de faute, mais même de tout ce qui en peut avoir l'apparence. Quand donc j'ay dit en ſuite, qu'on pouvoit aiſément éviter ce défaut en diſant, *C'eſt dans cet état que ſe trouve aujourd'huy la langue Françoiſe, qu'a eſté composé le Dictionnaire*, ma correction eſt juſte, parce qu'elle éloigne l'idée qui provenoit du voiſinage de ces mots, *Aujourd'huy qu'a eſté composé le Dictionnaire*. Et la cenſure qu'en fait nôtre Hypercritique, eſt ridicule, n'eſtant fondée, comme l'on peut voir, que ſur des inconveniens chimeriques qu'il ſe forge de gayeté de cœur, & qui marquent évidemment la démangeaiſon qu'il a de critiquer, & la dépravation de ſon goût.

CHAPITRE XXI.

DAns le 48. chapitre nôtre Adverſaire pretend que c'eſt à tort que j'ay cenſuré dans ma cinquiéme remarque cette periode, où la Preface dit: *Ainſi les conteſtations qui naiſſent au ſujet des mots, & des façons de parler*

qu'on employe dans le diſcours, naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité, & du plus bel eſprit.

Dans ma remarque critique j'avois dit que cette repetition de *naiſſent*, & *naiſſent*, a quelque choſe de choquant. Nôtre Hypercritique s'eſt fort choqué de cela, & nous dit à ſon ordinaire force injures. Mais elles n'empeſcheroit pas que nous ne ſoûtenions, & ne prouvions que cette repetition de *naiſſent*, & *naiſſent*, a quelque choſe de deſagreable. Voicy comme on le va faire voir.

Le Lecteur remarquera, s'il luy plait, 1. que la periode de queſtion contient deux membres, dont le premier eſt, *Ainſi les conteſtations qui naiſſent au ſujet des mots, & des façons de parler qu'on employe dans le diſcours.*

Le ſecond membre eſt, *Naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité, & du plus bel eſprit.*

Il remarquera en ſecond lieu, que le premier membre de cette periode tient l'eſprit en ſuſpens, & luy fait attendre quelque choſe de nouveau par ce debut, *Ainſi les conteſtations qui naiſſent au ſujet des mots & des façons de parler*

qu'on employe dans le diſcours. Suſpenſion qui ſe remarque dans toutes les phraſes de même ſtructure, telles que ſont les ſuivantes.

Ainſi les diſputes qui arrivent au ſujet de la préſeance.

Ainſi les murmures qui s'élevent au ſujet des malverſations qui ſe commettent.

Ainſi les querelles qui ſurviennent au ſujet des pretenſions que l'on a de part & d'autre.

L'eſprit eſtant donc en ſuſpens, s'attend, comme j'ay dit, à quelque choſe de nouveau, & ne le trouvant pas, puis qu'aprés cette ſuſpenſion il trouve encore le mot de *naiſſent*, il ne ſe peut faire que cette repetition, à laquelle il ne s'attendoit pas, ne le choque. La choſe paroîtra évidemment dans les periodes ſuivantes, qui ſont conſtruites de même maniere.

Ainſi les diſputes qui *arrivent* au ſujet de la préſeance que chacun veut avoir, *arrivent* entre les perſonnes de la premiere qualité, & du premier rang.

Ainſi les murmures qui *s'élevent* au ſujet des malverſations, & des griveleries qui ſe commettent, *s'élevent* ſou-

vent entre les perſonnes, &c.

Ainſi les querelles qui *ſurviennent* au ſujet des pretenſions que l'on a de part & d'autre, *ſurviennent* ſouvent entre, &c.

Comme donc la repetition du même verbe dans le ſecond membre, choque dans ces periodes, il ne ſe peut que dans le fait de queſtion, la repetition de *naiſſent*, qui ſe trouve dans le ſecond membre de la periode, ne ſoit deſagreable, puis qu'en cette occaſion l'eſprit s'attendoit à quelque autre choſe. Cela eſtant, tous les beaux exemples que nôtre Hypercritique va peſcher dans Virgile, & dans d'autres Auteurs, pour faire paſſer cette repetition, & la faire paroître dans les regles, ſont auſſi mal employés que le ſeroient des pendans d'oreille que l'on mettroit à des oreilles de ſouliers.

Achevons de juſtifier nôtre remarque, où nous diſons que ce *Du plus bel eſprit*, choque bien encore davantage.

Il eſt abſolument neceſſaire de mettre tout au long nôtre remarque, pour faire voir l'égarement & l'impudence de nôtre Critique. Voicy comme je parle dans ma remarque.

Pour bien demêler la choſe, il faut « obſerver que l'on dit fort bien, Eſtre « de qualité, eſtre de la premiere qualité; mais qu'on n'a jamais dit, Eſtre « de bel eſprit. Quand on dit donc, « Naiſſent ſouvent entre les perſonnes « de la premiere qualité, c'eſt comme « ſi l'on diſoit, Naiſſent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité. «

Or ſuppoſons qu'il y ait ainſi dans « le texte de la Preface: pourroit-on « dire, Naiſſent ſouvent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité, & du plus bel eſprit. Il eſt évident « que cela ne ſe peut pas bien dire, par « la raiſon qu'on ne dit pas, *Eſtre de bel eſprit*, comme l'on dit, *eſtre de la premiere qualité*. Ainſi l'un ſe diſant, « & l'autre ne ſe diſant pas, cette difference fait que dans la même periode « on n'a pû lier ces mots, *perſonnes de la premiere qualité*, avec *du plus bel eſprit*. On confirme ce raiſonnement « par d'autres exemples. On dira fort « bien, Naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité, & de « la plus belle humeur; parce qu'on dit « Eſtre de belle humeur, comme l'on «

„ dit, Eſtre de qualité, de la premiere „ qualité : & cette conformité fait „ qu'on peut lier ces deux expreſſions „ l'une avec l'autre; mais on ne dira pas, „ Naiſſent entre les perſonnes de la „ premiere qualité, & du plus excellent „ raiſonnement; parce qu'on ne dit pas „ eſtre d'un excellent raiſonement. Ainſi „ pour parler juſte, il faudroit dire en „ cet endroit; Naiſſent entre les perſon- „ nes de la premiere qualité, & qui ont „ le raiſonnement le plus excellent. Au „ contraire on dira fort bien, Naiſſent „ entre les perſonnes de la premiere „ qualité, & du plus vigoureux tempe- „ rament, parce qu'on dit, Eſtre d'un „ vigoureux temperament. Voilà mot à mot le contenu de ma remarque.

Je demande là deſſus au Lecteur, ſi mon raiſonnement eſt tellement embrouillé, qu'il y ait ſujet de dire, comme nôtre Hypercritique le dit, que je me pers dans ce que je veux dire ? S'il a lieu de me dire, *Philoſophe à la douzaine, il veut ſe meſler de chercher des raiſons en établiſſant des premiſſes, & il ſe barbouille de maniere, qu'aprés s'y eſtre repris pluſieurs fois, à peine peut-il ſortir de l'embarras où il s'eſt fourré.*

Il ſe pique cependant de bien demeſler la choſe, &c. Où eſt donc cet embarras où nôtre viſionnaire pretend que je me ſois fourré ? Aprés pluſieurs injures qu'on peut voir dans ſon ouvrage, il dit : *Quelle horrible obſcurité ! Il nous donne un ſyllogiſme qui a quatre termes : qu'il aille étudier en Logique le grimaud, & qu'il n'ait pas l'impudence de venir occuper de ſes aſneries le loiſir des honnêtes gens ? Que ceux qui ont pû s'y laiſſer tromper doivent avoir de honte. Qu'il aille l'ignorant apprendre au college, qu'en tout ſyllogiſme un des termes de la premiere propoſition doit eſtre repeté dans la ſeconde, tel qu'il eſt dans la premiere, & non comme icy avec une addition.* absurdité !

Je prie le Lecteur de me dire s'il a trouvé un ſyllogiſme dans tout le contenu de ma remarque ? On voit dans l'hiſtoire de Dom Quichote, que ce chevalier errant ayant le cerveau troublé, prit des moulins à vent pour des geants, & que s'eſtant couvert de ſon écu, & mis la lance en arreſt, il pouſſa ſon cheval contre un des moulins, croyant de combattre un geant. Voicy le même égarement. Voilà un

ſyllogiſme, s'écrie nôtre extravagant, de même que Dom Quichote croit, Voilà un geant.

Quand un homme lettré prend, pour un ſyllogiſme
Un diſcours qui n'eſt ſimplement
Qu'un naturel raiſonnement ;
Et que ſur un paralogiſme
Et de fauſſes inductions
Il forme ſes aſſertions,
C'eſt ce que proprement on appelle Aſnerie.
Mais lors que ſe laiſſant conduire à ſon erreur,
Il peſte, il crie, il injurie,
Et s'abandonne à la fureur ;
C'eſt ce qu'en bon François l'on nomme la marote
Du Chevalier errant appellé Dom Quichote.

Mais c'eſt faire trop d'honneur à cet homme-là, que de luy chercher une comparaiſon dans l'Ordre de Chevalerie ; il a bien mieux l'air d'un pedant que d'un Chevalier : car ceux qui ont lû ſon ouvrage, peuvent avoir remarqué que ſa maniere eſt de démonter un diſcours naturel & ſans art, & le dreſſer en propoſitions reglées, en majeure en

mineure, de traîner le college par tout, de critiquer ſur des miſnuties dans la rigueur des regles ; & dans cette occaſion il s'en vient en criant, Voilà un ſyllogiſme. Voilà la premiere, la ſeconde, la troiſiéme propoſition. Voilà quatre termes. *In forma ſic argumentor.* Aprés quoy il s'imagine qu'en ſe mettant en colere, en diſant des injures, & ſuppoſant fauſſement des faits, il troublera tellement le Lecteur qu'il le depaïſera, & luy fera prendre le change.

Pour concluſion il croit m'avoir mis hors de combat, en diſant que dans cette phraſe, *Naiſſent entre les perſonnes de la premiere qualité, & du plus bel eſprit* ; les mots *du plus bel eſprit*, ne ſe raportent point au verbe *Eſtre*, comme je le pretens, mais à *perſonnes* ; & qu'ainſi l'Auteur de la Preface n'a point failli en diſant, Naiſſent entre les perſonnes de la premiere qualité, & du plus bel eſprit. Ouy, mais Monſieur, quand vous me devriez dire encore plus d'injures que vous ne m'en avez dites, je vous répons que ſi bien l'on dit, perſonnes d'eſprit, perſonnes de bel eſprit, avec l'article indefini, on ne dit point, Perſonnes du bel eſprit,

encore moins Perſonnes du plus bel eſprit, avec l'article defini : & je vous défie de me montrer aucun bon Auteur qui ait parlé de la ſorte. Ainſi en pareille occaſion, au lieu de dire, Naiſſent entre les perſonnes de la premiere qualité, & du plus bel eſprit, il faut prendre un autre tour, & s'énoncer de quelque autre maniere.

D'ailleurs quoy qu'on diſe, Perſonnes de bel eſprit, de même qu'on dit Perſonnes de la premiere qualité, il faut remarquer que dans la phraſe, Naiſſent entre les perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit, ce *Du plus bel eſprit*, ne ſe trouve pas lié immediatement avec perſonnes. Ainſi le verbe ſubſtantif qui n'eſt point exprimé, trouve à ſe placer dans ce vuide, de maniere qu'on ſouſentend naturellement, *qui ſont* du plus bel eſprit. Or n'eſtant pas l'uſage de dire, qui ſont du plus bel eſprit, il s'enſuit que ces deux manieres de parler n'ont pû ſe joindre enſemble.

Mais je ne ſuis pas encore hors d'affaire. Nôtre Juge qui ne pardonne rien, a découvert avec ſes yeux de linx, deux petits vers dans ma proſe, dont il me

fait un crime dans ſon 49. chapitre. Peut-eſtre que le Public, qui n'eſt pas ſi rigoureux, me les pardonnera pour le plaiſir que je luy feray de luy en montrer ſeize dans la Preface du Dictionnaire, laquelle contient vingt fois moins de matiere que l'Apotheoſe. Les voicy :

Se trouve aujourd'huy qu'a eſté
Compoſé le Dictionnaire.
Qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots.
Elle s'eſt retranchée à la langue commune.
On en peut dire autant de ce verbe Parler.
Qu'elle eſt la principale, & qu'elles ſont les autres.
A la ſignification
Du mot dont il eſt ſynonime.
N'a point formé de mot primitif en François.
Qu'il n'eſtoit pas beſoin d'en faire mention.
Juſques ſur ceux qui ſont devenus fort communs.
Ont formé des façons de parler figurées.
Qui viennent du Latin, ou de quelque autre langue.

Et dont il compoſa luy-même une Grammaire,
Qui nous a conſervé cette petite Hiſtoire.
Dont elle a enrichi la langue Italienne.

Voila ſeize vers tous bien de rente, & aſſortis de toutes leurs dimenſions. Où en ſerois-je, bon Dieu! ſi nôtre Hypercritique en avoit trouvé autant dans mon Ouvrage: il auroit crié haro ſur moy de toute ſa force, & je n'aurois pas eſté bon à jetter aux chiens. Cependant en cherchant ces vetilles, il a trouvé chape-chute, & pénſant bien faire ſa cour à M. Charpentier Auteur de cette Préface, qui luy a donné ſon approbation pour ſon Livre, il a fait comme l'Aſne d'Eſope, qui croyant careſſer ſon Maître, luy donna des coups de pied au viſage.

Il ſera bon pour divertir le Lecteur, de raporter icy les paroles dont ſe ſert nôtre Adverſaire en critiquant ſur les deux petits vers qu'il a trouvé dans ma proſe. *Je ne m'amuſeray pas* (dit-il) *à reprocher à cet habile homme, que comme il fait de la proſe en vers, il fait auſſi des vers en proſe; témoin ces mots*

de l'endroit que je viens de citer:

Mais qu'on n'a jamais dit,
Eſtre de bel eſprit.

Qui ſont, comme l'on voit icy, deux vers bien meſurez & bien rimez. Ces fautes qui ſeroient groſſes pour un Ecrivain d'une autre volée, ſont trop legeres pour un auteur de ſon acabi.

Sur cela je répons, que ſi ces fautes ſont groſſes pour un Ecrivain d'une autre volée, ſeize vers dans de la proſe de peu d'étenduë, doivent donc eſtre de groſſes fautes pour l'Auteur de la Preface du Dictionnaire, & pour Meſſieurs de l'Academie qui l'ont vûë & examinée avant que la faire imprimer. Ainſi ayant découvert ces groſſes fautes faites par des Auteurs de cette volée, & me voyant autoriſé par le propre témoignage de mon cenſeur, je puis en toute ſeureté les conter pour tout autant de Remarques critiques; puiſque de l'aveû de mon Adverſaire, ce ſont de groſſes fautes: & ce ſera dans cette occaſion que j'auray lieu de citer l'Axiome de droit, qui dit: *Nullum majus patrocinium quàm quod ab adverſario ſumitur.*

XVI. Remarques critiques.

Venons maintenant au joli mot

d'*Acabit*, que nôtre Auteur écrit ſimplement *Acabi*, ce qui ne peut pas paſſer pour une faute d'impreſſion, puis qu'il n'en eſt point fait mention dans l'Errata. Mais c'eſt peu de choſe que cela. J'ay eu la curioſité de voir la propre ſignification de ce mot dans les trois Dictionnaires. Richelet nous apprend que ce mot ſe dit de la qualité des viandes: Piece de bœuf de bon, ou mauvais acabit. Furetiere dit, Bonne ou mauvaiſe qualité d'un fruit. On le dit proprement des poires, ſelon qu'elles ſont de bonne nature, de bon plan, & de bon terroir. Quelques-uns le diſent des viandes, & des étoffes. Menage dit que le peuple dit, D'un bon acabit, pour dire d'un bon achat. L'Academie dit, Qualité bonne, ou mauvaiſe de certaines choſes. Il ſe dit principalement des fruits & des legumes. Des poires de bon acabit. Ces petits pois ne ſont pas de bon acabit.

Sur quoy il eſt à remarquer, que quand quelque mot ſe prend dans un ſens figuré, c'eſt l'uſage de ces Dictionnaires d'en donner des phraſes; mais qu'ils n'en ont donné aucune ſur le mot d'Acabit dans le ſens figuré. Ainſi cette

cette maniere de parler, *pour un auteur de ſon acabi*, eſt toute de l'invention de nôtre Docteur. Or comme on ayme fort en France les mots nouveaux, les provinciaux qui ſeront curieux de beaux livres, écriront à leurs amis à Paris de leur en acheter qui ſoient de quelque auteur de bon acabit: & les Libraires ſuivant ce bel uſage, diront à ceux qui viendront dans leur boutique: En voilà, Monſieur, un qui eſt d'un auteur de bon acabit. On mettra ſur les écriteaux, Bibliotheque de M. tel à vendre, contenant tant de volumes, tous d'Auteurs de bon acabit. On ne voit, dira-t'on, dans le cabinet de M. tel que des livres de bon acabit. Quelle obligation n'aura pas la Republique des Lettres à l'inventeur d'une Metaphore ſi ſpirituelle, & d'une maniere de parler ſi mignonne? Dieu ſçait ſi les precieuſes qui ſont friandes des expreſſions bizarres & ridicules, laiſſeront celle-là ſans la faire entrer dans leurs converſations; & ſi elles ne diront pas quand l'occaſion s'en preſentera: *Ces fautes qui ſeroient groſſes pour un Ecrivain d'une autre volée, ſont trop legeres pour un auteur de ſon acabi.*

CHAPITRE XXII.

DAns le 50. & dernier chapitre nôtre Hypercritique, qui m'a dit mille injures dans le 49. paroit en Miſſionnaire, & fait une exhortation patetique, diſant : *Il ſemble que ce Cynique dans ſes railleries ne puiſſe employer d'autres comparaiſons que celles de Dieu, de Jeſus-Chriſt, de l'Ecriture ſainte & de l'Egliſe. Il s'en ſert à tous propos. On y voit de tous côtés miſes à de fort bons uſages ces quatre choſes ſi dignes de nos reſpects. Un nom que la Synagogue n'oſoit prononcer, un nom devant qui tout genou doit fléchir, une parole qui a fait le monde, & un corps myſtique dont la dignité eſt élevée au deſſus de toutes les puiſſances de la terre.* Que répondrons-nous à cela, car voilà qui eſt fort ſpecieux, quoy qu'il ſoit fauſſement imputé. Nous répondrons, *Abbaiſſez la lanterne Monſieur le lanternier.*

Ce Docteur en verbiage, aprés avoir dans le 49. chapitre écumé comme un verrat, & violé toutes les regles de la bienſeance & de la moderation, vient dans celui-cy faire le marmiteux, & croit qu'il luy eſt permis de caſſer le nez à un homme avec un goupillon, pourveu qu'aprés cela il le trempe dans de l'eau benite. Penſe-t'il qu'on ait oublié la fureur avec laquelle il s'eſt déchaîné dans le precedent chapitre, & que paroiſſant maintenant avec un Crucifix en main, on le prendra pour un Apôtre ? Dans le païs du bon ſens ces manieres hypocrites, & ces paroles ſpecieuſes s'appellent forfanteries. Les gens d'eſprit rient de ſemblables predications, & l'Ecriture nous apprend de nous en mocquer, quand elle nous dit : *Num & Saul inter Prophetas ?*

Sur la fin de ce chapitre cinquantiéme il s'amuſe à critiquer ces quatre vers,

Mais la raiſon iey paſſeroit pour folie,
Elle ne recevroit que mépris & rebut;
Car eſtre hors de l'Academie,
En fait d'expreſſion c'eſt eſtre hors de ſalut.

Dans ce vers je n'ay point aſpiré l'H, au mot de *hors*; & c'eſt ſur cela que nôtre Cenſeur crie au meurtre. Pour ma juſtification je dis,

I. Que dans le mot de *Honte*, l'H, re s'aſpire pas moins qu'en celuy de *Hors*; cependant la Fontaine, qui eſtoit de l'Academie, ne l'a pas aſpiré dans ce vers de la premiere de ſes Fables.

Quand trois filles paſſant, l'une dit c'eſt grand honte.

La licence que j'ay priſe n'eſt donc pas hors d'exemple.

L'H s'aſpire au mot de *Hardi*: cependant pour dire, Une entrepriſe hardie, on prononce une *Entrepriſardie*.

En *Haridelle*, l'H s'aſpire: cependant on prononce une *Vieillaridelle*.

En *Haſardeux*, l'H s'aſpire, & neanmoins on prononce une *Enirepriſaſardeuſe*. L'H s'aſpire à *Haſard*: cependant au lieu de dire, Coup de hazard, on prononce coup *d'aſard*.

On produiroit mille autres exemples de cette nature; mais en voicy un qui eſt remarquable. Dans *Haleine*, l'H ne s'aſpire pas; car l'Academie même dit, Avoir l'haleine bonne, l'haleine douce: cependant dans le mot *Halener*, l'H s'aſpire, ainſi que le dit l'Academie, de même que dans *halenée*; car elle dit, Il m'a donné une halenée de vin.

Il paroit donc par là que ce n'eſt pas un ſi grand crime de prendre une pareille licence.

J'ajoûte à cecy l'autorité de Meſſieurs de Port-Royal, qui dans l'art de parler, diſent en propres termes: *Il y a une ſimpathie merveilleuſe entre la voix de ceux qui parlent, & les oreilles de ceux qui entendent. Les mots qui ſe prononcent avec peine, choquent ceux qui les écoutent. Les organes de l'ouie ſont diſpoſés de telle ſorte, qu'ils ſont bleſſés par un diſcours dont la prononciation bleſſe les organes de la voix. Le diſcours ne peut eſtre agreable à celuy qui écoute, s'il n'eſt facile à celuy qui le prononce. L'Aſpiration* (avoient-ils dit auparavant) *ſe fait quand on pouſſe la voix contre le goſier avec quelque force*: ce qui ne peut ſe faire ſans quelque rudeſſe, comme en prononçant *eſtre hors*, pour *eſtrors*; rudeſſe que la Poëſie abhorre extrémement. Ce qui eſtant, il eſt viſible qu'il vaut mieux en ſemblables rencontres, s'accommoder à la delicateſſe de la Poëſie & des oreilles, qu'obeïr à la regle, qui ordonnant d'aſpirer l'H, nous engage à une prononciation rude. On peut donc dire là

Liv. 3. ch. 1.

dessus ce que dit Quintilien : *In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant* : que quelquefois les défauts agréent plus que les vertus. Ce même auteur met parmi les perfections de son Grammairien, d'ignorer certaines choses. Longin dans son traité de l'Eloquence ne dit-il pas que ce qui est si exact & si étudié, tient du bas stile, & dégenere toujours dans le genre d'écrire le plus vil ? Ciceron veut qu'il soit quelquefois permis à son Orateur d'errer, & d'imiter les Dames, qui ont souvent plus de grace en se negligeant qu'en se parant de leurs plus riches ornemens. J'ajoûteray à tout cecy ce que Pline le jeune disoit d'un Declamateur de son tems, lequel gardoit avec trop d'exactitude les reglès de l'Elocution : *Nihil peccat, nisi quòd nihil peccet.* Nous pouvons aprés les autoritez de tant d'habiles gens, nous consoler de toutes les injures que nôtre Hypercritique nous peut dire là dessus.

Lib. 2. cap. 3.

Lib. 9. ep. 26.

CHAPITRE XXIII.

J'Ay dit au commencement de cet Ouvrage, que les injures de nôtre Censeur m'ont esté un collyre qui m'a éclairci la vûë, & qui m'a fait voir distinctement mille fautes que je n'avois pas apperceuës la premiere fois que je lûs ce Dictionnaire. J'ay donc observé sur l'Epitre, & dans la seconde periode, où l'Academie dit au Roy, que son Dictionnaire est un Recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phrases, dont l'Eloquence & la Poësie peuvent former des Eloges ; j'ay observé, dis-je, qu'il y a à faire deux remarques critiques tres-considerables.

Cet Ouvrage est un Recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phrases, dont l'Eloquence & la Poësie peuvent former des Eloges.

XVII. *Remarque critique.*

Ce Dictionnaire n'a donc esté fait que pour les Orateurs, & les Poëtes, qui voudront faire des Eloges : ainsi

les Predicateurs qui voudront preſcher contre le vice ; & les Poëtes qui, comme Depreaux & Moliere, voudront le faire haïr, viendront inutilement chercher des termes, & des phraſes dans ce Dictionnaire.

Si quelqu'un parlant d'un Livre, diſoit que c'eſt un fidele Recueil de tous les termes, & de toutes les expreſſions, dont on peut ſe ſervir dans les converſations galantes, les vrais Devots ne jugeroient-ils pas d'abord, que ce n'eſt pas là où il faut chercher le langage de la pieté ? Et ſi au contraire on diſoit à un jeune courtiſan, que les Soliloques de ſaint Auguſtin ſont un Recueil fidele de toutes les expreſſions affectueuſes, dont une Ame devote peut former des oraiſons & des prieres, ne ſe tiendroit-il pas pour dit, que ce n'eſt pas là où il trouvera des fleurettes ? L'Academie dit au Roy, que le Dictionnaire eſt un Recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phraſes, dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges ; quelque zele donc que les Predicateurs ayent pour foudroyer les vices par leurs invectives, & les Poëtes par leurs ſatyres, ils n'y

trouveront rien qui ſerve à leur deſſein ; & il faudra, s'ils ne ſont pas aſſez habiles pour ſe paſſer du Dictionnaire, qu'ils ne faſſent que des éloges & des panegyriques.

XVIII. *Remarque critique.*

Je ſuppoſe qu'un Orateur, parlant de la magnificence des maiſons Royales, veuille faire la deſcription du Louvre, & qu'il commence par la ſale des gardes Suiſſes, où l'on voit quatre cariatides, ou ſtatuës en figure de femmes, de douze pieds de haut, qui ſoûtiennent une tribune enrichie d'ornemens. Le mot de *Cariatide*, qui doit neceſſairement entrer dans cette deſcription, n'eſt pas dans le Dictionnaire : donc il n'eſt pas vray de dire que cet Ouvrage eſt un Recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phraſes, dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges. On verra encore pluſieurs fois dans la ſuite cette même remarque, à l'occaſion de pluſieurs autres mots obmis : par où il paroîtra évidemment que c'eſt contre la verité qu'on a dit, que ce Dictionnaire eſt un Recueil

fidele de tous les termes & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges.

CHAPITRE XXIV.

I'Ay dit que l'Academie tombe dans une manifeſte contradiction, en ce que dans ſon Epitre donnant au Roy des Eloges qui luy conviennent, elle dit en ſuite dans ſon Dictionnaire des choſes qui les détruiſent. Voicy comme elle parle à Sa Majeſté dans ſon Epitre.

C'eſt ſur de tels fondemens que s'appuye l'eſperance de l'immortalité où nous aſpirons. Et quel gage plus certain pouvons-nous en ſouhaiter que vôtre gloire? qui aſſurée par elle-même de durer éternellement dans la memoire des hommes, y fera vivre nos ouvrages. Et puis elle dit dans ſon Dictionnaire ſur le mot de *Gloire* : *La gloire du monde paſſe vîte. La gloire n'appartient proprement qu'à Dieu ſeul.*

Je ne feray point de critique là-deſſus, mais je prieray M. de M. d'ajuſter un peu ſes flûtes.

CHAPITRE XXV.

I'Ay dit auſſi que l'Academie dans ſon Epitre dedicatoire manque viſiblement de reſpect envers la ſacrée Perſonne du Roy, & voicy comme je le prouve.

Le nouveau Traité de la Civilité dit « que lors qu'on écrit à une perſonne « à qui l'on peut donner un titre, com- « me d'Excellence, d'Alteſſe, &c. non « ſeulement il ne faut point l'obmettre, « mais il faut le plus qu'il eſt poſſible, « s'en ſervir; c'eſt à dire, quand on « peut l'employer naturellement & ſans « le tirer de loin. Car autrement il faut « mettre *Vous*. Lors donc que le ſens « le peut ſouffrir, il faut mettre le titre, « & tourner la phraſe à la troiſiéme « perſonne; comme Vôtre Excellence ſçait, &c. Elle a entendu, Elle me « pardonnera, &c.

C'eſt ſuivant cette maxime que M. Perrault de l'Academie Royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, en dédiant au Roy les dix livres d'Architecture de Vitruve,

met dans ſon Epitre, qui eſt moins longue que celle de l'Academie, le mot de *Sire*, & le mot de *Majeſté*, ſix fois. On en pourroit citer cent autres, qui n'ont pas manqué dans leurs Epitres dedicatoires d'obſerver cette regle, & de repeter le mot de *Sire*, & de *Majeſté* toutes les fois qu'ils l'ont pû. On ne voit que deux fois le mot de *Sire*, & qu'une ſeule fois le mot de *Majeſté*, dans l'Epitre de l'Academie. Mais afin qu'on ne m'accuſe pas d'eſtre de mauvaiſe foy, j'ay bien voulu mettre icy tout au long cette Epitre, en marquant à la marge par les lettres A B C D, les endroits où l'on pouvoit placer le mot de *Sire*, ou de *Majeſté*.

SIRE,

L'ACADEMIE FRANÇOISE *ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices de ſon Auguſte Protecteur. Cet Ouvrage eſt un Recueil fidelle de tous les termes, & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges. Mais nous avouons, SIRE, qu'en voulant*

travailler au vôtre, vous nous avez fait ſentir plus d'une fois la foibleſſe de nôtre langue. Lors que nôtre Zele, ou nôtre devoir nous ont engagez à celebrer vos Exploits, les mots de Valeur, de Courage, d'Intrepidité, nous ont paru trop foibles. Et quand il a fallu parler de la profondeur & du ſecret impenetrable de vos deſſeins, que la ſeule éxecution découvre aux yeux des hommes; les mots de Prevoyance, de Prudence, & de Sageſſe même, ne répondoient qu'imparfaitement à nos idées. Ce qui nous conſole, SIRE, c'eſt que ſur un pareil ſujet les autres langues n'auroient aucun avantage ſur la nôtre. Celle des Grecs & celle des Romains ſeroient dans la même impuiſſance, le ciel n'ayant pas voulu accorder au langage des hommes des expreſſions auſſi ſublimes, que les vertus qu'il leur accorde quelquefois pour la gloire de leur ſiecle. Comment exprimer cet air de grandeur marqué ſur vôtre front, & répandu ſur vôtre perſonne? cette fermeté d'ame que rien n'eſt capable d'ébranler: cette tendreſſe pour le peuple, vertu ſi rare ſur le thrône; & ce qui doit toucher particulierement les gens de Lettres, cette élo-

quence née avec vous, qui toujours soûtenuë par d'expressions nobles & preciſes, vous rend maître de tous ceux qui vous écoutent, & ne leur laiſſe d'autre volonté que la vôtre.

B Mais où trouver des termes pour raconter les merveilles de vôtre Regne? Que l'on remonte de ſiecle en ſiecle, on ne trouvera rien de comparable au ſpectacle qui fait aujourd'huy l'attention de l'Univers: toute l'Europe armée contre

C Vous, & toute l'Europe trop foible. C'eſt ſur de tels fondemens que s'appuye l'eſperance de l'immortalité, où nous aſpirons. Et quel gage plus certain pouvons-nous en ſouhaiter, que vôtre gloire, qui aſſurée par elle même de vivre éternellement dans la memoire des hommes, y fera vivre nos Ouvrages? L'auguſte Nom qui les défendra du temps, en défendra auſſi la langue qui aura ſervi à le celebrer; & nous ne doutons point que le reſpect qu'on aura pour une langue que vous aurez parlée, que vous aurez employée à dicter vos reſolutions dans vos conſeils, & à donner vos ordres à la tête de vos Armées, ne la faſſe triompher de tous les ſiecles. La ſuperiorité de vôtre puiſſance l'a déja renduë

la Langue dominante de la plus belle partie du monde. Tandis que nous-nous appliquons à l'embellir, vos armes victorieuſes la font paſſer chez les Etrangers, nous en facilitons l'intelligence par nôtre travail, & vous la leur rendez neceſſaire par vos conquêtes; & ſi elle va encore plus loin que vos conquêtes; ſi elle ſe voit aujourd'huy établie dans la plûpart des Cours de l'Europe; ſi elle reduit, pour ainſi dire, les langues des païs, où elle eſt connuë, à ſervir preſque plus qu'au commun du peuple; ſi enfin elle tient le premier rang entre les langues vivantes, elle doit moins une ſi haute deſtinée à ſa beauté naturelle, D qu'au rang que vous tenez entre les Rois, & les Heros.

Que ſi l'on a jamais deû ſe promettre qu'une langue vivante pût parvenir à eſtre fixée, & à ne dépendre plus du caprice & de la tyrannie de l'uſage; nous avons lieu de croire que la nôtre eſt parvenuë de nos jours à ce glorieux point d'immutabilité, puiſque les Livres & les autres monumens qui parleront de VÔTRE MAJESTÉ, ſeront toujours regardez comme faits dans le beau ſiecle de la France, & ſeront

à jamais les delices de tous les peuples, & l'étude de tous les Roïs. Nous ſommes avec une profonde veneration,

SIRE,

De Vôtre Majeſté.

On n'aura pas lieu de dire qu'on n'a pû placer les mots de *Sire*, & de *Majeſté*, plus ſouvent, ſur ce que le ſens & la contexture de cette Epitre ne le pouvoient ſouffrir. Nous allons faire voir le contraire, car

XIX. *Remarque critique.*

Dans la phraſe A, on pouvoit dire; Mais nous avouons, *Sire*, qu'en voulant travailler à celuy de *Vôtre Majeſté*, nous avons ſenti plus d'une fois la foibleſſe de nôtre langue.

XX. *Remarque critique.*

A la phraſe B, on pouvoit ajoûter *Sire*, en cette maniere. Mais où trouver, *Sire*, des termes pour raconter les merveilles de vôtre regne?

XXI. *Remarque critique.*

A la phraſe C, ne pouvoit-on pas dire, Toute l'Europe armée contre *Vôtre Majeſté*, & toute l'Europe trop foible?

XXII. *Remarque critique.*

A la phraſe D, on pouvoit dire, Elle doit moins une ſi haute deſtinée à ſa beauté naturelle, qu'au rang que *Vôtre Majeſté* tient entre les Rois & les Heros.

Par ce moyen le mot de *Majeſté*, s'y ſeroit trouvé quatre fois, & celuy de *Sire* tout autant; ce qui n'auroit nullement troublé le ſens & la contexture, & qui n'auroit pas eſté trop dans une Epitre qui dans l'original tient ſoixante dix lignes.

CHAPITRE XXVI.

NOus avons dit qu'il n'eſt pas vray, comme l'Academie le dit dans ſa Preface, qu'elle ſe ſoit retranchée à la

langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, & telle que les Orateurs, & les Poëtes l'employent.

Qu'il n'eſt pas vray non plus, qu'elle ait donné la definition de tous les mots communs de la langue; puis qu'il s'en faut beaucoup que tous les mots communs de la langue ſoient dans le Dictionnaire; & que les definitions qu'elle donne, ſont fauſſes, ou tres-défectueuſes.

Enfin, que j'ay trouvé à faire deux cents quinze Remarques critiques, tant ſur l'Epitre & la Preface, que ſur les trois lettres A, B, C, de ce Dictionnaire; c'eſt dequoy on peut voir la preuve dans la Seconde Partie.

SECONDE PARTIE

OU SONT CONTENUES les Remarques Critiques

Sur les trois premieres lettres A, B, C, du Dictionnaire de l'Academie Françoiſe.

A

ABANDONNEMENT, *Délaiſſement entier. Il eſt quelquefois actif, & ſe dit par raport à celuy qui abandonne. C'eſt un grand abandonnement de Dieu quand le pecheur vient juſques à ne plus ſentir des remords.*

Il eſt ſouvent paſſif, & ſe dit par raport à ce qui eſt abandonné. Aprés l'abandonnement de tous ſes biens, l'abandonnement des richeſſes, des plaiſirs, &c. dit le Dictionnaire.

XXIII. *Remarque critique.*

Il eſt vray que le mot d'*Abandonnement*, eſt quelquefois actif, quelquefois paſſif; mais les phraſes que le Dictionnaire donne, pour marquer quand il eſt actif, & quand il eſt paſſif, ne ſont pas propres à faire cette difference, & font même tout un contraire effet. *C'eſt un grand abandonnement de Dieu, quand le pecheur vient juſques à ne plus ſentir de remords.* Le ſens naturel de cette phraſe eſt que le pecheur eſt abandonné de Dieu, quand il vient juſques à ne ſentir plus de remords. Ainſi *Abandonnement*, eſt icy paſſif, parce que nous voulons dire, que quand le pecheur vient à ne plus ſentir de remords, c'eſt une marque qu'il eſt abandonné de Dieu.

Voicy un exemple propre à faire voir quand *Abandonnement* eſt actif. C'eſt une marque d'un grand abandonnement de Dieu, quand il nous laiſſe croupir dans le peché.

Sur quoy il eſt à remarquer, qu'eſtant dans le premier membre de la periode parlé de Dieu, s'il ſert encore de

nominatif au ſecond membre, le mot d'*Abandonnement* eſt actif. C'eſt une marque d'un grand abandonnement de Dieu quand il nous laiſſe croupir dans le peché.

Cela paroit encore clairement dans les phraſes ſuivantes. C'eſt une grande negligence d'une mere, quand elle laiſſe tomber ſon enfant au feu. C'eſt un grand mépris d'un mari quand il laiſſe ſa femme malade, &c.

Mais ſi la periode eſt conſtruite de telle maniere, que quand aprés avoir parlé de Dieu, elle change & parle du pecheur, comme : C'eſt un grand abandonnement de Dieu quand le pecheur vient à ne plus ſentir de remords; alors abandonnement eſt paſſif. Ce qui ſe voit dans la phraſe ſuivante. C'eſt un grand délaiſſement de Dieu quand le pecheur ne ſent plus de remords. C'eſt à dire qu'il eſt delaiſſé de Dieu.

ABANDONNEMENT *eſt plus ſouvent paſſif, & ſe dit par rapport à ce qui eſt abandonné. Aprés l'abandonnement de tous ſes biens, l'abandonnement des richeſſes*, dit le Dictionnaire.

XXIV. *Remarque critique.*

La phraſe, dont le Dictionnaire ſe ſert là, ne va qu'à faire connoître, qu'*abandonnement* eſt actif. Voicy comme on le fait voir.

Ce ſaint homme aprés l'abandonnement de tous ſes biens, ſe retira dans une ſolitude. N'eſt-ce pas la même choſe que de dire, ce ſaint homme ayant abandonné tous ſes biens, ſe retira, &c.

Autre exemple. Ce fut l'abandonnement des richeſſes qui fit que le jeune homme, dont parle l'Evangile, ne pût ſe reſoudre à ſuivre Jeſus-Chriſt. C'eſt à dire, l'abandonnement qu'il luy falloit faire de ſes richeſſes. Ainſi dans ces deux phraſes de l'Academie qui diſent, *Aprés l'abandonnement de tous ſes biens, l'abandonnement de ſes richeſſes*; dans ces deux phraſes, dis-je, *abandonnement* eſt actif, & non paſſif, comme l'a pretendu l'Academie.

ABBOI, Bruit que fait le chien en abboyant.

XXV. *Remarque critique.*

Cette definition peche en ce qu'elle confond la cauſe avec l'effet. Le bruit que fait le chien en abboyant eſt l'effet de l'abboy, & non proprement l'abboy, qui eſt le cri naturel du chien, comme le mugiſſement eſt le cri du bœuf & des vaches, le rugiſſement celuy du lion. Il eſt vray que ces animaux en abboyant, en mugiſſant, en rugiſſant font du bruit; mais ce bruit provient de leur cri. Pour preuve donc que cette definition eſt fauſſe, le chien fait encore du bruit quand il heurle, quand on le bat, quand on luy met le pied deſſus, quand on luy jette de l'eau chaude: ce qui n'eſt proprement abboyer. C'eſt donc mal definir l'abboy du chien par le bruit, puis qu'il fait ſouvent du bruit d'une autre maniére qu'en abboyant. Ainſi pour bien definir l'abboy, il faut dire avec Richelet, Abboy, cri naturel du chien; ou avec Furetiere, Le cri, ou le japper du chien.

ABBOIS *au pluriel ſignifie proprement l'extremité, où le cerf eſt reduit, quand il eſt ſur ſes fins*, dit le Dictionnaire.

XXVI. *Remarque critique.*

Il eſt à remarquer que l'Academie paſſant du chien au cerf, qui eſt un animal fort different, devoit en leur appliquant à tous deux le mot d'*Abbois*, dire la raiſon pourquoy ce mot au pluriel ſignifie proprement l'extremité où le cerf eſt reduit quand il eſt ſur ſes fins; car le cerf n'abboye pas. Nous dirons donc, pour ſuppléer à ce défaut, que le cerf eſtant forcé & contraint de s'arrêter, les chiens l'environnent & abboyent au tour de luy; ainſi au lieu qu'à proprement parler, ce ſont les chiens qui ſont aux abbois, puiſque ce ſont eux qui abboyent, l'uſage a voulu qu'on ait dit que le cerf eſtoit aux abbois, parce qu'il ſouffroit les abbois des chiens. Et de cette maniere de parler établie par l'uſage contre la raiſon, eſt venuë encore celle de dire, qu'un malade eſtoit aux abbois, c'eſt à dire qu'il

qu'il eſtoit à l'extremité, comme eſt le cerf forcé & hors d'haleine, autour duquel les chiens abboyent. Voilà donc la raiſon pourquoy l'on dit que le cerf eſt aux abbois.

ABDICATION.

Le Dictionnaire parlant d'Abdication, dit *qu'il ſe prend auſſi paſſivement, & ſe dit par raport à la choſe abdiquée: & pour exemple il met l'abdication de l'Empire.*

XXVII. *Remarque critique.*

Cette phraſe priſe preciſément & en ſoy, n'eſt pas propre à faire voir qu'*Abdication* ſe prend paſſivement; ce qui paroit par d'autres phraſes de même ſtructure; la diſſipation du bien, la reſignation d'un Benefice, la declaration de la guerre, l'abjuration de l'hereſie, la convocation du Concile, la conſtruction d'un pont: leſquelles phraſes ſe prennent du premier coup d'œil activement. Voicy encore d'autres exemples, où le mot d'*Abdication*, ſe trouvant inſeré dans une periode, ſe prend plutoſt activement que paſſive-

ment. Charles Quint aprés l'*abdication* de l'Empire crût jouïr d'un grand repos ; c'eſt à dire aprés avoir abdiqué l'Empire : ce qui fait qu'Abdication eſt là actif. Diocletien aprés l'abdication de l'Empire, ſe divertiſſoit à faire de belles allées d'arbres ; c'eſt à dire, aprés avoir abdiqué l'Empire. Ainſi l'Academie voulant faire voir qu'abdication ſe prend paſſivement, ſe ſert d'une phraſe qui ne répond pas à ſon intention, & qui marque plutoſt qu'abdication ſe prend activement que paſſivement.

AB INTESTAT.

XXVIII. *Remarque critique.*

Ce mot a eſté obmis : *Il eſt mort ab inteſtat.* L'Academie s'eſt, dit-elle, retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens : on a pourtant ouï dire à d'honnêtes gens, que tel eſtoit mort ab inteſtat. La Bruyere qui eſtoit de l'Academie, & de qui les écrits rendent témoignage qu'il eſtoit honnête homme, a dit dans ſes caracteres, page 144. Dix têtes viennent *ab inteſtat*

partager la ſucceſſion. Et page 592. des heritiers *ab inteſtat.* Que ſi l'Academie ne trouvoit pas que ce mot fût François, elle devoit, en le ſupprimant, nous en donner un autre.

ABSOLUTOIRE.

XXIX. *Remarque critique.*

Ce mot a lieu de ſe plaindre auſſi bien que le precedent, de n'avoir point trouvé place dans le Dictionnaire. Il ſignifie Qui porte abſolution, & s'employe en cette phraſe : Il a eû une ſentence abſolutoire.

ACCEPTABLE.

XXX. *Remarque critique.*

Le Dictionnaire a mis *Accepter, Acceptation, Accepté*, & n'a point mis *Acceptable.* Nous diſons pourtant, Ces offres, ces propoſitions ſont acceptables. Ce mot ſemble autant de miſe que le mot d'*Accommodable*, qu'on n'a pas oublié. Je voudrois bien ſçavoir la raiſon pour laquelle il n'a point eſté accepté.

ACCEPTANT.

XXXI. *Remarque critique.*

Que leur a fait encore le mot d'*Acceptant*, qui ſe joint avec *preſent*, & fait cette phraſe ſi neceſſaire à toutes les tranſactions, *Preſent & acceptant.* L'Academie devoit bien ſe ſouvenir, que quand elle ceda ſon privilege à ſon Imprimeur, il fût dit dans le contract, qu'il eſtoit preſent & acceptant. Mais je crois que s'il eût bien connu de quoy il s'agiſſoit, il ſe ſeroit bien gardé d'eſtre acceptant. Si un Dictionnaire, ainſi que le dit M. de M. eſt comme le païs & les Etats de la langue dont il traitte; & ſi cette langue eſt comme une Republique, où non ſeulement les Nobles, mais auſſi le peuple ont leurs droits, je voudrois bien ſçavoir pourquoy les mots *Ab inteſtat*, *Abſolutoire*, *Acceptable*, *& Acceptant*, qui ne ſont pas de la lie du peuple, n'ont point trouvé place dans cette Republique.

ACCOLER.

XXXII. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot *Accoler*, 1. qu'il ſignifie joindre deux lapereaux enſemble. *Accoler deux lapereaux.* 2. Qu'*Accolé*, en termes de blazon ſe dit de deux écus qui ſont joints enſemble, & accolez par les côtés, tels que ſont les écus de France & de Navarre.

On a bien mis ſur le mot *Adoſſé*, qu'en termes de blaſon il ſe dit de deux poiſſons qu'on met dos à dos. Le Duché de Bar a pour armes deux bars *adoſſez*. Pourquoy n'a-t'on donc pas mis qu'*accolé* en termes de blaſon ſe dit de deux écus joints & accolez enſemble ?

ACCOUVE'.

XXXIII. *Remarque critique.*

On a encore obmis ce mot, qui ſe dit d'un pareſſeux qui ſe tient en faineant auprés de ſon feu, ſans en vouloir ſortir pour aller travailler. Si ce

mot n'a point d'autre défaut que d'eſtre vieux & populaire, pourquoy en a-t'on mis cent & cent autres que l'on traitte de vieux & populaires, & que ces défauts n'ont point empeſché d'avoir place dans le Dictionnaire.

ACCROCHER, R'ACCROCHER, *compoſé.*

XXXIV. *Remarque critique.*

Sur le mot de *r'accrocher*, qui eſt un compoſé d'*Accrocher*, on voit la phraſe ſuivante : *Il ne voit plus cette femme ; mais il fait tout ce qu'il peut pour ſe r'accrocher auprés d'elle.*

Il eſt à remarquer qu'on dit bien s'accrocher, ſe r'accrocher à quelque choſe, ou avec quelque choſe ; mais qu'on ne dit pas ſe r'accrocher auprés de quelque choſe ; parce qu'eſtre ſimplement auprés, ce n'eſt pas eſtre accroché ou r'accroché. Mettre un croc à un travers de doigt d'un anneau, & plus prés ſi l'on veut, il en ſera bien prés ; mais il ne ſera ni accroché, ni r'accroché. Ainſi il eſt évident qu'il falloit dire, *Il ne voit plus cette femme,*

mais il fait tout ce qu'il peut, pour ſe r'accrocher avec elle ; & non *auprés d'elle.* Richelet dit, Il cherche à ſe r'accrocher *avec* Monſieur un tel : il cherche à ſe r'accrocher *avec* ſa maîtreſſe. Furetiere dit : Ce valet eſtoit ſorti d'avec ſon maître, mais il a trouvé moyen de ſe r'accrocher *avec* luy. Ainſi ces deux Auteurs ne diſent point ſe r'accrocher *auprés* de luy, ni *auprés* d'elle.

ACCULE'.

XXXV. *Remarque critique.*

On a obmis à dire que ce mot ſe dit de deux canons, dont les culaſſes ſont oppoſées l'une à l'autre. Deux canons acculés. Combien d'honnêtes gens peuvent avoir occaſion de parler de cette ſituation de canons ? Et ſi l'Academie s'eſt retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, pourquoy obmettre des manieres de parler, dont ſe ſervent les honnêtes gens, quand ils veulent parler juſte ?

ACCUSATIF, *terme de Grammaire. Le quatriéme cas des mots qui ſe declinent*, dit le Dictionnaire.

XXXVI. *Remarque critique.*

Si quelqu'un doutoit que l'Accuſatif fût le troiſiéme, ou le quatriéme cas, ce ſeroit luy bien répondre que de dire, qu'il eſt le quatriéme ; mais cette reponſe n'expliqueroit que le rang que l'accuſatif tient parmi les cas, & nullement ce qu'il eſt, ce qu'il ſignifie, & pourquoy il eſt appellé Accuſatif. S'il s'agiſſoit d'un degré, ou d'un échelon, on ne pourroit parler autrement que de dire, le premier, le ſecond, le troiſiéme, le quatriéme ; parce que ces degrés ou échelons ne ſont diſtinguez que par l'ordre, & le rang qu'ils tiennent ; mais puiſque la Grammaire donne aux cas des noms differens, comme Nominatif, Genitif, Datif, Accuſatif, termes qui marquent quelque fonction ; ce n'eſt pas aſſez pour un Dictionnaire tel que celuy d'une fameuſe Academie, de nous dire, en nous parlant d'un Accuſatif, que

c'eſt le quatriéme cas des noms qui ſe declinent. Pour ſuppléer donc à ce défaut, nous dirons que l'Accuſatif eſt le cas qui deſigne, qui indique, ou accuſe le terme ſur lequel le verbe actif fait ſon action, comme aymer Dieu, *Dieu* eſt l'accuſatif, parce qu'il eſt le terme de l'action du verbe *aymer*.

ACHEVER, ACHEVE'.

XXXVII. *Remarque critique.*

L'uſage du Dictionnaire eſtant de marquer les participes des verbes, & de les accompagner de phraſes, quand il y en a qui leur ſont propres, c'eſt une faute de n'avoir pas mis le participe *Achevé* ; d'autant plus que c'eſt un participe ſur lequel il y a des obſervations à faire : car le mot *Achevé*, ſe dit des perſonnes, & des choſes. Quand il ſe dit des choſes, il ſe prend en bonne part, comme C'eſt un ouvrage achevé, c'eſt une piece achevée. Quand il ſe dit des perſonnes, il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. C'eſt un fou achevé, un Prince achevé.

Certes le grand LOUIS, *ce monarque achevé*,

dit l'Auteur du Duel aboli, dans l'hiſtoire de l'Academie. Il ſe dit encore d'un cheval : Un cheval *achevé*, c'eſt à dire achevé de dreſſer.

On a obmis encore ſur le verbe *Achever*, cette maniere de parler: Il ne falloit que cela pour *l'achever* de peindre. L'Academie dit au Roy, que ſon Dictionnaire eſt un recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges. Les phraſes que nous venons de donner, ſont de celles dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges, puis qu'on peut dire d'un Prince, d'un Auteur, d'un Ouvrage, que c'eſt un Prince, un Auteur, un Ouvrage achevé : & toutefois elles ne ſe trouvent point dans le Dictionnaire. L'Academie avance donc une fauſſeté, quand elle dit au Roy que c'eſt un recueil fidele de tous les termes, & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges.

ACONIT, *eſpece de plante veneneuſe.*

XXXVIII. *Remarque critique.*

On demande ſi un homme qui trouve dans le Dictionnaire *Aconit, eſpece de plante veneneuſe*, peut par cette definition, qui convient à toutes les autres plantes veneneuſes, diſtinguer & connoître ce que c'eſt que l'Aconit.

Il faudra donc aller chercher Furetiere, qui nous dira : Aconit, herbe fort venimeuſe. Elle n'a que « quatre feuilles ſemblables au concombre, ou au cyclamen, veluës, « heriſſées, & pleines d'aiguillons: « ſa tige eſt longue d'un empan, & « ſa racine ſemblable à la queuë du « ſcorpion, eſtant luiſante comme « albâtre : ſon ſommet reſſemble à « un heaume, où s'enferme un poiſon mortel, & diabolique, qui eſt « la ſemence. «

Sur ces deux definitions on laiſſe

à juger au Public, lequel des deux Dictionnaires à volé l'autre, & si un homme qui auroit quelque crainte d'estre empoisonné par de l'aconit, n'estimeroit pas mieux un livre qui le luy feroit connoître, que celuy qui luy dit simplement, que c'est une plante veneneuse.

ACQUIT.

XXXIX. *Remarque critique.*

Ils ont obmis le mot *d'Acquit patent*, qui n'est pas un mot d'art ni de science, & qui n'ayant pas cette meschante note, laquelle a fait donner l'exclusion à cent & cent autres, ne devoit pas estre banni du Dictionnaire. Ce mot donc, comme dit Furetiere, signifie un ordre, ou mandement du Roy, pour faire payer comptant par ses Tresoriers une certaine somme. L'obmission du mot *d'Acquit patent*, connu parmi les gens de finances, fait connoître que quand on a travaillé au Dictionnaire, ce n'a esté que par forme d'acquit.

ACTION.

XL. *Remarque critique.*

On a obmis sur le mot d'*Action*, de dire qu'on s'en sert en termes de guerre; car l'on dit, que les Ennemis estant si prés de nos troupes, il y a apparence qu'il y aura quelque *action*, qu'ils ne se separeront pas sans quelque *action*. On me dira que cette maniere de parler n'estoit pas encore écloſe quand le Dictionnaire fut fini. L'Academie n'a donc pas, comme elle le dit, lieu de croire que nôtre langue est parvenuë de nos jours au glorieux poinct d'immutabilité; car une langue à qui il arrive tous les jours quelque maniere de parler nouvelle, n'est pas fixée, & n'est pas parvenuë à l'immutabilité. Ainsi ils doivent rayer cela de leur Epitre.

ADJECTION.

XLI. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot, qui dans le dogmatique, signifie jonction de quelque corps à un autre. Exemple, L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par l'adjection des parties. Cette maniere de parler peut ſans doute entrer dans une converſation de gens de lettres, ou dans un ouvrage de Phyſique; & par conſequent doit avoir lieu dans un Dictionnaire, que l'on appelle un Recueil fidele : auſſi ſe trouve-t'elle dans celuy de Furetiere.

ADDONNER.

XLII. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot *Addonner*, cette maniere de parler qui ſe dit des chemins. Je vous prie de paſſer par là, ſi vôtre chemin s'y *addonne*. On marche dans les forêts ſelon que le chemin *s'addonne*. Furetiere, qu'on dit avoir eſté ſi addonné au larcin,

n'a pas dérobé au Dictionnaire de l'Academie cette maniere de parler.

ADIRER.

XLIII. *Remarque critique.*

On a obmis le mot d'*Adirer*, qui ſe dit fort bien des papiers, ou titres qui ſont égarez. Cette piece eſtoit le fondement de mon procés, le malheur a voulu qu'elle ait eſté *adirée*. Ce mot ſe trouve dans Richelet & dans Furetiere, & ne ſe trouve adiré que dans le Dictionnaire de l'Academie.

ADOPTER.

XLIV. *Remarque critique.*

On a obmis ſur ce verbe de dire que dans le ſens figuré il ſe dit d'un Auteur qui prend les penſées d'autruy, & les adopte comme ſiennes. Ce mot, dit Richelet, ſe dit dans un ſens injurieux, & ſignifie s'approprier mal à propos quelque ouvrage ſans le conſentement du veritable auteur. Boileau dans ſon avis à Menage a écrit page 174.

Menage, ce pauvre Poëte,
Dit qu'il a fait ſon Epithete:
Ce n'eſt pas choſe étrange à luy
D'adopter les œuvres d'autruy.

ADVENANT.
ADVENEMENT.
ADVENIR.
ADVENT.
ADVENTURE.
ADVENTURIER.
ADVENTUREUX.
ADVENTURINE.
ADVENU.

} *Voy venir*, dit le Dictionnaire.

XLV. *Remarque critique.*

On va donc voir dans le ſecond Tome *Venir*, & l'on y trouve tous ces mots écrits ſans *d*: Avenant, Avenement, &c. Mais pour le mot *Avanturine*, il a eû quelque avanture, & l'on ne l'y trouve point. Ainſi l'on va chercher dans les additions & corrections, & l'on y voit, *Avanturine, compoſition faite avéc de la poudre d'or jettée à l'avanture ſur du vernis, ou ſur du verre fondu.* Mais comme l'on eſt perſuadé qu'on ne trouve guere de pierres precieuſes dans ce Dictionnaire, à cauſe

de ſa grande pauvreté, on va chercher *Avanturine*, dans Furetiere qui nous dit:

„ *Avanturine*, pierre precieuſe jaunâtre, remplie de pluſieurs points „ d'or, qui ſe répandant dans toutes „ ſes parties, luy donnent un brillant „ admirable. Il y en a auſſi de couleur „ d'olive: on en trouve de fort grands „ morceaux dans la Boheme & dans la „ Sileſie.

„ *Avanturine*, dit encore ce même „ Auteur, eſt une ſorte de verre mêlé „ avec de la limaille de cuivre, qui y „ éclate comme de petits grains d'or. „ Ce nom luy a eſté donné parce que „ le ſecret en a eſté trouvé par avan„ ture, le hazard ayant fait tomber „ quelque limaille de cuivre dans des „ fourneaux de verriers, pour faire de „ l'émail qui devoit venir à la couleur „ de l'émeraude, le metal demeura ſans „ ſe fondre, & fit cet agreable mélange „ de cuivre & de verre, qu'on voit en „ l'Avanturine, & qui la rend fort caſ„ ſante. Ce nom luy peut venir auſſi „ de la reſſemblance qu'elle a avec „ l'Avanturine pierre precieuſe.

Il y a donc *Avanturine*, pierre pre-

cieuſe ; & *Avanturine*, compoſition. Le Dictionnaire ne dit rien de la premiere, & parle ſeulement de cette compoſition. Je demande aprés cela lequel des deux Dictionnaires a volé l'autre ; & ſi ce n'eſt pas avoir abjuré toute pudeur, & vouloir de gayeté de cœur paſſer pour un homme ſans foy, ſans honneur & ſans conſcience, que d'oſer effrontément écrire, comme a fait M. de M. que Furetiere déroboit & s'attribuoit les productions de l'Academie.

AVOCAT.

XLVI. *Remarque critique.*

Le Dictionnaire aprés pluſieurs épithetes, dit : *Avocat general*, *Avocat du Roy*. Mais un homme qui veut ſçavoir ce que c'eſt qu'Avocat general, Avocat du Roy, l'apprend-t'il en voyant, *Avocat general*, *Avocat du Roy?* Il le faut donc aller chercher chez Furetiere, qui nous dira, Advocat general dans les Cours Souveraines, " ou Advocat du Roy dans les Juſtices " inferieures, eſt un Officier qui porte " la parole pour le Procureur General, "

ou pour le Procureur du Roy dans toutes les cauſes où le Roy, le Public, l'Egliſe, & les Mineurs ont intereſt. Autre preuve authentique que Furetiere voloit ſecrettement ce que l'Academie produiſoit.

AFFAIRE, à FAIRE.

On dit Avoir à faire à quelqu'un, avec quelqu'un ; pour dire, Avoir à luy parler, à l'entretenir de quelque choſe, à traitter de quelque choſe avec luy. Je voudrois bien luy parler, j'ay à faire à luy. On dit d'un homme par maniere de menace, il aura à faire moy. Il verra à qui il aura à faire ; pour marquer qu'on prendra ouvertement le party contre luy, & qu'on ne l'épargnera pas.

Voilà comme l'Academie parle ſur le verbe *Faire*, & voicy ce qu'elle dit ſur le mot *affaire*.

On dit, Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un ; pour dire, Avoir à luy parler, avoir à traitter, à negocier avec luy de quelque choſe. J'ay affaire à luy, il faut que je l'aille voir. Il faut les laiſſer, ils ont affaire l'un à l'autre. Ils ont affaire enſemble. J'ay affaire à des

des gens difficiles, &c. On dit auſſi, Avoir affaire à quelqu'un, pour dire, Avoir quelque conteſtation, quelque demeſlé avec quelqu'un. Et dans ce ſens on dit, Avoir affaire à la veuve & aux heritiers. Avoir affaire à forte partie. On dit dans le même ſens, & par maniere de reprimende, lors qu'un homme a manqué en quelque choſe envers un autre, qu'il ne connoiſſoit pas, Il faut prendre garde à qui on a affaire: & par maniere de menace, on dit, Il verra à qui il a affaire, pour dire, Il verra que je ſçauray bien luy tenir tête. On dit auſſi pour marquer qu'on prend hautement la défence & les intereſts de quelqu'un, Si on l'attaque, on aura affaire à moy.

XLVII. *Remarque critique.*

Juſques à preſent l'Academie a parlé: parlons maintenant à nôtre tour. Supposé, comme il eſt certain, que l'uſage & la raiſon veuillent que l'on diſe, Avoir *à faire* à quelqu'un, avec quelqu'un, je voudrois bien luy parler, j'ay *à faire* à luy, il aura *à faire* à moy, il verra à qui il aura *à faire*. Supposé, dis-je, que ſuivant l'uſage & la raiſon

on ſe ſerve dans ces occaſions du verbe *faire*, & l'Academie s'en eſtant elle-même ſervie, je demande pourquoy aprés cela elle ſe ſert du nom *Affaire*, dans le même ſens auquel elle vient d'appliquer ce verbe; & qu'elle diſe, Avoir *affaire* à forte partie. Il faut prendre garde à qui l'on a *affaire*. Il verra à qui il a *affaire*. Si on l'attaque il aura *affaire* à moy. Voilà donc le verbe *Faire*, & le nom *Affaire*, employés à ſignifier même choſe. Voilà donc une occaſion de douter lequel eſt le meilleur. Et n'eſtoit-ce pas à l'Academie à décider & à nous déterminer là-deſſus?

AFFERMIR, *il ſignifie figurément, Remettre dans un état plus aſſuré, plus inébranlable.*

XLVIII. *Remarque critique.*

Le mot *Inébranlable*, n'a point de degré de comparaiſon: qui dit, Une choſe *inébranlable*, dit qu'elle ne peut eſtre ébranlée. Si elle ne peut eſtre ébranlée, elle n'eſt ni plus inébranlable, ni moins inébranlable; puis qu'elle

ne peut eſtre ébranlée. Ainſi c'eſt parler auſſi improprement que de dire, *plus impoſſible* : car ſi une choſe eſt impoſſible, elle n'eſt ni plus impoſſible, ni moins impoſſible, parce qu'elle eſt abſolument impoſſible.

AFFRONTE'.

XLIX. *Remarque critique.*

Nous avons cy-devant vû ſur le mot *Adoſſé*, qu'il ſe dit en termes de blaſon de deux poiſſons qu'on met dos à dos. Le Duché de Bar a pour armes deux bars *adoſſés*. Pourquoy n'avoir pas dit de même, qu'*Affronté* ſe dit en termes de blaſon, de deux animaux qui ſont poſez front contre front. Il y a apparence que Furetiere ne les a pas volés en cet endroit, quand il a dit qu'*Affronter* en termes de blaſon ſe dit des animaux qui ſont poſés vis à vis l'un de l'autre, dont les têtes ſe regardent dans un écu. Deux lions *affrontés*, ſont ceux qui ſont front contre front, &c. On remarque que ces Meſſieurs mettent de temps en temps le nez dans l'art Heraldique ; mais ce ne ſont que des apparitions.

AGAPE.

L. *Remarque critique.*

Je voudrois bien ſçavoir pourquoy ils ont mis le mot *Agape*, qui n'eſt gueres connu dans nôtre langue ; & qu'ils ont obmis *Aga*, qui eſt tous les jours dans nos Gazettes. *Aga* des Janiſſaires, c'eſt à dire, Capitaine.

AGATHE, *ſorte de pierre precieuſe qui n'eſt point tranſparente.*

LI. *Remarque critique.*

Furetiere dit Agathe, pierre precieuſe en partie tranſparente, en partie opaque. *Agathe d'Orient*, *Agathe de Boheme*, dit ſimplement le Dictionnaire. Et Furetiere en expliquant toutes les differentes ſortes d'Agathes, y employe 52. lignes, où il dit des choſes fort curieuſes ſur cette pierre. Y a-t'il apparence qu'il ait pris tout ce qu'il en a écrit de ces deux mots, *Agathe d'Orient*, *Agathe de Boheme* ; qui eſt tout ce qu'en dit l'Academie.

AGREILS.

LII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, fort connu dans la navigation : On ſuppoſe qu'en faiſant l'Eloge d'un Intendant de marine, on veuille parler de ſa vigilance, de ſon exactitude à pourvoir les vaiſſeaux des choſes neceſſaires pour la navigation. Si un Orateur ſe veut énoncer en termes propres, & convenanables, il faudra qu'il ſe ſerve du mot d'*Agreils*, qui ſelon Furetiere, ſignifie voiles, cordages, & toutes les autres choſes neceſſaire pour les manœuvres des vaiſſeaux, pour les mettre en état d'aller en mer. Or ce mot ne ſe trouvant point dans le Dictionnaire de l'Academie, comment peut-elle dire au Roy, que ſon Dictionnaire eſt un Recueil fidele de tous les termes & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges.

AGUET.

AGUET. *Voi Guet*, dit le Dictionnaire.

LIII. *Remarque critique.*

On va donc voir *Guet*, & l'on parcourt tout ce qui eſt contenu ſous ce mot ; mais on n'y trouve point *Aguet*, non plus que dans la Table des Additions & corrections. Ainſi il y a apparence que Furetiere, quoy qu'on l'ait accuſé d'eſtre toujours aux aguets pour leur dérober quelques mots, ne leur a point pris celui-cy. *Aguet* donc, ſelon cet Auteur, ſignifie Obſervation qu'on fait de la marche, ou des actions de quelqu'un pour le prendre ; ou de quelque occaſion dont on peut tirer avantage. Les Sergens ont eſté dés le matin *aux aguets* pour prendre ce priſonnier. Le diable eſt toujours *aux aguets*, pour faire ſuccomber un ſaint homme à la tentation, &c. Richelet ne l'a pas non plus oublié.

Ce mot eſtant de ceux dont l'Eloquence, & la Poëſie peuvent former des éloges, puis qu'en parlant d'un General actif & vigilant, elles peuvent dire

qu'il eſt toujours *aux aguets* pour ſurprendre & battre l'ennemi ; ce mot & cent autres ne ſe trouvant point dans le Dictionnaire, eſt-ce eſtre ſincere que de venir dire au Roy, que ce Dictionnaire eſt un Recueil fidele de tous les termes & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des Eloges.

AIDE. *Ce mot n'eſt que de deux ſyllabes*, dit le Dictionnaire.

LIV. *Remarque critique.*

Qui ne riroit de la ſimplicité de cette obſervation ? S'eſt-un jamais aviſé de le faire de trois ? Si c'eſt parce qu'il s'écrit par *ai*, il faudra faire ſur *plaide, maiſon, ſaiſon, raiſon, aiſe*, & cent autres mots la même obſervation.

Lors que chacun me fuit, tu défens ma querelle,
Je te ſuis obligé d'une aide *ſi fidelle.*
Dit Godeau, Poëſ. 2. part. Pſeau. 28.

Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous ſalüe
D'un Dieu vous ſoit en aide *alors qu'on éternüe.*
Mol. Coc. ſc. 2.

AIGREMOINE, *ſorte d'herbe medecinale.*

LV. *Remarque critique.*

Cette definition diſtingue bien l'aigremoine des herbes qui ne ſont pas medecinales : mais comme il y a mille ſimples qui ſervent, comme elle, à la medecine, & qui forment un genre d'herbes different des autres ; ce n'eſt point nous faire connoître cette herbe, que de dire qu'elle eſt *une herbe medecinale*, parce que par cette definition elle eſt confonduë avec mille autres herbes medecinales. Furetiere nous la fait connoître en nous diſant qu'elle „ s'appelle autrement *Eupatoire*, plante „ medecinale, qui jette pluſieurs bran„ ches, quoy qu'elle ne produiſe qu'u„ ne tige dure comme du bois, noirâtre, „ droite, mince, veluë & d'environ „ une coudée. Ses feuilles ſont noirâ„ tres, & dentelées tout au tour : elles „ reſſemblent à la quintefeuille, ou „ au chanvre. Sa graine commence „ dés le milieu de ſa tige, elle eſt veluë, „ & pend en bas, &c. Il faut que ce.

Furetiere ſoit un voleur d'une étrange eſpece, puis qu'il vole où il n'y a rien à prendre.

AIL.

LVI. *Remarque critique.*

Comme le mot d'*Ail*, ne fait pas au pluriel *ails*, ce que bien des Provinciaux ignorent, on a deû dire qu'il fait au pluriel *Aux*, ce que Furetiere n'a point obmis, ayant dit : On dit *des Aux*, au pluriel ; & une gouſſe *d'ail*, au ſingulier. Quand un nom ſingulier a quelque changement notable au pluriel, un Dictionnaire doit faire mention de cette anomalie.

AIMER, *avoir de l'affection pour un objet, quel qu'il ſoit, dans la penſée que c'eſt un bien pour nous.*

LVII. *Remarque critique.*

Une definition, pour eſtre bonne, doit eſtre univerſelle dans ſa ſphere ; c'eſt à dire, s'étendre à tous les ſujets qui participent à la choſe qui eſt definie. Ainſi comme l'experience nous fait connoître que les Animaux ayment, puis qu'ils ont de la jalouſie, &c. la definition d'*Aimer*, pour eſtre univerſelle dans ſa ſphere, devoit s'étendre juſqu'à eux : ce qu'elle ne fait pas, puis qu'elle dit : *Aimer, eſt avoir de l'affection pour un objet, quel qu'il ſoit, dans la penſée que c'eſt un bien pour nous.* Or les bêtes ne peuvent point avoir de ſemblable penſée, ſelon le ſentiment de l'Academie, puis qu'elle dit ſur le mot de *Penſée*, *qu'il n'y a que les ſubſtances ſpirituelles qui ſoient capables de penſer.* Cette definition ne s'étendant point juſques aux bêtes, n'eſt donc pas univerſelle, & par conſequent eſt defectueuſe. Elle peche encore en diſant : *Aimer, avoir de l'affection pour un objet, quel qu'il ſoit, dans la penſée que c'eſt un bien pour nous.* Medée en aymant Jaſon n'eſt pas de ce ſentiment, quand elle dit :

Sed rapit invitam nova vis, aliudque cupido,
Mens aliud ſuadet : video meliora, proboque :
Deteriora ſequor.

Je me ſens, dit cette Heroïne, en-

traînée par une nouvelle force, l'amour m'inſpire une choſe, & mon entendement l'autre. Ma raiſon me fait connoître, & approuver ce qui eſt bon & louable ; & cependant je me tourne du côté de ce qui eſt pernicieux. *Deteriora ſequor.*

D'ailleurs quand les peres & les méres ayment leurs enfans, eſt-ce dans la penſée que c'eſt un bien pour eux-mêmes ?

ALLEVIN.

LVIII. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot & ſes derivez. *Allevin* ſignifie menu poiſſon, qui ſert à peupler les étangs : d'où vient Allevinage, Alleviner.

ALIGNER.

LIX. *Remarque critique.*

Ils ont obmis à dire que ce mot, en termes de Venerie ſignifie couvrir. Le loup *aligne* la louve.

ALISIER, *arbre croiſſant dans le bois; qui porte des aliſes.*

LX. *Remarque critique.*

J'aurois crû qu'il portât des prunes. Si quelque Courtiſan demandoit à un Academicien de ceux qui ont travaillé au Dictionnaire, quelle ſorte d'arbre c'eſt qu'un Aliſier, & qu'il luy répondît, que c'eſt un arbre qui croiſt dans le bois & qui porte des aliſes, le Courtiſan n'auroit-il pas ſujet de luy dire qu'un chaſtaigner eſt un arbre qui porte des chaſtaignes. Car un homme qui ne ſçait ce que c'eſt qu'aliſier ni aliſes, devient-il plus ſçavant par cette ſynonimique réponſe ? Furetiere, que l'on fait paſſer pour un ſi grand voleur, a-t'il pû trouver quelque choſe à voler ſur cette definition ? Voicy ,, donc ce qu'il dit. Aliſier, arbre qui ,, eſt fort grand, qu'on nomme autre- ,, ment *Lotus*, qui produit un fruit ,, plus gros que le poivre, & qui eſt ,, bon à manger, & propre à l'eſtomac. ,, Il eſt de figure de féve, & meurit ,, comme le raiſin, changeant ſouvent

de couleur. Il vient comme le myrthe, dru & épais, ayant d'un côté & « d'autre des ſurgeons, des branches, « &c. Richelet parlant de l'aliſier dit : « Arbre qui a les feuilles grandes & « larges, pleines de veines, découpées « par les bords, vertes par deſſus, & « blanches par deſſous. L'aliſier croiſt « ſur les plus hautes montagnes : ſon « fruit eſt rouge, & bon contre la toux. «

Certes à voir les definitions que ces deux Auteurs donnent de l'aliſier, & celle de l'Academie, qui dit ſimplement: *Aliſier, arbre croiſſant dans le bois, qui porte des aliſes* ; il n'eſt pas mal aiſé de juger que ces deux Dictionnaires ayant paſſé devant celuy de l'Academie, ont pris ce qu'il y avoit de meilleur à dire, & n'ont laiſſé à ce dernier que des lambruſches. Mais parce que ce mot eſt apparemment inconnu à l'Academie, puis qu'il n'eſt pas dans ſon Dictionnaire, nous dirons au lieu de lambruſches, des guenilles.

ALLECHER, *attirer à ſoy par des appas, par quelque choſe qui flatte les ſens. Il ne ſe dit qu'au figuré.*

LXI. *Remarque critique.*

Il y a deux fautes dans cette explication. La premiere eſt de dire, que ce verbe ne ſe prend qu'au figuré ; car on dit fort bien, après Furetiere, qu'on alleche les ſouris avec du lard, avec des noix, pour les faire tomber dans la ratiere : phraſe qui fait voir que ce verbe eſt uſité dans le ſens propre.

La ſeconde eſt d'avoir dit, *on alleche les enfans avec des friandiſes*, phraſe qui n'eſtant pas dans le ſens figuré, mais dans le ſens propre, détruit la Deciſion de l'Academie, quand elle dit que ce verbe ne ſe dit qu'au figuré.

ALLER, *y aller impersonnel. On s'en ſert pour dire de quoy il s'agit. Il y va de ſa tête. Il y va de vôtre honneur. Quand il y iroit de ma vie. Il n'y va pas moins que d'un royaume.*

LXII. *Remarque critique.*

On ſoûtient qu'il falloit dire, Il n'y va pas de moins que d'un royaume. La raiſon eſt, qu'il paroit par les phraſes

precedentes, que ce verbe impersonnel regit aprés soy *de*. Il y va *de* sa tête : il y va *de* vôtre honneur : quand il y iroit *de* ma vie. Il faut donc dire, il n'y va pas *de* moins que d'un royaume. En effet nous disons, il y va *de* bien plus que de cela, & non il y va bien plus. L'obmission de la particule *de* dans la prose, est bien plus reprehensible que celle que m'a reprochée M. de M. dans ce vers, *On va vous debusquer de l'un & l'autre lieu.*

AMBULATOIRE.

LXIII. *Remarque critique.*

On a obmis à dire sur ce mot, que l'on dit en termes de Palais, que la volonté de l'homme est *ambulatoire* jusqu'à la mort, en parlant des testamens, qu'on est toujours en liberté de revoquer.

AMENDE. *Estre condamné en de grosses amendes.*

LXIV. *Remarque critique.*

Ce verbe ne regit pas aprés soy la

particule *en*, mais le datif, & l'on n'en veut autre preuve que ce que l'Academie dit elle-même sur ce verbe, Condamner à la mort, au fouët, aux galeres, au bannissement : Condamner aux dépens, à l'amende. C'est donc mal parler que de dire, Estre condamné en de grosses amendes : & il faut dire, à de grosses amendes.

AMPLIATIF.

LXV. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot qui se dit des Indults que le Pape augmente en y ajoûtant quelque nouvel avantage. *Indults ampliatifs.* Richelet, ni Furetiere ne l'ont pas oublié. Si l'Academie s'est retranchée à la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, les honnêtes gens qui se piquent de bien parler, se servent du mot Ampliatif dans l'occasion.

ANABAPTISTE.

LXVI. *Remarque critique.*

Ce mot a esté obmis : cependant il

devoit eſtre mis dans le Dictionnaire par deux raiſons. La premiere, parce qu'on le voit ſouvent dans nos Hiſtoires. Et la ſeconde, parce que c'eſt un derivé de Baptême. Furetiere, ni Richelet ne l'ont pas laiſſé en arriere.

ANTIQUITE'. *Cette maiſon eſt illuſtre pour ſa nobleſſe & pour ſon antiquité.*

LXVII. *Remarque critique.*

On doit dire, Cette maiſon eſt illuſtre pour ſa Nobleſſe, & pour *ſon ancienneté*; & non, Pour *ſon antiquité.*

En voicy la raiſon. Nous diſons en parlant de maiſon, ou famille, Une maiſon, une famille *ancienne*; & non, une maiſon, une famille *antique*. Ainſi comme *ancienneté* ſe forme d'ancien, nous devons dire, Ancienneté de maiſon. Cette maiſon eſt illuſtre pour ſa nobleſſe, & pour ſon ancienneté.

Il eſt vray que ſi l'on parloit d'une maiſon, ou bâtiment, qui fût extrémement vieux, le mot d'antiquité y viendroit bien: & l'on pourroit dire l'antiquité de ce bâtiment, de cette maiſon,

de ce château, de cette maſure. Mais comme en parlant de maiſon, ou famille, on ſe ſert *d'ancien*, & non *d'antique*, il faut ſuivant l'analogie, dire: Cette maiſon eſt illuſtre pour ſa nobleſſe, & pour ſon *ancienneté*. Selon cette remarque M. Depreaux (quoy qu'excellent Autheur) n'a pas deû dire, comme il a dit dans ſa 8. reflexion ſur le Subl. *L'antiquité* d'un Ecrivain n'eſt pas un titre certain de ſon merite, mais *l'antique* & conſtante admiration qu'on a euë pour ſes ouvrages; parce qu'on ne dit pas, Un Ecrivain antique.

ANEMONE, *fleur printanniere qui vient d'oignon.*

LXVIII. *Remarque critique.*

Voicy de ces definitions riches, qui ſont bonnes en ce qu'elles ſe communiquent à d'autres choſes qu'à celles qui ſont definies. *Anemone, fleur printanniere qui vient d'oignon.* J'ay ouï dire, ce me ſemble, que la tulipe eſt une fleur printanniere qui vient d'oignon. Encore bien qu'une definition convienne à des choſes de differente

eſpece, qu'importe ? Il vaudroit bien autant n'eſtre pas de l'Academie, ſi l'on n'avoit pas le pouvoir de paſſer par deſſus des regles. Eſt-ce que la Logique ne doit pas ceder à l'Academie ? Dit-on pas communement, que *bonum eſt ſui diffuſivum.* C'eſt donc une preuve qu'une definition eſt bonne, puis qu'elle ſe communique à pluſieurs choſes differentes. Mais en verité le Lecteur eſt-il content d'une pareille definition ? Et répond-elle à l'idée qu'on s'eſt faite d'un Dictionnaire, où l'on a travaillé cinquante ans. Richelet qui eſtoit ſeul, & qui n'a pas demeuré ſi long-tems à faire ſon Dictionnaire, nous dit bien de plus belles choſes ſur l'anemone. Les Grecs, dit-il, appellent *Anemones*, « les fleurs qui durent peu, & que le « vent emporte ſans peine. L'anemone « eſt une fleur blanche, bleuë, ou rou- « ge, qui fleurit en Decembre, en Jan- « vier, Février, Mars, Avril, & May. « L'Anemone eſt venuë des Indes aux « François, & elle leur fut, il y a envi- « ron 40. ou 45. ans apportée par M. « Bachelier fameux Fleuriſte. : : : : On « dit la fanne de l'anemone, la peluche « de l'anemone, le vaſe d'une anemo- «

» ne, ou le calice de l'anemone, le » cordon de l'anemone, la culote de » l'anemone, &c.. Cet auteur en dit pluſieurs autres choſes tres-curieuſes. Mais comme la gravité, & le peu parler conviennent bien à la majeſté des Souverains, l'Academie s'eſt contentée de dire, *planche, carreau d'anemone, anemone ſimple, anemone double.*

ANFRACTUEUX.

LXIX. *Remarque critique.*

On a obmis ce terme de medecine, qui ſelon Furetiere, ſe dit particulierement des veines, arteres, & autres conduits qui font pluſieurs tours & détours fort irreguliers. Les conduits de l'oreille ſont fort anfractueux.

Je remarque que dans ce Dictionnaire, qui ſelon M. de M. eſt une Republique, où le peuple a ſes droits comme les Nobles, toutes ſortes de mots, quoique de même profeſſion, n'y ſont pas receus, & que l'acception des perſonnes, ſi odieuſe aux états Democratiques, regne fort dans cette Republique. Car à quel propos avoir mis le mot

d'*Anaſtomoſe*, d'*Aneüriſme*, d'*Aorte*, qui ſont des noms auſſi barbares qu'Anfractueux ; & n'avoir pas mis celui-cy, non plus que ceux d'Aponeüroſe, d'Apophyſe, & d'Aposême, dont le dernier eſt bien plus connu dans nôtre langue, que les mots d'*Anaſtomoſe*, d'*Aneüriſme*, & d'*Aorte*.

Si le Dictionnaire eſt un Recueil fidele de tous les termes & de toutes les phraſes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des éloges, on ne peut pas dire de même, qu'il eſt un Recueil fidele de tout ce, dont la Medecine & la Pharmacie peuvent faire des remedes.

ANGELIQUE. *Chere angelique, pour dire, Faire bonne chere.*

LXX. *Remarque critique.*

Je voudrois bien ſçavoir, quand eſt-ce qu'on a vû faire bonne chere aux Anges ? ſi on les a vû manger des perdrix, des ortolans, & boire du vin de la Cioutad, ou de Côte rôtie ? Comme ce ſont des expreſſions, que l'ignorant & ridicule vulgaire a inventées, l'Academie doit-elle mettre dans ſon Dictionnaire pareilles guenilles ?

ANGELIQUEMENT. *Il vivoit angeliquement.*

LXXI. *Remarque critique.*

On ne dit pas non plus, Il vivoit angeliquement ; mais, Il menoit une vie angelique.

ANGUILLE. *Il s'eſchappe comme une anguille : pour dire, qu'il déperit tout d'un coup.*

LXXII. *Remarque critique.*

J'ay crû d'abord que le mot *déperit*, eſtoit une faute d'impreſſion, & je le crois encore ; mais puis qu'on a fait une table des corrections, ne devoit-on pas avoir corrigé ce mot ! Furetiere dit : Il s'échappe comme une anguille, pour dire, il diſparoit ſans qu'on le puiſſe retenir, ſans qu'on s'en apperçoive.

ANOBLIR. *Voi Noble*, dit le Dictionnaire.

LXXIII. *Remarque critique.*

On va donc voir *Noble*, comme eſtant le primitif, dont *Anoblir*, & *Anobliſſement*, ſont derivés; & on y trouve ces deux mots, mais outre cela on trouve encore *Ennoblir*, *Ennobliſſement*. Sur quoy il faut remarquer que le verbe *Ennoblir*, eſt formé de Noble, comme Encaver, de cave; Encenſer, d'encens; Encanailler, de canaille; Enfariner, de farine, & ainſi de cent autres; & comme Enniveler, s'il ſe diſoit, ſeroit formé de niveau: mais parce que ce double NN, dans Ennoblir, a paru un peu rude, on a dit Anoblir, comme l'on diroit Aniveler, pour Enniveler.

Ces deux dictions donc, *Anoblir*, *Anobliſſement*, *Ennoblir*, *Ennobliſſement*, ne different qu'en la maniere de les orthographier, & non en ſignification; ainſi que mille autres verbes que la nouvelle orthographe a mis à ſa mode. Ce qui eſtant, je demande pourquoy aprés avoir dit *Anoblir*, *faire un homme noble*; on s'eſt avisé de dire, *Ennoblir*, *rendre plus conſiderable, plus noble, plus illuſtre?* puis qu'il eſt conſtant qu'*Ennoblir*, n'eſt different d'*Anoblir*, que parce qu'il eſt écrit comme on l'écrivoit autrefois.

ANTINOMIE, ANTILOGIE.

LXXIV. *Remarque critique.*

On a mis le mot d'*Antinomie*, qui ſignifie contradiction veritable, ou apparente de deux loix; & on n'a point mis *Antilogie*, qui ſignifie contradiction de deux mots, ou paſſages d'un auteur. A quoy attribuer cette preterition?

ANTISTROPHE. *Voi Strophe*, dit le Dictionnaire.

LXXV. *Remarque critique.*

On va donc voir *Strophe*, mais point de nouvelles d'*Antiſtrophe*. On va de là à la table des additions & corrections, & l'on y trouve, *Antiſtrophe*. *Effacez ce mot.*

On a peut-eſtre crû que c'eſtoit le nom de quelque demon. Cependant les gens qui liſent la belle comedie des Viſionnaires par Deſmaretz, où l'on voit *l'Epode*, *l'Antiſtrophe*, *& le tragique Iambe*, ne ſçachant pas ce que c'eſt qu'*antiſtrophe*, & deſirant le ſçavoir, vont au Dictionnaire de l'Academie ; & aprés avoir bien feuilleté, y trouvent, *Effacez ce mot*. C'eſt pourtant un mot que la Poëſie a employé dans une excellente piece de theatre.

APPENDICE.

LXXVI. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſe dit d'une choſe qui eſt dépendante, ou qui eſt comme une ſuite neceſſaire d'une autre. On le dit plus ordinairement des annotations, ou traitez qu'on met aprés quelques Ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques ſuites, ou dépendances. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir lû le chapitre, il faut voir l'*appendice*, qui eſt au bout. Furetiere.

S'il falloit ajoûter au Dictionnaire

tous les mots qui y manquent, & mettre la correction de toutes les fautes qui s'y trouvent, l'Appendice ſeroit plus gros que tout l'ouvrage.

APPETISSER, *rendre plus petit, racourcir. Ce manteau eſt trop long, il le faut appetiſſer.*

LXXVII. *Remarque critique.*

Le mot *Appetiſſer*, n'eſt pas proprement opposé à *trop long* ; car quand une choſe eſt trop longue, on dit qu'il la faut racourcir. Appetiſſer n'eſt opposé qu'à grand, ou à gros : par exemple, Ce billot eſt trop gros, ou trop grand, il le faut appetiſſer.

APPLIQUER, *Inappliqué. Inappliqué, qui n'a point d'attention. C'eſt un eſprit inappliqué.*

LXXVIII. *Remarque critique.*

Cette maniere de parler n'eſt point en uſage, & l'on ne trouvera point de bon auteur qui diſe, Un eſprit *inappliqué*. Furetiere qui eſt incomparablement

plus copieux en mots, ne l'a point mis, quoy qu'il ait mis *Inapplication*, disant : *Inapplication*, manque d'attention, & d'application à quelque chose. Son inapplication est cause qu'il ne reüssit pas à l'étude, quoy qu'il ait de l'esprit.

Il est surprenant que l'Academie se soit avisée de mettre le mot d'*inappliqué*, qui est inusité, & qu'elle ait obmis *Inapplication*, qui est un mot qui n'est pas rejetté de l'usage.

ARABESQUES. *Sortes d'ornemens qui consistent dans des rinceaux. Arc de triomphe, ou Arc triomphal, bâtiment qui consiste dans une grande porte.*

LXXIX. *Remarque critique.*

On ne dit pas, consister *dans* telle, ou telle chose ; mais, *en* telle, ou *à* telle chose ; & l'on ne veut pour preuve, que les exemples que l'Academie donne dans le verbe *consister*, qui est toujours suivi de *en*, ou *à*, & non de *dans*. L'essence de l'homme consiste *en* la raison. La vertu de cette plante consiste *en* telle qualité. Le devoir d'un

Juge consiste *à* bien rendre la justice. Son revenu consiste *en* rentes.

On a fait encore la même faute sur le mot *Aumônier*, en disant : Officier dont les fonctions consistent *dans* la priere, *dans* la distribution, &c. Nôtre illustre Hypercritique a dit aussi dans sa réponse, page 58. Car elle consiste dans un fait celébre.

ARBITRE, *franc arbitre, libre arbitre, liberal arbitre.*

LXXX. *Remarque critique.*

Le mot de *liberal* arbitre, est generalement condamné des gens qui écrivent, & qui parlent bien. Le terme de Liberal, n'a raport qu'à la liberalité, & non à la liberté. Ainsi l'on ne dit plus que Franc arbitre, ou libre arbitre.

ARCHITECTE, *qui sçait l'art de faire bastir.*

Si l'Architecture est l'Art de bâtir, ainsi que le Dictionnaire le dit immediatement aprés, l'Architecte sera donc celuy qui sçait l'art de bâtir. Ainsi par

la propre definition que l'Academie donne de l'Architecture, la definition d'Architecte ne ſera pas plus juſte, que ſi l'on diſoit d'un canonnier, qu'il ſçait l'art de faire faire des canons ; d'un chantre, qu'il ſçait l'art de faire chanter ; d'un peintre, qu'il ſçait l'art de faire peindre.

ARMES. *Eſtre ſous les armes. Eſtre ſur les armes.*

LXXXII. *Remarque critique.*

L'Academie ne devoit pas avoir donné pour phraſe *Eſtre ſur les armes* ; car ſi Eſtre ſous les armes, eſt la veritable maniere de parler, comme elle l'eſt, Eſtre ſur les armes ne vaut rien. On dit, L'armée fut toute la nuit *ſous* les armes, & non *ſur* les armes.

ARMER, *fournir d'armes. Il y a dans cet arcenal dequoy armer cinquante mil hommes.*

LXXXIII. *Remarque critique.*

Il faut dire cinquante mille hommes, &

& non cinquante mil, ſelon la remarque du P. Bouhours, qui dit, Il faut « écrire l'an mil, & non pas l'an mille : « ce mil eſt comme adjectif, & vient de « *milleſimus* : c'eſt comme ſi l'on diſoit « l'an milliéme ; au lieu que dans mille « hommes, mille vient du Latin *mille*, « & eſt une eſpece de ſubſtantif. «

Et ſi cinquante mil hommes eſt une faute d'impreſſion, il y a eû dans cinquante ans aſſez de tems pour corriger de ſemblables fautes.

ARPENTER, *meſurer des terres par arpent. On a arpenté le terroir d'un tel village.*

LXXXIV. *Remarque critique.*

C'eſt parler improprement. Il falloit dire, On a arpenté le *Territoire* ; & l'on en conviendra ſur ce que l'on diſtingue ces trois mots, Terrein, territoire, terroir. *Terrein*, eſt le mot dont on ſe ſert quand il s'agit de fortification, ou de combat. Exemple, Chacun taſchoit de gagner le terrein, &c.

Territoire, quand il s'agit d'étenduë, ou de juriſdiction. Le Territoire d'une

telle dîmerie, d'une telle parroiſſe.

Terroir ſe dit de la terre en tant qu'elle produit des fruits. Le Terroir de Bourgongne eſt bon pour les vignes.

Cette difference eſtant preſupposée, & receuë même par l'Academie, ainſi qu'il paroit par ce qu'elle dit de *Terroir*, de *Terrein*, & de *Territoire*, il eſt évident que c'eſt parler impropre ment que de dire, On a arpenté le *terroir* d'un tel village; parce qu'il ne s'agit pas de la qualité du fonds, & qu'il falloit dire, On a arpenté le *territoire*, parce qu'il s'agit d'étenduë: cela ſoit dit ſous le bon plaiſir & l'agrément de M. de M.

ASNE. *On appelle Pont aux aſnes, une queſtion, ou difficulté qui arrête les ignorans. On dit auſſi dans un ſens contraire, que c'eſt une défaite par laquelle les ignorans s'échappent.*

LXXXV. *Remarque critique.*

Cette explication, qui contient deux parties, eſt fauſſe dans la premiere, qui dit, *On apppelle Pont aux aſnes, une queſtion, ou difficulté qui arrête les*

ignorans. Ce n'eſt point ce que ſignifie ce proverbe, & il veut dire que comme les aſnes, qui ont accoûtumé d'aller par un pont, ſuivent toujours cette route, ſans avoir l'addreſſe d'en prendre une autre; auſſi les gens ſtupides, qui ſont comparez aux aſnes, ne ſçavent aller que par un même chemin, n'ayant pas l'eſprit d'en ſçavoir trouver un autre.

Et cette explication eſt confirmée par l'autre partie: *On dit dans un ſens contraire, que c'eſt une défaite par laquelle les ignorans s'échappent.* Qui eſt autant comme ſi l'on diſoit, que c'eſt la route que tiennent les ignorans qui ſont des aſnes.

ASPERGE. *Eſpece de legume, dont l'extremité ſeulement eſt bonne à manger.*

LXXXVI. *Remarque critique.*

On laiſſe decider aux friands, ſi l'extremité de l'aſperge ſeulement eſt bonne a manger. On s'attache à l'autre partie de la definition, qui dit: *Aſperge, eſpece de legume.* Voicy ce que le Dic-

tionnaire dit ſur le mot de legume: *Legume ſe dit proprement & particulierement de certains petits fruits verts, qui viennent dans des gouſſes, comme pois, féves, &c.*

Sur quoy voicy comme je raiſonne. Si legume, ſe dit proprement & particulierement de certains petits fruits verts qui viennent dans des gouſſes, comme pois, &c. c'eſt donc improprement que le Dictionnaire a dit que l'aſperge eſt un legume; & il eſt évident par ce que le Dictionnaire dit de *Plante*, où l'on renvoye le Lecteur, que le mot de plante convient incomparablement mieux à l'aſperge que le mot de legume.

Il eſt vray que le Dictionnaire en parlant de legume, ajoûte qu'il ſe dit generalement de toute ſorte d'herbe potagere, de plante, ou de racine propre à manger; mais qu'il s'employe plus ordinairement au pluriel. Mais ſi ce mot s'employe plus ordinairement au pluriel, pourquoy s'en ſervir au ſingulier en parlant d'aſperge, & dire l'Aſperge eſt un legume? Ainſi cette definition peche contre les deux deciſions que l'Academie a faites. Ce qu'elle

auroit pû éviter en diſant que l'aſperge eſt une plante, dont l'extremité ſeulement eſt bonne à manger.

ASTHME. *Difficulté de reſpirer. Le t, & l'h, ne ſe prononce pas*, dit le Dictionnaire.

LXXXVII. *Remarque critique.*

On dit bien au ſingulier le t, ne ſe prononce pas, ni l'h, non plus; mais en parlant au pluriel, & de deux choſes qui ne ſont point ſynonimes, ni approchantes, on doit dire ſelon la remarque de Vaugelas & du P. Bouhours, le t, & l'h, ne ſe prononcent pas. Ainſi dire prononce pas, pour prononcent, c'eſt ce que nous appellons un ſolecisme.

ATTENDRE. *Proverbe. Qui s'attend à l'écuelle d'autruy eſt ſouvent mal dîné, pour dire, qu'il faut faire ſes affaires ſoy-même.*

LXXXVIII. *Remarque critique.*

Cette explication eſt trop éloignée

du ſens naturel de ce proverbe, qui dans un ſens plus prochain & plus juſte, veut dire que celuy qui s'attend à la cuiſine, à la table d'autruy, où il eſpere d'eſtre invité (ce qu'on a voulu exprimer par le mot d'écuelle,) eſt ſouvent mal diſné.

AVALANGES.

LXXXIX. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot, qui ſignifie cheûte des neiges, qui ſe détachent des hautes montagnes, dans les valons. Ce n'eſt quelquefois qu'un eloton de neige qui en roulant devient d'une groſſeur prodigieuſe.

Comme l'Academie s'eſt retranchée à l'uſage de la langue, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, & qu'elle n'a point mis ce mot dans ſon Dictionnaire, apparemment elle a crû que les honnêtes gens ne ſe ſervoient jamais de ce mot.

AUTRE. *Entre autres choſes. C'eſt une façon de parler, pour marquer qu'on ne demeure pas d'accord de ce qui eſt avancé.*

XC. *Remarque critique.*

On a fait deux fautes dans l'explication de cette maniere de parler. La premiere, de ne l'avoir pas aſſortie de quelque phraſe, qui en fit connoître l'uſage; car cette expreſſion priſe preciſément & en ſoy, ne ſignifie pas qu'on ne demeure pas d'accord de ce qui eſt avancé: ainſi il falloit en donner quelque exemple. La ſeconde, de l'avoir expliquée de la ſorte; car elle ne ſignifie pas qu'on ne demeure pas d'accord de ce qui eſt avancé, mais qu'entre les diverſes choſes que la perſonne a dites, elle a dit encore telle choſe: par exemple, Le Predicateur a dit, entre autres choſes, que Tertullien avoit eſté dans cette erreur.

B.

BAC, Bachot, Bacquet, Bachalaureat, Bachanales, Bachantes, Bacler.

XCI. *Remarque critique.*

L'Academie en plaçant ces mots, n'a point ſuivi l'ordre qu'elle s'eſtoit preſcrit, de ranger tous les derivés aprés les mots primitifs, dont ils deſcendent ; car elle a interposé les mots de *Bachalaureat*, de *Bachanales*, *Bachantes*, entre *Bac*, & *Bacler*, dont le premier eſt le primitif, & *baclé*, le derivé : ſi bien que l'on voit que ces trois mots étrangers ſont venu diviſer les enfans d'avec le pere.

Mais la plus grande faute eſt d'avoir dit *Bacler*, fermer une porte, ou une fenêtre par derriere : comme ſi c'eſtoit la premiere & naturelle ſignification du verbe *Bacler*.

Il faut donc ſçavoir que le mot de *Bacler*, vient de *Bac*, qui eſt un grand bateau. Or il y a quelquefois tant de bacs, ou bateaux ſur la riviere de Seine, qu'ils bouchent le paſſage ; ce qui fait qu'on dit qu'elle eſt baclée. On dit auſſi qu'une riviere eſt baclée, lors qu'elle eſt priſe, parce que les glaces bouchent le paſſage, & font le même effet que les bacs quand ils la couvrent.

Et quand les glaces viennent à fondre, & que le paſſage eſt libre, on dit : La riviere eſt débaclée. De là eſt venu le mot de *Débacleur*, qu'ils ont obmis, qui eſt un officier ſur les ports de Paris, qui détourne les bateaux vuides, pour débarraſſer le paſſage, & faire un chemin, pour qu'on puiſſe aller & venir librement. Toutes ces façons de parler ſont du ſens propre, leſquelles il faloit avoir mis les premieres. Dans le ſens figuré on dit, Cette affaire eſt baclée, c'eſt à dire, arrêtée.

Quand donc l'Academie a eſté au verbe *Bacler*, elle devoit avoir premierement dit ce que ce verbe ſignifie dans le propre, avant que de dire *Bacler*, fermer une porte, une fenêtre ; ce qui ne ſe dit que par metaphore & dans un ſens fort éloigné. De même que *Débacler*, ſe diſant originairement d'une riviere, on devoit avoir dit, La riviere eſt débaclée, premier que de dire, Débacler une porte, Débacler une fenêtre : car les portes ne ſont point embarraſſées de bacs, mais bien les rivieres. On laiſſe donc à juger au Lecteur, ſi quand il a fallu donner des phraſes aux verbes *Bacler* & *Débacler*, il ne

falloit pas commencer par le ſens propre, & dire, La riviere eſt baclée, La riviere eſt débaclée, puiſque c'eſt proprement la riviere à qui cela convient; plûtot que dire, Bacler une porte, Débacler une fenêtre; puiſque le bac ne convient ni à porte ni à fenêtre, mais bien à une riviere.

BACHA, *ou* BASSA.

XCII. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot, que l'on voit tres-ſouvent dans nos gazettes, & l'on devoit l'avoir mis pour deux raiſons. La premiere, parce que bien des gens ne ſçachant pas preciſément ce qu'il ſignifie, deſirent l'apprendre. La ſeconde, parce que comme l'on doute lequel des deux il faut dire, *Bacha*, ou *Baſſa*, on auroit eſté bien aiſe d'apprendre que l'un & l'autre ſe dit, ainſi que Menage l'a decidé dans ſes obſervations ſur la langue Françoiſe. Ce mot, ſelon Furetiere, ſignifie en Turquie Gouverneur de Province. On dit auſſi, le Bacha de la mer, ce qu'on appelle en France Admiral.

BACULE, *Subſtantif feminin, ou* Baſcule, *en prononçant l'*S.

XCIII. *Remarque critique.*

Furetiere ne dit point Bacule, mais Baſcule. Ainſi cet Auteur, qui n'eſt pas à mépriſer, n'admettant point la diſjonctive, c'eſt une occaſion de diſpute: & qui doit nous éclaircir là deſſus que le Dictionnaire de l'Academie?

BADIN, *folâtre, niais, qui s'amuſe à des niaiſeries.*

XCIV. *Remarque critique.*

Si les Academiciens, qui ont travaillé au Dictionnaire, avoient receu de l'argent du Roy pour faire de méchantes definitions, ils ne s'en ſeroient pas mieux acquitté qu'ils ont fait. Je voudrois bien leur demander, ſi eſtre badin, & badiner, ne ſont pas des termes converſibles, ou pour parler plus humainement, ſi ce n'eſt pas la même choſe? Combien de gens voit-on qui badinent avec eſprit, tel qu'eſtoit feu

M. de Voiture, qui avoit, comme dit Sarazin, mis les Muſes à ſon badinage. Dirons-nous que ce fut un niais ?

Par le mot de *Niais*, on entend un ſot, qui n'a nul diſcernement, nulle penetration, nulle experience ; qui a des manieres à donner du dégoût, & à ſe faire mépriſer. Mais il ſe voit des badins qui en badinant & folâtrant, diſent des choſes tout à fait ſpirituelles & plaiſantes, & qui font bien ſentir qu'ils ne ſont pas niais.

BALEINE, *grand poiſſon de mer.*

XCV. *Remarque critique.*

Le Tiberon eſt un grand poiſſon de mer, puis qu'il avale un homme tout entier : les Orkes ſont auſſi de grands poiſſons de mer. Il falloit donc pour diſtinguer la Baleine de ces autres grands poiſſons, dire que c'eſt le plus gros de tous les poiſſons.

BALLE.

XCVI. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot de *balle*, ſix

manieres de parler figurées, qui ſont du bel uſage.

1. Prendre la balle au bond, c'eſt à dire, ſe ſçavoir ſervir de l'occaſion, ne la point laiſſer échaper.

2. On dit figurément, Il va dans cette affaire balle en bouche, & mêche allumée : pour dire qu'il y va ouvertement, & dans la reſolution de la pouſſer vigoureuſement.

3. A vous la balle, à vous le dé : c'eſt à dire, c'eſt à vous à parler.

4. Ce ſont balles perduës : c'eſt à dire, ce ſont des efforts inutiles.

5. Connoître, découvrir d'où vient la balle : c'eſt à dire, penetrer, découvrir d'où vient le coup qu'on nous porte.

6. Rimeur de balle, ce qui ſe dit d'un Poëte, dont les vers ne ſervent qu'à plier des marchandiſes de merciers, ou porteurs de balle.

BANDE. *C'eſt auſſi un terme d'armoiries. Il porte de gueules à la bande d'or.*

XCVII. *Remarque critique.*

Pal, Faſce, Barre, ſont bien auſſi

des termes d'armoiries.

Un homme qui ne ſçait ce que c'eſt que *bande*, l'apprend-il en voyant dans le Dictionnaire, que c'eſt un terme d'armoiries? Il falloit donc dire que la bande traverſe l'écu d'angle en angle, prenant du droit au gauche : il falloit dire qu'elle occupe le tiers de l'écu, & que quand elle eſt étroite, elle s'appelle Cotice. Mais comme auroient-ils parlé de la ſorte, puis qu'ils ont oublié Cotice.

BARQUE, *Débarquer*, derivé.

XCVIII. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ſur le mot de *Débarquer*, cette belle maniere de parler, *Un homme nouvellement débarqué* ; qui ſe dit d'un homme tout nouvellement arrivé en quelque lieu, & qui ne connoit ni le terrein, ni les gens. Exemple, Que vouliez-vous que fiſſent de pauvres gens nouvellement débarqués ?

BARRES.

XCIX. *Remarque critique.*

On a obmis cent diverſes ſignifications du mot de *barres*, ainſi qu'on peut voir dans Furetiere : mais particulierement celle-cy, qui eſt à tous momens dans la bouche des Gentilshommes & gens de cheval. Barres de cheval, ſont les parties de la gencive du cheval, où il n'y a point de dents, ſituées entre les deux machelieres & les crochets : c'eſt où ſe fait l'appuy du mords. C'eſt un défaut à un cheval que d'avoir les barres rondes & peu ſenſibles. *Furetiere.*

BEATIFIQUE. *La viſion beatifique, dont nous jouirons en la preſence de Dieu. Il n'a de l'uſage qu'en cette phraſe.*

C. *Remarque critique.*

On dit pourtant quand on veut ſe mocquer d'une perſonne, qui a des imaginations creuſes & chimeriques,

qu'elle eſt ſujette à des viſions beatifiques.

BENEFICE Seculariſé. *C'eſt un Benefice qui n'eſtoit poſſedé que par des Reguliers, & qui par permiſſion du Pape peut eſtre poſſedé par des Seculiers.*

CI. *Remarque critique.*

L'Academie en parlant de Commende ſous le verbe *Mander*, comme on le peut voir, dit en ſubſtance la même choſe qu'elle dit icy du Benefice ſeculariſé. Voicy comme elle parle : *Commande, permiſſion que le Pape accorde à un Eccleſiaſtique ſeculier de poſſeder un Benefice qui de ſa nature eſt regulier.* Ainſi le Benefice ſeculariſé, & la Commende, paroiſſent dans le Dictionnaire eſtre la même choſe.

Mais les gens qui entendent ces matieres, y mettent une grande difference ; car le Benefice ſeculariſé eſt celuy qui eſtant de ſa nature regulier, le Pape, par une Bulle expreſſe & ſolemnelle, y eſteint entierement la Regle, *tam in capite quàm in membris*, aprés quoy il eſt pour toujours ſeculariſé.

Ainſi la definition que l'Academie a donnée du Benefice ſeculariſé, eſt fauſſe, diſant qu'un benefice ſeculariſé eſt un benefice qui n'eſtoit poſſedé que par des reguliers, & qui par permiſſion du Pape peut eſtre poſſedé par des ſeculiers. Car on ſçait que des Cardinaux qui ſont ſeculiers, poſſedent des Abayes Regulieres ; & pourtant il n'eſt pas vray que ces Abayes ſoient pour cela ſeculariſées. M. le Cardinal d'Etrées poſſede l'Abaye de S. Claude. M. le Cardinal de Bonzi celle de Monaſtier ; & non obſtant cela ces Abayes ſont en Regle. D'ailleurs quand un Benefice a eſté une fois ſeculariſé, il peut eſtre poſſedé ſans permiſſion du Pape par un ſeculier, de même que les autres Benefices ſeculiers, au rang deſquels il a eſté mis par la Bulle de ſecularifation.

La definition donc qu'a donné l'Academie ne convient qu'à un Benefice qui eſt en commende, lequel ayant eſté poſſedé par des Reguliers, peut par permiſſion du Pape eſtre poſſedé par des Seculiers. Mais il faut remarquer (ainſi

que le ſçavant d'Autelerre l'a fait voir) que les Benefices en commende, quoy qu'ils ſoient poſſedés par des Seculiers, ſont toujours en Regle, parce que ſelon cet Auteur, & ſelon le Droit, la commende n'eſt qu'un dépoſt qui ne fait pas changer de nature à la choſe dépoſée. Ainſi un Benefice mis en commende n'a pas eſté ſecularisé, quoy qu'il ſoit porté par des ſeculiers: & ce ne ſont que les Benefices dans leſquels par une Bulle expreſſe du Pape la Regle a eſté éteinte, leſquels on doit appeller ſecularizés.

On a obmis ſur le mot de *Benefice*, cette maniere de parler: Il faut attendre le benefice du tems.

BENIT.

CII. *Remarque critique.*

On a obmis cette maniere de parler: *C'eſt pain benit que d'attraper un homme qui fait le fin.* On a encore obmis à dire, qu'on appelle les bedeaux des Parroiſſes, des ventres benits, parce qu'ils vivent le plus ſouvent de pain benit.

BENNE.

CIII. *Remarque critique.*

On a obmis le mot de *benne*, qui eſt un vaiſſeau de bois à cercles, & qui ſert à porter de la chaux, de la vendange, & autres choſes.

BERGE.

CIV. *Remarque critique.*

On a paſſé ſous ſilence ce mot, qui n'a pas eſté obmis par Richelet, ni par Furetiere; & qui ſignifie le bord d'une riviere élevé & eſcarpé.

Si l'Eloquence, ou la Poëſie vouloient faire l'Eloge d'un General, qui à la veûë des ennemis a paſſé une riviere, dont le bord eſtoit élevé & eſcarpé, ne faudroit-il pas, pour parler en termes, dire qu'il avoit fallu abbatre la berge. Il faudroit ſans doute ſe ſervir de ce terme, qui eſt le propre mot. Mais ne ſe trouvant point dans le Dictionnaire, comment l'Academie peut-elle dire au Roy, que ce Livre eſt un recueil fidele

de tous les termes dont l'Eloquence, & la Poëſie peuvent former des éloges.

BERGER, BERGERE, *adjectif*, dit le Dictionnaire.

CV. *Remarque critique.*

Le mot de *berger*, n'eſt point adjectif : c'eſt un ſubſtantif qui a ſon feminin, comme Boulanger, boulangere: Cuiſinier, cuiſiniere : Hoſte, hoſteſſe: Marchand, marchande, mots qui ne ſont pas adjectifs. Car adjectif, ſelon la propre definition de l'Academie, ſe dit d'un nom qui ſe joint toujours avec le ſubſtantif, pour en marquer la qualité, la quantité, la maniere. Or *Berber*, n'eſtant pas un nom qui ſe joigne avec un ſubſtantif, au contraire, ſe joignant avec un adjectif, comme Berger vigilant, Berger fidele, vieux Berger, jeune Berger; il s'enſuit donc qu'il n'eſt point adjectif, mais ſubſtantif. Quand on trouve de pareilles béveuës dans un Dictionnaire, on ne doit pas (pour parler le jargon de M. de M.) ſe refuſer la hardieſſe de décider.

BERME, *ſingulier feminin.*

CVI. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſelon Furetiere ſignifie en termes de fortification, relais, ou petit eſpace de trois à quatre pieds, entre le rempart ou la fauſſe braye, & le foſſé, qui ſert à recevoir le débris du rempart, quand il eſt battu. On l'appelle auſſi Retraite, liſiere, le pas de la ſouris.

BERNARDIN, BARNABITE.

CVII. *Remarque critique.*

Si quelqu'un qui entend parler de Bernardin, ou de Barnabite, veut ſçavoir quelle ſorte de Religieux ce ſont, où l'ira-t'il chercher ? Ces mots eſtant François, ne doivent-ils pas ſe trouver dans un Dictionnaire François ?

BEZANT.

CVIII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui eſt un terme de blaſon, & qui ſignifie une piece de metal ronde & pleine, à la difference des tourteaux, qui ſont de couleur; & des cercles & anneaux, qui ſont à jour. On dit en termes de blaſon, Il porte d'azur à trois bezans d'or. On me dira que l'Academie n'a point compris dans ſon Dictionnaire les termes des Arts & des Sciences. Pourquoy a-t'elle donc mis le mot de *tourteaux*? pourquoy a-t'elle dit que *bande* eſt un terme d'Armoiries? Il porte d'azur à la bande d'or. Pourquoy a-t'elle dit que le mot de Faſces, eſt un terme de blaſon? Les bezans qui ſe voyent dans les armes des Princes de Courtenay, ne ſont-ils pas d'auſſi bonne maiſon, que les tourteaux, que les bandes, que les faſces qui ſont en pluſieurs autres armoiries, & qui ont place dans le Dictionnaire?

BIERE, *coffre de bois où l'on met un corps mort.*

CIX. *Remarque critique.*

On demande au Lecteur, s'il ne ſeroit pas mieux de dire, caiſſe de bois, où l'on met un corps mort; car l'idée ordinaire qu'on a d'un coffre, eſt qu'il ſoit accompagné d'une ſerrure. On n'a jamais ouï dire qu'on s'addreſſe à un coffretier pour faire une biere.

BIEZ.

CX. *Remarque critique.*

On a obmis le mot de biez, qui ſignifie un canal, qui fait tomber l'eau ſur la roüe d'un moulin.

BILLE.

CXI. *Remarque critique.*

On a oublié ſur ce mot, de dire qu'il ſignifie un petit bâton pointu, dont ſe ſervent les emballeurs, pour

ſerrer les cordes de leurs ballots. Secondement, qu'il ſignifie une piece d'étoffe, qui lie ſur le devant les deux bouts d'une chape d'Egliſe.

BIM.

CXII. *Remarque critique.*

Aprés la Lettre Bil, vient BIM, que l'on a entierement ſautée, & qui contient deux mots.

BIMBELOT, petit jouët d'enfant, comme poupées, moulinet, carroſſe, ou autre petite machine d'étaim, de carte, ou de bois, qui eſt propre à réjouïr les enfans. *Furetiere.*

BIMBELOTIER, ou BIMBLOQUIER, ſelon Richelet.

On a encore obmis ce mot, qui ſe dit de l'artiſan qui fait ſemblables jouëts, ou du marchand qui les vend. Quand je vois tant d'obmiſſions, je m'imagine que ſi l'Academie a obtenu un privilege excluſif, ce n'eſt que pour pouvoir exclurre impunément une infinité de mots de ſon Dictionnaire.

BINARD

BINARD.

CXIII. *Remarque critique.*

Ce mot a eſté encore obmis, qui ſelon Richelet & Furetiere, ſignifie un puiſſant charriot à groſſes rouës d'égale hauteur, avec un plancher fait de groſſes pieces de bois, ſur leſquelles on tranſporte des colomnes, ou des pierres d'une groſſeur extraordinaire.

Si le Dictionnaire eſt un Recueil fidele des termes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des éloges, je voudrois bien ſçavoir ſi en faiſant celuy des ſuperbes bâtimens, où la magnificence de LOUIS LE GRAND éclate, elles n'auroient pas beſoin d'employer le mot de Binard, comme on a employé cette machine à voiturer les colomnes, & les pierres énormes que l'on voit à ces ſuperbes édifices.

BINET, *bout de chandelle qu'on met, pour épargner, ſur le haut du chandelier, afin qu'il ſe conſomme tout à fait, & pour ne rien perdre.*

CXIV. *Remarque critique.*

Il y a dans cette definition deux fautes. *Primò* le binet n'eſt pas le bout de chandelle, mais bien une petite invention, dont une partie s'enchâſſe dans le chandelier, & qui a une pointe en haut, où l'on pique le bout de la chandelle pour le faire entierement conſumer. Faire donc binet, c'eſt mettre le bout de la chandelle ſur le binet. La ſeconde faute eſt d'avoir dit, afin qu'il ſe *conſomme* tout-à-fait. Il falloit dire ſelon la remarque de Vaugelas, afin qu'il ſe *conſume*.

BINI.

CXV. *Remarque critique.*

On a obmis le mot de *Bini*, terme uſité dans les Couvens, & qui ſignifie le compagnon que le Superieur donne

à un Religieux qui va ſortir. Il eſt de l'exactitude d'un Dictionnaire de mettre tous les mots de la langue dont il traite; parce que quand on entend proferer un mot qu'on ignore, il eſt naturel de l'aller chercher dans un Dictionnaire.

BISE.

CXVI. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot de *Biſe*, de dire que ce mot ſignifie un petit pain de deux liards qu'on donne le matin aux penſionnaires. Si on en uſoit dans les penſions de même que l'Academie en a uſé dans ſon Dictionnaire, les penſionnaires feroient beau bruit.

BISETTE.

CXVII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſignifie petite dentelle que font les païſanes pour leur uſage, & qui eſt de peu de valeur. Ce mot eſtant oppoſé aux autres dentelles de haut prix, ne peut-on pas dire

par mépris d'une dentelle de peu de valeur, que ce n'eſt qu'une biſette ?

BISEAU.

CXVIII. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot de *Biſeau*, de dire qu'il ſignifie l'endroit du pain où il n'y a pas de la croûte, mot qui apparemment vient de *Baiſure*, qui ſe dit de deux pains qui ſe baiſent, ou touchent au four, & qui font ce qu'on appelle Biſeau.

BISSESTRE.

CXIX. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui eſt un terme populaire, mais fort uſité, & qui ſignifie malheur. Cet homme là fera quelque biſſeſtre. On s'en ſert encore dans le jeu, & l'on dit d'une perſonne, qu'elle nous porte biſſeſtre.

BLETTE.

CXX. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſignifie une eſpece de plante qu'on cultive dans les jardins, laquelle a les côtes larges, & qui eſt bonne à manger. C'eſt un mot que Richelet, ni Furetiere n'ont point oublié.

BLINDES.

CXXI. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot connu des gens de guerre, qui ſignifie des défenſes faites de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enferme entre deux rangs de pieus debout, ou de clayes, & dont on ſe ſert particuliérement à la tête des trenchées. La guerre eſtant le métier d'un million d'honnêtes gens, ne doit-on pas trouver dans le Dictionnaire les termes dont ils ſe ſervent quand ils parlent de leur profeſſion, & que ceux qui n'en ſont pas, n'entendent point ? Richelet, ni Furetiere ne l'ont pas oublié.

BOIS. *La faim chaſſe le loup hors du bois.*

CXXII. *Remarque critique.*

On dit, La faim chaſſe le loup du bois, ou La faim, comme dit Richelet, fait ſortir le loup du bois. On ne dit pas, Chaſſer quelqu'un hors de ſa maiſon, mais Chaſſer de ſa maiſon. On ne dit pas, Chaſſer hors de l'Egliſe, mais Chaſſer de l'Egiſe. On dit, Chaſſer quelqu'un de la ville, & non Hors de la ville. On a encore raiſon de critiquer cette maniere de parler, Chaſſer le loup *hors* du bois; parce que le loup eſtant hors du bois, les chaſſeurs peuvent dire, qu'aprés l'avoir chaſſé du bois, ils l'ont encore chaſſé hors du bois, c'eſt à dire, qu'ils l'ont chaſſé lors qu'il eſtoit hors du bois: ce qui ne ſera pas le chaſſer du bois.

N'en déplaiſe à M. de M. il eſt moins pardonnable à une fameuſe Academie de parler ainſi en proſe, qu'à un particulier de n'avoir pas aſpiré *Hors*, dans la Poëſie.

BOISSEAU.

CXXIII. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot de *Boiſſeau*, qui eſt le primitif, celuy de *Boiſſelée*, qui eſt le derivé, & qui ſignifie, 1. Plein un boiſſeau de bled, ou d'autre grain. 2. Une étenduë de terre pour y pouvoir ſemer un boiſſeau de bled; comme une ſeterée, une bicherée, une couperée, une aſnée.

On a encore obmis le mot de *Boiſſelier*, artiſan qui fait, ou vend des boiſſeaux.

BONNET.

CXXIV. *Remarque critique.*

Ils ont obmis le mot de Bonnet à prêtre, qui n'a pas eſté oublié par Richelet, ni par Furetiere; & qui en termes de guerre, ſignifie un dehors, ou piece détachée, qui a deux angles entrans, & trois ſaillans. L'Academie dit qu'elle s'eſt retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commer-

ce des honnêtes gens : il s'enſuit donc que les honnêtes gens doivent trouver dans le Dictionnaire, les termes qui ſont en uſage & en commerce parmi eux. Or il y a à la Cour, à la guerre, ou dans le reſte du Royaume, un million d'honnêtes gens, qui parlent de berme, de blindes, de bonnet à prêtre, & de mille autres choſes concernant la guerre, qui ne ſont pas dans le Dictionnaire. Donc, s'il eſt vray qu'elle ſe ſoit retranchée, comme il n'eſt que trop vray, il eſt faux que ce ſoit à la langue commune des honnêtes gens, puis qu'un million d'honnêtes gens parlent d'une infinité de choſes qui ne ſont pas dans le Dictionnaire.

BOTANIQUE, BOTANISTE.

CXXV. *Remarque critique.*

Ces deux mots, qu'ils ont obmis, qui ſe trouvent dans Richelet & dans Furetiere ; ſont encore une preuve de ce que nous venons de dire. *Botanique*, ſignifie la partie de la Medecine, qui comme le dit Furetiere, s'applique à connoître la figure & la vertu des plantes, pour les diſtinguer les unes des autres, & ſe ſervir de leurs differentes qualités pour guerir les maladies. On ſuppoſe qu'on veuille faire l'éloge d'un Medecin, ou de quelque curieux, qui s'applique à cette ſorte de connoiſſance ; qu'on veuille dire qu'il entend parfaitement cette partie de la Medecine, & qu'il eſt excellent Botaniſte. Ces mots qui ſont les termes propres, peuvent eſtre placés dans le diſcours par un honnête homme ; & cependant ils ne ſe trouvent point dans le Dictionnaire. D'ailleurs ſi ce livre eſt un recueil fidele de tous les termes dont l'Eloquence peut former des Eloges, pourquoy donc les mots de *Botanique*, de *Botaniſte*, qui peuvent entrer dans cet éloge, ne s'y trouvent-ils pas ?

BOUCHETURE.

CXXVI. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot, qui n'eſt ni des Arts, ni des Sciences, & qui ſe dit de tout ce qui ſert à boucher un pré, une haye, une vigne, un jardin ; pour les conſerver & empeſcher que les bêtes

n'y entrent. Un honnête homme ne peut-il pas dire, On a ôté la bouchetu-re que j'avois miſe à ce trou, par où les chiens entroient dans ma vigne ?

BOUCHON.

CXXVII. *Remarque critique.*

On a obmis ſur le mot de *bouchon*, de dire que c'eſt un terme de jardinage, & qui ſe dit de l'endroit où ſe forment les chenilles, & où elles ſe conſervent pendant l'hyver. On dit donc, Oſter les bouchons des chenilles, Ces arbres ſont pleins de bouchons de chenilles. Or comme il y a une infinité d'honnêtes gens qui ayment le jardinage, & la culture des arbres, ce mot ayant eſté obmis, on peut dire que l'Académie en ſe retranchant, a retranché un terme qui eſt dans le commerce ordinaire des honnêtes gens.

Bouchon. Ce mot eſt encore un diminutif de bouche, & l'on s'en ſert en cajolant, & careſſant un petit enfant. Baiſe-moy mon petit bouchon.

BOUDER, BOUDERIE.

CXXVIII. *Remarque Critique.*

On a mis le mot de *Bouder*, & l'on n'a pas mis celuy de *Bouderie*, qui en eſt derivé, & qui eſt en uſage. Car on dit fort bien, Il faut laiſſer paſſer la bouderie de cet homme, & attendre qu'il ſoit en bonne humeur. On dit encore, *Boudeur*, & *Boudeuſe*, qui ſont des verbaux derivés de Bouder, qui ont eſté obmis.

Voilà un grand nombre d'enfans de la langue Françoiſe, preterits; mais ſi comme la preterition des enfans annulle un teſtament, celle des mots annulloit un Dictionnaire, le privilege dont celui-cy eſt muni, & dont ſes Auteurs ſe prevalent tant, n'empeſcheroit pas qu'il ne fût annullé, & interdit de tout uſage.

BOUILLON. *Court-bouillon, maniere d'appreſter le poiſſon.*

CXXIX. *Remarque critique.*

Cette definition peche contre la regle de Logique, qui veut que la definition ne ſoit pas bonne, quand elle peut convenir à autre choſe qu'à ce qui eſt defini. Or eſt-il que la friture, le gril, la marinade, ſont des manieres d'apprêter le poiſſon, à qui cette definition convient : donc elle n'eſt pas bonne.

II. *Court-bouillon, maniere d'appreſter le poiſſon.* Pour que cette maniere de parler fût juſte, il faudroit que toute ſorte de poiſſon s'apprêtât au court-bouillon ; ce qui ne ſe pratique pas. Ainſi Furetiere a eu raiſon de dire, *Court-bouillon*, maniere de faire cuire certains poiſſons, comme les carpes, les ſaumons, les brochets.

III. *Court-bouillon, maniere d'appreſter le poiſſon.* Ce n'eſt rien dire : car un homme qui ne ſçauroit pas ce que c'eſt que court-bouillon, l'apprendroit-il par là ? Il falloit donc dire, comme Furetiere, que le court-bouillon ſe fait avec du vin & des épiceries. Ou avec Richelet, Court-bouillon, vin, laurier, rômarin, ſel, poivre, & orange, où l'on fait bien cuire du poiſſon.

BOUT. *Aboutir*, derivé. *Ce champ aboutit dans un marais*, dit le Dictionnaire.

CXXX. *Remarque critique.*

Il faut dire, Ce champ aboutit à un marais ; non, Dans un marais : car nous diſons, Cette maiſon aboutit à un grand chemin, Abontit au rivage, dit d'Ablancourt. Tous les rayons d'un cercle aboutiſſent au centre. Cela n'aboutira à rien.

BREDOUILLER, *begayer, parler d'une maniere confuſe, & qui n'eſt pas bien intelligible.*

CXXXI. *Remarque critique.*

Il n'eſt pas vray que *Bredouiller*, ſoit preciſément même choſe que begayer. On peut begayer, c'eſt-à-dire ne parler pas diſtinctement, ſans toutefois bre-

douiller ; parce que celuy qui bredouille, ne parle mal que par une precipitation de langue, qui ne luy donne pas le tems de prononcer clairement & distinctement : ce qu'il feroit s'il ne se preſſoit pas tant. Mais celuy qui begaye, prononce mal, encore qu'il ne ſe preſſe pas. En effet begayer, ſelon l'Academie, c'eſt avoir peine à prononcer les mots.

Bredouiller, ſelon Richelet, eſt avoir un vice de langue, qui empeſche qu'on ne ſe faſſe bien entendre. Et ſelon Furetiere, c'eſt parler avec difficulté, ou trop vîte ; ne prononcer pas bien ſes mots pour ſe faire entendre. Il ne faut pas s'accoutumer, dit-il, à bredouiller en diſant ſon Office.

Il paroit donc par là que Bredouiller, c'eſt parler vîte, & d'une maniere qu'on ne ſe fait pas bien entendre : & qu'expliquer le mot de *Bredouiller*, par *Begayer*, ce n'eſt pas expliquer droitement & nettement la choſe.

BREDOUILLE, *celuy qui begaye, qui parle mal. C'eſt un bredouille ; un vray bredouille.*

CXXXII. *Remarque critique.*

Furetiere dit *Bredouilleur*, *Bredouilleuſe*, qui bredouille, qu'on ne peut entendre, parce qu'il parle mal.

Et Richelet de même, *Bredouilleur*, *Bredouilleuſe*, celuy, & celle qui bredouille.

Il s'enſuit donc par le témoignage de ces deux Auteurs, qu'on ne dit pas *Bredouille*, celuy, ou celle qui parle mal. Mais ces autorités ſont encore ſoûtenuës de la raiſon, qui veut que comme de *Parler*, vient Parleur ; de *Haranguer*, harangueur ; de *Railler*, railleur, auſſi de *Bredouiller*, ſe doit former Bredouilleur, & non Bredouille.

BRELOQUES, *Curioſités de peu de valeur.*

CXXXIII. *Remarque critique.*

Furetiere & d'habiles gens qui ſont de Paris, & qui ont paſſé toute leur vie dans le grand monde, diſent *breluques*. On dit donc, Cet homme vend bien ſes breluques, & non ſes breloques.

BRETAUDER.

CXXXIV. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſelon Furetiere ſignifioit autrefois, Tondre inégalement; & preſentement, Couper les oreilles à un cheval: quelques-uns s'en ſervent pour dire châtrer.

Ce mot, ſelon Richelet, entre dans le comique & le bas burleſque: il ſignifie couper les cheveux à quelqu'un bien plus court qu'il n'a accoutumé de les porter. Qui vous a bretaudé de la

ſorte, &c. Il ſignifie encore couper les oreilles à un cheval.

BRETELLE, BRETELLER.

CXXXV. *Remarque critique.*

On a mis *Bretelle*, & l'on a obmis *Breteller*, ou *Bretter*, qui ſignifie gratter un mur avec une truelle qui a des dents. Tailler une pierre avec un marteau bretté. Comme la pierre de Paris ſe noircit avec le tems, on la bretelle pour la rendre blanche.

BRISANT.

CXXXVI. *Remarque critique.*

On a obmis ſur les derivés de briſer, le mot de Briſant, mot fort connu, & qui ſignifie rocher à fleur d'eau, où ſe briſent les Vaiſſeaux, & ſur leſquels ſe viennent briſer les flots de la Mer. Richelet & Furetiere ne l'ont pas oublié.

BRUGNON.

CXXXVII. *Remarque critique.*

Je voudrois bien ſçavoir pourquoy on a donné place dans le Dictionnaire aux Brignoles, & aux Bſideris, & non point aux Brugnons ? Si l'Academie s'eſt retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, n'arrive-t'il jamais que parmi les honnêtes gens on parle de Brugnons ? Richelet, ni Furetiere ne l'ont point oublié.

BRUME.

CXXXVIII. *Remarque critique.*

D'où vient que ce mot, qui ſignifie des brouillards qui couvrent la mer, ne ſe trouve pas dans le Dictionnaire ? Cela provient ſans doute de ce que *Mare vidit & fugit.* Ce Dictionnaire fait profeſſion de n'aller point en haute mer, & de ne cotoyer que le rivage de la langue. Ou c'eſt peut-eſtre, que n'eſtant qu'un recueil des termes dont

l'Eloquence, & la Poëſie peuvent faire des éloges, le mot de Brume, qui n'eſt propre qu'à obſcurcir, & non pas à donner de l'éclat, n'y a pas trouvé place. Ou peut-eſtre encore, que ce n'eſt pas un terme qui entre dans le commerce des honnêtes gens. Cependant je l'ay vû, ſi je ne me trompe, dans la relation qu'a fait le Pere Tachard du voyage de Siam ; & je crois que ce Pere n'eſt pas ſeulement honnête homme, mais je le tiens pour un des plus excellens Ecrivains de ce tems.

Brume, terme de mer, dit Richelet. « C'eſt un brouillard épais qui ſe leve « quelquefois ſur la mer. Une fâcheuſe « brume. L'île eſtoit couverte d'une « *brume* noire & épaiſſe. Il s'eſt élevé « une *brume* tres incommode. Il y a « des brumes pendant leſquelles on « peut eſtre en preſence de l'ennemi « ſans eſtre vû. Dans la brume tout « le monde eſt patron. Sorte de pro- « verbe, pour dire que durant un « brouillard de mer chacun eſt libre « de dire ſa penſée touchant la route « qu'on doit tenir. Furetiere dit : Bru- « me, terme de marine. C'eſt ainſi « qu'on nomme les brouillards de mer, «

& on appelle un tems embrumé, « quand l'air eſt couvert de brouillards. «

L'Academie eſtant une mer, qui eſt ſouvent agitée par les vents des differentes opinions, il ne faut pas douter que cette mer ne ſoit ſouvent couverte de brumes, qui font qu'elle laiſſe échapper pluſieurs mots, parce qu'elle ne les voit pas.

BRUSLURE, *impreſſion que fait le feu ſur la peau en la bruſlant.*

CXXXIX. *Remarque critique.*

Pour faire que cette definition fût veritable, il faudroit que le feu ne fît point d'impreſſion ailleurs que ſur la peau; mais par malheur le Dictionnaire nous fournit d'abord deux phraſes qui la détruiſent. *Le feu tomba ſur ſes habits, & il y fit une grande bruſlure. C'eſt un trou de bruſlure.* De ces phraſes il s'enſuit évidemment que le feu fait impreſſion ſur d'autres choſes que ſur la peau. Ainſi il n'eſt pas vray que la brûlure ſoit ſeulement l'impreſſion que le feu fait ſur la peau. Il y a apparence que c'eſt icy un de ces endroits

où les Academiciens, ainſi que le raporte Furetiere dans ſon ſecond Factum, s'écrioient : Quelle ordure ! quelle ignorance ! quelle abſurdité !

BUISSONNIERE. *Il n'a point d'uſage que dans cette façon de parler proverbiale, Faire l'école buiſſonniere.*

CXL. *Remarque critique.*

Mais ſuffit-il de citer une maniere de parler proverbiale, ſans dire ce qu'elle ſignifie ? Doit-on pas expliquer ce que c'eſt que faire l'école buiſſonniere ? Nous dirons donc, pour ſuppléer à ce défaut, que cela ſe dit des écoliers, qui au lieu d'aller à l'école, ſe vont cacher derriere quelque buiſſon, pour jouër, & friponner : ou bien qui vont le long des buiſſons chercher des nids d'oiſeaux.

C.

CABESTAN, *ſorte de cordage de cable.*

CXLI. *Remarque critique.*

Voicy une definition propre à faire rire. Il eſt bon d'en trouver de tems en tems de ſemblables, pour diſſiper l'ennuy que l'on a à parcourir cet Hôpital.

Cabeſtan, ſorte de cordage de cable. Que veut dire cela ? Comme on ne comprend rien dans cette ſote definition, le Lecteur ſera bien aiſe de voir icy de quelle maniere un cabeſtan eſt defini, & expliqué dans Furetiere.

„ *Cabeſtan*, ſingulier maſculin. Quel-
„ ques-uns écrivent Capeſtan, terme
„ de Mecaniques. C'eſt un tour ou cy-
„ lindre qu'on tient enfermé dans des
„ pieces de bois, poſé perpendiculai-
„ rement à l'oriſon, lequel ſe tourne
„ par le moyen de quatre leviers, ou
„ barres qui le traverſent par le moyen
„ d'un cable qui eſt tourné ſur le

cylindre. Il ſert à enlever, ou à ti- “
rer les plus gros fardeaux qui ſont “
attachez au bout de ce cable. C'eſt “
en virant le cabeſtan, qu'on re- “
monte les bateaux, qu'on tire ſur “
terre les Vaiſſeaux pour les calfu- “
trer, qu'on les décharge des plus “
groſſes marchandiſes, qu'on leve les “
ancres & les voiles, &c. “

Je prie les gens de bon ſens de conferer cette definition avec celle du Dictionnaire de l'Academie, & nous dire aprés cela s'ils trouvent que le cabeſtan ſoit bien defini, & bien expliqué par ces mots, *Sorte de cordage de cable* ? Peut-on entendre par ces trois mots, qui n'ont ni ſens, ni raiſon, ce que c'eſt que cette machine? Et aprés de ſemblables abſurdités, qui crevent les yeux, ſe peut-il trouver des gens aſſez perdus d'honneur, & de conſcience, pour oſer dire que Furetiere s'eſt enrichi des dépouilles du Dictionnaire de l'Academie !

CACADE, *se dit ordinairement au figuré. Il a fait une vilaine cacade, pour dire il n'a pas reüſſi, il a manqué à quelque entrepriſe qu'il s'eſtoit vanté de faire.*

CXLII. *Remarque critique.*

Ce n'eſt pas en manquant à quelque entrepriſe, qu'on s'eſtoit vanté de faire, que l'on fait une vilaine cacade; mais c'eſt en ne venant pas à bout de ce qu'on avoit projetté dans ſon entrepriſe. Ainſi d'Albigni ayant eſcaladé Geneve, comme il avoit entrepris, & manqué de prendre cette ville, Charles Emmanuël Duc de Savoye, luy dit: Tu as fait là une belle cacade.

On verra encore mieux le défaut de l'expreſſion du Dictionnaire, par la definition que Furetiere donne là-deſſus. *Cacade*, ſe dit figurément en deriſion du mauvais ſuccez de quelque folle entrepriſe qu'un homme s'eſtoit vanté de faire reüſſir. Ce n'eſt donc que pour le mauvais ſuccez de l'entrepriſe, & pour n'y avoir pas reüſſi, que l'on dit, Il a fait une belle cacade.

CADAS

CADASTRE.

CXLIII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot connu par tout le Royaume, & qui ſelon Furetiere, eſt un regiſtre public qui ſert à l'aſſiete des tailles dans les lieux où elles ſont réelles. Il me ſemble que ce mot merite d'avoir auſſi-bien lieu dans le Dictionnaire que celuy de *Caca*, que l'on n'a eu garde d'oublier, car on ramaſſe auſſi-bien les ordures que les guenilles. Richelet ne l'a pas oublié.

CADUCE'E, *verge que les Poëtes ont attribuée à Mercure, accolée de deux ſerpens.*

CXLIV. *Remarque critique.*

Si cette maniere de parler, *Accolée de deux ſerpens*, eſt en uſage, & qu'on ne puiſſe pas s'exprimer autrement pour bien parler en termes, d'où vient que l'Academie eſtant au mot *Accoler*, l'a paſſée ſous ſilence? Ne falloit-il pas dire que ce mot ſe dit de deux

animaux qui ſont col à col l'un contre l'autre ?

D'ailleurs un homme, à qui le Dictionnaire dit, que le caducée eſt une verge *accolée* de deux ſerpens, ne ſçachant pas bien ce que cela veut dire, va chercher au mot *Accoler*, & n'y trouvant point l'explication de ce mot, n'a-t'il pas ſujet de ſe plaindre que l'Academie employe des termes dont on ne trouve point l'explication dans ſon Dictionnaire ?

CAFETIERE, *cafetiere de Levant.*

CXLV. *Remarque critique.*

Supposé qu'il vienne des cafetieres du Nord, du Midi, du Couchant, diroit-on cafetiere de Nord, cafetiere de Midi, cafetiere de Couchant. On voit bien que non. Cela eſtant, doit-on dire, Cafetiere de Levant ?

CALLOSITE'.

CXLVI. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui eſt de la

langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens; car un honnête homme peut dire qu'il a des calloſités aux pieds, aux mains; que les Anachoretes s'adonnant, comme ils faiſoient, au travail, avoient des calloſités aux mains. Les honnêtes gens parlent auſſi des *Calviniſtes*, des *Canaldules*, & des *Caloyers*, qui ſont des Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile. Ils parlent auſſi des *Calyphes*, qui eſt la premiere dignité Eccleſiaſtique chez les Sarraſins. Et ſi parmi les honnêtes gens il y en a qui ne ſçachent pas ce que ces mots ſignifient, ils ſont bien aiſes, comme honnêtes gens, de l'apprendre. Ainſi tant de mots obmis que les honnêtes gens voudroient ſçavoir, témoignent qu'il n'eſt pas vray que l'Academie ſe ſoit retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, mais telle qu'elle eſt dans le commerce de la canaille. En effet ces mots qu'on a obmis meritoient bien mieux place dans un fameux Dictionnaire, que le mot de *Caincaba*, que le mot de *Colifourchon*, qui ne ſont en comparaiſon des autres que des guenilles.

CALLEVILLE, *espece de pomme.*

CXLVII. *Remarque critique.*

Voilà une pauvre espece de definition. On remarque que l'Academie en definissant les choses, ne se met guere en peine des regles de la Logique, qui veut qu'une definition ait son genre & sa difference. Presque toutes ses definitions sont conceuës en ces termes, *Espece* de fruit, *Espece* d'arbre, *Espece* de fleur, *Espece* de plante, *Espece* d'étoffe, *Espece* de drap. Et je viens de remarquer que dans la page 142. sur laquelle je suis, il y a huit fois Espece de cecy, Espece de cela. Jamais on ne vid tant d'Especes. Pour moy je les appelle des especes intentionnelles, car par ces especes l'Academie témoigne l'intention qu'elle a de definir les choses qu'elle ne definit pas. Cela soit dit sans qu'on pretende facher M. de M. qui soûtient page 10. que les Academiciens ont exactement observé les regles de la Logique. Mais revenons à la *Calville*, qui selon le Dictionnaire, est une espece de pomme, & voyons ce que le larron de Furetiere en dit.

Calville, pomme rouge par la pe- « lure, & qui est même rouge en une « partie de la chair. Quand on touche « une pomme de calville, on entend le « bruit que font les pepins. Cette defi- « nition qui a son genre, & sa difference, nous instruit, & nous fait distinguer la pomme de calville des autres: & celle de l'Academie la confond avec toutes les autres pommes. Si dans une compagnie l'on venoit à demander ce que c'est que pomme calville, les honnêtes gens parleroient comme Furetiere, & les idiots diroient que c'est une espece de pomme.

CAPENDU, *ou* COURTPENDU.

CXLVIII. *Remarque critique.*

Voicy encore une autre sorte de pomme, mais dont le Dictionnaire ne fait point mention. Comme elle a la queuë extrêmement courte, il y a lieu de croire avec Richelet, qu'il faut dire plûtost courtpendu, que capendu. Combien voyons-nous d'honnêtes gens qui s'attachant à la culture des arbres,

ſeroient bien aiſes de ſçavoir lequel des deux il faut dire, Capendu, ou Courtpendu; & de voir la choſe décidée par un fameux Dictionnaire, tel que celuy de l'Academie? Mais comment l'avoir décidé, puis qu'il ne parle ni de Capendu, ni de Courtpendu? Si d'honnêtes gens peuvent avoir cette curioſité, ils peuvent avoir encor celle de ſçavoir pourquoy le Dictionnaire ayant parlé de la pomme de calville, n'a dit mot du courtpendu: ce qui leur donne lieu de s'eſtonner que Meſſieurs les Academiciens oſent dire au Roy dans leur Epitre dedicatoire, que leur Dictionnaire eſt un Recueil fidele: en quoy je ne vois pas qu'ils puiſſent trouver d'eſchapatoire, qu'en alleguant le proverbe, qui dit, Menteur comme une Epitre dedicatoire.

CANTONNIERE, *une des pieces de la garniture d'un lit.*

CXLIX. *Remarque critique.*

On ſçait qu'un rideau eſt une des pieces de la garniture d'un lict, & n'eſt pourtant pas une cantonniere. *Cantonniere,*

dit Richelet, terme de tapiſſier. Morceau d'étoffe large d'un quartier & demi, qui couvre la colomne du pied du lit. On demande au lecteur laquelle de ces deux definitions eſt la meilleure? & ſi ce n'eſt pas une choſe honteuſe qu'une celebre Academie donne de ſi pitoyables definitions.

Cantonniere ſignifie auſſi une piece de garniture d'un livre, faite d'argent ou de cuivre, que l'on met au coin de la couverture pour la conſerver.

CAPELLAN.

CL. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui eſt un terme de nôtre langue. C'eſt un pauvre capellan. Il eſt vray que l'Academie a eu raiſon de ne mettre pas ce mot dans ſon Dictionnaire, parce que cet ouvrage n'eſt qu'un recueil des termes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des éloges: & le mot de Capellan, eſt un terme de mépris.

CAPILLAIRE.

CLI. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui eſt pourtant un terme de la langue, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, qui parlent ſouvent du ſyrop de capillaire. D'ailleurs il y a lieu de croire, que comme les Academiciens, qui ont travaillé au Dictionnaire, ſe ſont ſouvent enrumez à force de crier, & de conteſter dans le Bureau (ce qui les aura ſans doute obligé de prendre du ſyrop de capillaire,) on a d'autant plus ſujet de s'étonner qu'ils n'ayent pas fait mention d'une choſe, dont apparemment ils auront fait uſage. Ce mot ſe trouve dans Richelet & dans Furetiere.

CAPITAN.

CLII. *Remarque critique.*

Ils ont encore obmis le mot de *Capitan*, qui eſt un terme commun dans nôtre langue, puiſque Moliere dit dans la comedie des Faſcheux :

Je ne veux point icy faire le Capitan.

Et la Bruyere : *Ils ayment des attitudes forcées ou immodeſtes, une maniere dure, ſauvage, étrangere, qui font un Capitan dans un jeune Abbé.*

Comme ce mot ſignifie un fanfaron ridicule, que l'on introduit ſouvent dans la comedie, il ſemble auſſi qu'on le devoit faire paroître dans le Dictionnaire, d'autant plus qu'on ne peut ignorer qu'il ne ſoit dans le commerce ordinaire des honnêtes gens.

CAPITANE.

CLIII. *Remarque critique.*

Ils ont encore obmis le mot de *Capitane*, qui ſe dit de la galere, où eſt le Commandant. Si l'Academie s'eſt retranchée à la langue commune, telle qu'elle eſt dans le commerce des honnêtes gens, n'arrive-t'il pas aux honnêtes gens de dire que la *Capitane* fût la premiere attaquée, qu'elle fût mal traittée, qu'elle fût coulée à fond ? D'ailleurs les gens qui ſont mediocrement verſés dans nôtre langue, ſçavent qu'en parlant de la galere où eſt le Comman-

dant, on ne dit pas la *Capitaneſſe*, mais *la Capitane*. Mais outre tout cela, le mot de *Capitane* pouvant entrer dans un éloge, dans une Poëſie, & ne ſe trouvant pas dans le Dictionnaire, comment peut-on dire au Roy, que cet Ouvrage eſt un recueil fidele de tous les termes dont l'Eloquence & la Poëſie peuvent former des éloges ? Le Pere Bouhours, qui entend tres-bien nôtre langue, a dit : Saint Ignace s'embarqua ſur la *Capitane* qui eſtoit prête d'aller dans l'iſle de Chypre.

CAPITATION.

CLIV. *Remarque critique.*

Ils ont obmis le mot de *Capitation*; mais je leur pardonne cette obmiſſion, ſi elle les a exemptez de payer cette contribution.

CAQUE, *ſingulier maſculin : pluſieurs le font feminin*, dit le Dictionnaire.

CLV. *Remarque critique.*

Mais s'il eſt maſculin, pourquoy

n'avoir pas mis une phraſe qui le faſſe maſculin ; & avoir dit au contraire, La caque ſent toujours les harangs.

CARRE,
CARREAU,
CARRELAGE,
CARRELER,
CARRELET,
CARRELEUR,
CARRELURE,
} *Voy Quarré*, dit le Dictionnaire.

CLVI. *Remarque critique.*

Le Dictionnaire nous renvoye à *quarré*, pretendant qu'il eſt le primitif de ces mots ; & quand on eſt à *quarré*, il nous dit que ces mots s'écrivent par C. *Carré*, *Carreau*, *Carrelage*, &c. Mais ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'il n'y renvoye pas *Carrefour*, par où il paroit qu'il ne l'en pretend pas deſcendu. Cependant Carrefour, en Latin ſe dit *quatrivium*. Or quarré venant de *quadratum*, comme qui diroit *quatratum* ; & carrefour de *quatrivium*, il paroit que ces mots ſont parens, & deſcendus d'un même pere.

Il eſt encore à remarquer qu'ils ont

placé *Ecarter*, ſous le mot de *Carré*, comme l'en croyant deſcendu. Si les faiſeurs de Genealogie ne ſont pas plus fidèles dans les deſcendances qu'ils donnent au public, il n'eſt point de coquin qui ne puiſſe deſcendre de quelque Prince. S'eſt-il jamais vû rien de plus écarté, que l'eſt ce mot du mot de Quarré ?

CAS, *terme de Grammaire.*

CLVII. *Remarque critique.*

Participe, eſt un terme de Grammaire : *Gerondif*, eſt un terme de Grammaire : *Supin*, eſt un terme de Grammaire ; mais connoit-on par cette definition ce que c'eſt ?

Il falloit donc dire que le Cas en termes de Grammaire, ſe dit de la differente inflexion des noms. Inflexion que l'on a exprimée par le mot de *Caſus*, parce que les noms dans leur declinaiſon ayant une differente terminaiſon, ont une differente cheûte. Mais en dévelopant ainſi les choſes, nous pourrions bien faire traitter cette explication de pedanterie. En tout cas, puiſque cas

il y a, nous dirons qu'une ſemblable défaite eſt le theval de bataille des ignorans.

CATACOMBES.

CLVIII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot, qui ſignifiant le lieu d'où l'on tire les reliques qu'on envoye de Rome par tout le monde Chrétien, meritoit bien autant d'avoir lieu dans le Dictionnaire, que *Caudataire*, qui ſignifie celuy qui porte la queuë du Pape, ou d'un Cardinal, laquelle n'eſt pas une relique. Ou ſi l'on a crû que *Catacombes*, le devoit ceder à *Caudataire*, encore eſtoit-il bien plus convenable de luy donner place qu'à celuy de *Catimini*, que l'on n'a pas oublié.

CAUSE, *principe.*

CLIX. *Remarque critique.*

Cette definition eſt fauſſe, parce que toute cauſe n'eſt pas principe. Un coup de canon eſt bien la cauſe de la mort de

celuy qui l'a receu ; mais jamais homme, tant soit peu intelligent, n'a dit qu'il en fût le principe. Principe, en termes de Physique, se dit de ce qui entre dans la composition des corps, & qui leur donne l'estre. Ainsi, selon Aristote, la matiere, la forme, & la privation, sont les principes du corps Physique, & n'en sont pas proprement la cause, parce que la cause enferme en son idée quelque chose de separé & d'externe à l'égard de son effet. La cause donc, à proprement parler, c'est ce qui produit l'effet.

C'est les François qui ont gaigné la victoire, dit le Dictionnaire.

CLX. *Remarque critique.*

Pour parler juste & selon l'usage, on dit *remporter* la victoire, *& gagner* la bataille.

Mais ce n'est pas ce *gagné la victoire*, qui choque le plus dans cette expression ; c'est d'avoir dit, *C'est les François*, au lieu de dire, *Ce sont les François.*

On sçait bien que cette maniere de parler est soûtenuë par des grands exemples, pour lesquels le Pere Bouhours me semble avoir un peu trop de déference. Voicy les raisons que nous avons de combattre cet usage, & de soûtenir qu'il faut dire, *Ce sont les François.*

Il faut remarquer que cette maniere de parler, *Ce sont*, est indicative, & marque avec une espece d'affirmation, la personne, ou la chose qui domine dans le fait dont on parle. Ainsi il n'est pas mal aisé de comprendre que le terme dominant, qui est indiqué & affirmé, doit déterminer l'expression. Quand nous voulons parler des débauches qui ont causé la perte d'un jeune homme, nous disons, *Ce sont les débauches qui l'ont perdu* ; & par là nous indiquons & affirmons, que ce sont les débauches qui ont perdu ce jeune homme. Ainsi les débauches estant le terme qui domine dans l'affaire dont on parle, il doit régler l'expression.

Il en arrive tout au contraire quand on dit, *C'est* les débauches qui l'ont perdu : ce *C'est*, n'indique, ni n'affirme pas si ouvertement que *Ce sont* ; & l'esprit s'arrête à ce *C'est*, au lieu d'aller droit à débauches ; de maniere que l'indication, & l'affirmation qui se doivent

faire d'abord, ſont en quelque façon arrêtées par ce *C'eſt*.

II. Si l'on dit, *C'eſt les François qui ont gagné la victoire*, on pourra, ſuivant le même uſage, dire: *Ce fût les François qui gagnerent la victoire. Ce fût les Eſpagnols qui perdirent la bataille.* Or on ſent d'abord quelque repugnance ſur cette expreſſion, & l'on reconnoit qu'il eſt bien plus naturel, & plus droit, de dire: *Ce furent les François qui gagnerent la victoire.* En effet le mot de *furent*, indique & affirme plus droitement & plus clairement, que *Ce fût.*

CELIBAT, *état d'une perſonne qui n'eſt point mariée.*

CLXI. *Remarque critique.*

Les enfans de dix ou douze ans ſont des perſonnes qui ne ſont pas mariées: l'on n'appelle pourtant pas l'état de leur vie, Celibat. Il faut donc dire que le Celibat, eſt l'état d'une perſonne, qui étant au delà de l'âge d'eſtre mariée, paſſe ſa vie hors du mariage.

CELLERIER, CELLERIERE. *Certain titre d'Office dans une Abbaye.*

CLXII. *Remarque critique.*

Voicy ſans doute un de ces endroits ſur leſquels Mezeray diſoit qu'il y avoit dans le Dictionnaire des definitions & des deſcriptions impropres, qui n'expliquoient pas la nature des choſes.

Certain titre d'office dans une Abbaye. Que veut dire cela? *Infirmier, hoſtelier,* eſt un certain titre d'office dans une Abbaye; mais entend-on par là quelle ſorte d'office c'eſt? Un homme qui demanderoit à un Academicien ce que c'eſt que Cellerier, ne ſeroit-il pas bien inſtruit par une pareille definition?

Cellerier donc, ſelon Furetiere, eſt celuy qui dans une Abaye a ſoin de faire la proviſion des denrées pour la nourriture des Religieux. Et ſelon Richelet, c'eſt celuy qui a ſoin de tout le temporel, & qui eſt chargé de donner aux officiers ſubalternes, tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie, & les vêtemens des Religieux. D'ailleurs, ce n'eſt

pas un ſimple titre d'office, car ces offices ſont devenus des benefices qui ſe reſignent.

CERBERE.

CLXIII. *Remarque critique.*

On a obmis le mot de *Cerbere*, quoy qu'on ait mis celuy de *Centaure*, qui n'eſt pas moins fabuleux, & moins éloigné de la langue commune.

Cerbere donc dans le propre, ſignifie un chien à trois têtes, qui ſelon la fable garde la porte de l'Enfer.

Et dans le figuré nous appellons *Cerbere*, un portier rude & renarbatif. Ce portier eſt un cerbere. Cette maniere de parler eſtant du bel uſage dans nôtre langue, & pratiquée parmi les honnêtes gens, pourquoy l'avoir paſsée ſous ſilence.

CERVELET, *partie poſterieure du cerveau*, dit le Dictionnaire.

CLXIV. *Remarque critique.*

Il eſt à remarquer, que le mot *Anterieur*, à qui *Poſterieur* eſt relatif, ne ſe prend par le propre témoignage de l'Academie, que pour le tems. Car elle dit : *Anterieur, qui eſt devant, qui precede en tems. Exemple : Ce contract eſt anterieur à l'autre : Ma dette eſt anterieure à la ſienne.*

Anterieur, dit Furetiere, terme de Palais, precedent. Il ne ſe dit qu'eu égard au tems. Anterieur en date, Anterieur en hypothêque.

Cela eſtant, il s'enſuit que *Poſterieur*, qui luy eſt relatif, ne doit eſtre employé qu'à l'égard du tems. Poſterieur en date, poſterieur en hypothêque. Ainſi le cervelet n'eſtant pas poſterieur en tems, on ne peut pas dire que c'eſt la partie poſterieure du cerveau.

CHAMBRANSLE.

CLXV. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot que l'on trouve ſouvent dans une petite deſcription de Verſailles, de l'année 1674. & qui n'y eſtant pas expliqué, il eſt naturel de vouloir ſçavoir ce qu'il ſignifie. On va donc au Dictionnaire de l'Academie,

comme à un recueil fidele de tous les termes dont l'Eloquence eſt la Poëſie peuvent former des Eloges ; & l'on ne l'y trouve pas. Ainſi aprés avoir reconnu l'infidelité de ce recueil, on a recours à Furetiere, pour voir ſi on le trouveroit parmi ſes larcins. On y voit donc que *Chambranſle*, eſt un ornement de menuiſerie, ou de pierre, qu'on met autour des portes des chambres, & des chēminées dans les beaux appartemens, & ſur leſquels on attache ſouvent les gonds, &c.

Diſons là deſſus que Furetiere eſt ce Promethée qui vola le feu celeſte pour le communiquer aux mortels ; & que les Academiciens dans leur Dictionnaire ſont des prometteurs. Le S. M. de M. me doit pardonner cette alluſion de mots, parce que ces expreſſions, ainſi que le dit l'Academie, ne ſont mauvaiſes que quand elles ſont trop frequentes.

CHAMBRE, *piece d'un logis, dans laquelle on couche ordinairement*, dit l'Academie.

CLXVI. *Remarque critique.*

Quelle bizarre definition ! *Chambre, piece d'un logis.* Semble-t'il pas qu'une maiſon ſe démonte de même qu'un lit, dont les pieces ſe ſeparent & ſe remettent enſemble ? N'auroit-il pas eſté plus naturel de dire, comme Furetiere, membre d'un logis, Partie d'un appartement ?

II. *Piece d'un logis dans laquelle on couche ordinairement.* Si une chambre eſt une piece, on ne dit pas coucher dans une piece, mais ſur une piece, ſur une piece de tapiſſerie, ſur une piece d'étoffe, coucher ſur un matelas.

III. *Piece d'un logis dans laquelle on couche ordinairement.* Les pieces d'un logis où l'on ne couche point ordinairement, & où l'on ne mange point, ne ſont donc point des chambres.

CHAMBRETTE, *diminutif de Chambre. Elle ſe tient renfermée dans ſa petite chambrette.*

CLXVII. *Remarque critique.*

Les diminutifs ne doivent point eſtre accompagnés d'un adjectif qui ſoit de même qualité qu'eux, parce qu'il leur eſt ſuperflu. Dire une petite chambrette, une petite maiſonnette, c'eſt comme ſi l'on diſoit, un petit nain. On dit ſimplement, Elle ſe tient renfermée dans ſa chambrette; car on entend aſſez par ce diminutif, que la chambre où elle eſt renfermée, eſt petite.

CHAMBRE'E, CHAMBRER.

CLXVIII. *Remarque critique.*

Il ſemble que quand un Dictionnaire parle de chambre, de chambrette, il ne devroit pas oublier les mots de *Chambrée*, & de *Chambrer*, qui en ſont derivés. *Chambrée* donc, comme dit Furetiere, eſt un nom collectif, qui ſe dit de ceux qui occupent une chambre, qui

logent enſemble dans une même chambre. Ces trois ſoldats ſont d'une même chambrée.

On dit encore *Chambrer*, loger enſemble. Les fantaſſins chambrent ſix à ſix. Mais peut-eſtre que les honnêtes gens ne parlent pas comme cela?

CHAMBRIER. *C'eſt un certain officier clauſtral dans quelques monaſteres rentés.*

CLXIX. *Remarque critique.*

Voicy encore de ces definitions manchotes, & tellement mutilées qu'on ne connoit point ce que c'eſt. *Certain officier clauſtral dans quelques monaſteres rentés.* C'eſt comme ſi l'on diſoit, Va le voir dans une Abaye: ou, Va le chercher dans Furetiere? On l'y va donc chercher, & l'on trouve, *Chambrier*, officier clauſtral qui eſt pourveû d'une chambrerie, qui a ſoin des revenus de la maiſon, des greniers, du labourage, & des proviſions, tant pour la bouche que pour le veſtiaire.

Et s'il nous eſt permis de commenter là deſſus, Nous dirons que *Chambrier*,

& *Cellerier*, ſont un même office, non ſeulement parce que leurs emplois ne different en rien, mais parce que le mot de Cellerier, vient de *Cella*, qui dans le monacat, ſignifie Chambrette, Cellule. Il y a encore Chamarrier, & Chamarrerie, qui eſt une Dignité de Saint Jean de Lyon.

CHANGER, *quitter une choſe, s'en défaire pour en prendre une autre en la place.*

CLXX. *Remarque critique.*

On dit, Pour en prendre une autre en place, comme ſi l'on diſoit en place de celle là.

CHACUN. *Chacun ne ſçait pas.*

CLXXI. *Remarque critique.*

Le mot de *Chacun*, n'eſt jamais ſuivi d'une negative, & ne s'employe que dans des propoſitions affirmatives. Exemple, Chacun croit bien faire, Chacun cherche ſon profit, Chacun deſire avoir la paix, chacun eſt bien aiſe d'avancer ſes enfans. On ne dira pas

pas, Chacun ne croit pas mal faire, Chacun ne cherche pas ſa perte, Chacun ne deſire pas avoir la paix.

COMMANDER. *Le Château commandoit à la Ville.*

CLXXII. *Remarque critique.*

On dit le Château commandoit la Ville.

Le Pere Bouhours, qui entend nôtre langue, dit ſur le verbe *Commander*: „ On ſçait bien qu'il regit l'accuſatif, „ quand il ſe prend dans un ſens figuré „ ou metaphorique. Une Tour qui „ commande la Ville: Une hauteur „ qui commande la plaine. Quand des gens donc diſent, Le château commandoit à la Ville, on peut dire que ce ſont gens qui n'entendent point nôtre langue.

CHEMIN. *On dit figurément & par menace, Je le trouveray en mon chemin; pour dire, Je trouveray occaſion de luy nuire: &, Il me trouvera en*

ſon chemin, pour dire, Je le traverſeray dans ſes deſſeins.

CLXXIII. *Remarque critique.*

La premiere façon de parler, *Je le trouveray dans mon chemin*, ne ſignifie pas, Je trouveray occaſion de luy nuire; mais ſelon l'uſage, veut dire tout le contraire: car nous diſons, Je ſerois venu à bout de cette affaire, ſi je n'euſſe point trouvé cet homme en mon chemin; c'eſt à dire, ſi cet homme ne m'eût croiſé, & fait de l'obſtacle par ſa rencontre. Furetiere eſt du même ſentiment, diſant: On dit auſſi en menaçant, Il me trouvera toûjours en ſon chemin; pour dire, Je luy feray toujours des obſtacles en toutes les affaires qu'il entreprendra.

CHEVEU. *On dit, Couper un cheveu en quatre, pour dire, Subtiliſer trop.*

CLXXIV. *Remarque critique.*

On ne ſe ſert point de cette maniere de parler, pour dire, Subtiliſer trop;

car quelle ſubtilité y auroit-il à couper un cheveu en quatre, ni en cinq? Il n'eſt point d'homme pour groſſier qu'il ſoit, qui ne le puiſſe faire. Mais on dit avec Furetiere, quand on veut trop ſubtiliſer ſur les choſes, que c'eſt fendre un cheveu en deux. En effet c'eſt en cette diviſion que paroitroit la ſubtilité, & non à le couper en quatre. C'eſt ſans doute une de ces béveûës où les Academiciens, ainſi que le raporte Furetiere, s'écrioient autrefois: Eſt-il poſſible qu'on ait laiſſé paſſer cela dans le Dictionnaire! Quelle ordure! quelle ignorance! quelle abſurdité!

CHEVRE. *On dit proverbialement & figurément, qu'où la chevre eſt attachée il faut qu'elle broute.*

CLXXV. *Remarque critique.*

Ce proverbe ne ſe dit pas ainſi, car cela auroit peu de ſens: mais on dit, qu'où la chevre trouve à brouter, il faut qu'elle ſoit attachée. C'eſt à dire figurément, qu'il faut qu'un homme s'arrête, & plante le piquet où il trouve à vivre.

CHIEN. *On dit proverbialement & figurément, que quand on veut noyer son chien, on fait croire qu'il est fou.*

CLXXVI. *Remarque critique.*

Ce proverbe ne se dit pas de cette maniere. Voicy comme Richelet le dit : Qui veut noyer son chien, dit qu'il a la rage. Et Furetiere : Quand on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage.

D'ailleurs on ne dit pas, *On fait croire* ; mais, *on fait accroire*, parce que selon la remarque de Vaugelas, faire accroire, s'employe quand on veut faire passer une chose fausse pour vraye : or icy l'on veut faire accroire pour vraye une chose qui ne l'est pas. C'est selon cette remarque que Pascal dit dans sa 7. lettre : *Vous faites accroire à une infinité de gens que ces points ne sont point essentiels.*

CHIEN. *Il ressemble le chien du jardinier, qui ne mange point de choux, & n'en laisse point manger aux autres.*

CLXXVII. *Remarque critique.*

Il faut dire, Il ressemble au chien du jardinier ; & non, Il ressemble le chien. En effet, l'Academie même dit sur le verbe ressembler : Ce fils ressemble à son pere ; & non, Ressemble son pere. Furetiere dit, Les enfans ressemblent plus à leur mere qu'à leur pere. Et Vaugelas dans sa traduction de Quinte Curce : Il étoit de même âge, & ne luy ressembloit pas mal de visage.

CHIEN : *On dit proverbialement & figurément, Entre chien & loup, pour signifier cette partie du crepuscule du soir, ou du matin, pendant laquelle on ne fait qu'entrevoir les objets, sans les bien distinguer.*

CLXXVIII. *Remarque critique.*

Cela est mal expliqué, parce qu'il ne donne pas à entendre pour quelle raison on dit, Entre chien & loup. On voit dans Furetiere : On dit encore entre « chien & loup, pour signifier le cre- « puscule, ou le tems sombre qui est « entre le jour & la nuit, & où on ne « peut discerner le chien d'avec le loup. Richelet dit, Sorte de proverbe, pour.

dire, Sur le ſoir, & lors qu'il eſt ſi tard, qu'on ne peut diſtinguer un chien d'un loup.

CHIEN MARIN. *Chien de mer, ſorte de poiſſon de mer.*

CLXXIX. *Remarque critique.*

C'eſt à dire, Va le chercher ſi tu veux. Furetiere dit que c'eſt un poiſſon long & à muſeau pointu, qui a des dents, &c.

CHIER. *On crie par raillerie aux maſques qui courent au tems de Carnaval, Il a chié au lit.*

CLXXX. *Remarque critique.*

Il faut dire, On crie par *deriſion* aux maſques qui courent au tems de Carnaval. La raiſon de cela eſt, que le mot de *deriſion*, s'ajuſte mieux aux huées qui ſe font alors, que le mot de *raillerie.*

On a obmis ſon derivé *Conchier*, verbe qui eſt en uſage; car on dit fort bien, C'eſt un foireux qui a conchié

toute la chambre. Les harpies conchioient tous les lieux où elles paſſoient.

CHIFFREUR, *qui compte bien avec la plume. Il faut eſtre habile chiffreur pour eſtre bon Arithmeticien.*

CLXXXI. *Remarque critique.*

C'eſt comme ſi l'on diſoit, Il faut eſtre habile peintre, pour eſtre bon deſſineur; car il eſt tres conſtant qu'avant qu'eſtre bon chiffreur, il faut eſtre bon Arithmeticien. Auſſi Richelet dit: Chiffreur, celuy qui chiffre, qui ſçait bien compter avec la plume. Aprés quoy il dit: Un chiffreur doit eſtre un bon Arithmeticien. En effet c'eſt aprés avoir appris l'Arithmetique à l'Ecole, qu'on eſt receu dans un comptoir, & qu'en s'exerçant on devient habile chiffreur.

CHOMMER, *ceſſer de travailler, feſter, ſolemniſer un jour.*

CLXXXII. *Remarque critique.*

Je ne critique pas icy ſeulement le

Dictionnaire de l'Academie, mais generalement tous les Auteurs qui écrivent *chommer*, & je ſoûtiens que ce n'eſt que par corruption de langage qu'on dit *chommer*, & que ſi l'on veut s'attacher à l'origine du mot, il faut écrire *Chaumer*, parce qu'une terre qui eſt en chaume, eſt une terre qui ſe repoſe, & qui ne fait rien. Suivant donc l'analogie, ces fêtes où l'on ne fait rien, où l'on ſe repoſe, ſont celles qui ſe chaument. Ainſi une fête chaumable, eſt celle où l'on ſe repoſe, où l'on ne fait rien.

CLOCHER. **On dit d'un homme qui n'a jamais fait de voyage, qu'il n'a jamais perdu la veûë du clocher de ſon village.*

CLXXXIII. *Remarque critique.*

Il faut dire qu'un homme n'a jamais perdu *de veûë* le clocher de ſon village, & non, Jamais perdu *la veûë* du clocher de ſon village.

Il ne peut perdre *de veûë* le clocher de ſon village, dit Richelet. Et Furetiere : On dit qu'un homme n'a jamais

perdu *de veûë* le clocher de ſon village, pour dire qu'il eſt niais, peu experimenté, qu'il n'a jamais vû le monde.

CLOSTURE. *Cela n'eſt enfermé que d'une cloſture de hayes.*

CLXXXIV. *Remarque critique.*

Le verbe *Enfermer*, eſt mal appliqué en cet endroit, & l'on dit, Cela n'eſt *fermé* que d'une clôture de hayes. La raiſon de cela eſt, que le Verbe *Enfermer*, a d'autres ſignifications que celle-là, & ſe prend, ainſi qu'on le voit dans Furetiere :

I. pour mettre dans un lieu d'où on ne puiſſe ſortir, comme les gens qui ſont *enfermez* dans les priſons.

II. Enfermer ſignifie ſerrer quelque choſe dans un lieu qui ferme. J'ay *enfermé* mon manteau dans mon coffre.

III. Enfermer ſignifie engager, preſſer. Il ne faut pas laiſſer *enfermer* ſes doigts entre le bois & l'écorce.

IV. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Il s'eſt *enfermé* luy même dans ſa chambre.

V. Il ſignifie contenir, comprendre.

Les paroles de l'Ecriture *enferment*, ou renferment plusieurs sens.

Au lieu donc de dire, Cela n'est *enfermé* que d'une clôture de hayes, il falloit dire, Cela n'est fermé que d'une clôture de hayes; parce que le verbe *fermer*, est le terme propre, ainsi qu'il paroit par le témoignage de Furetiere, qui dit: Fermer une ville, un parc, c'est les entourer de murailles.

Par le témoignage de Richelet, qui dit: *Fermer*, entourer d'une clôture. Clorre, fermer une ville de murailles.

Et par le témoignage de l'Academie même, qui dit: *Fermer*, signifie aussi enclorre. Fermer une ville, un parc, un jardin. Fermer de murailles, de hayes, de fossés.

Il falloit donc dire, Cela n'est *fermé* que d'une clôture de hayes; & non, *Enfermé*.

CLOS, DE'CLOS, DE'CLOSE, Adjectif. *Il n'a guere d'usage qu'au feminin, & particuliérement en Poësie. Lévres décloses. Les barrieres décloses.*

CLXXXV. *Remarque critique.*

Il y a trois fautes grossieres dans cette decision.

La premiere, d'avoir mis le participe *Déclos*, *Décloſe*, & n'avoir point fait mention du verbe *Déclorre*, dont il est participe. Or ce verbe est en usage dans nôtre langue; car Furetiere dit fort bien: *Déclorre*, verbe actif, rompre, ou ôter une clôture. Déclorre un jardin. Voilà donc un verbe essentiel que l'Academie enleve à nôtre langue.

La seconde faute est d'avoir dit, *Barrieres décloſes*. Les barrieres, par le propre aveû de l'Academie, servent à fermer un passage, elles servent à faire clôture; ce ne sont donc pas les barrieres qui sont décloſes, mais ce à quoy elles servent de clôture: ainsi les barrieres servant à clorre des vergers, des vignes, comme il s'en voit plusieurs, ce ne seront pas les barrieres qui seront décloſes, si on vient à les ôter; mais bien les vergers, les vignes, &c. dont elles font la clôture, ou fermeture.

La troisiéme faute est d'avoir dit, que le mot *Déclos*, *Décloſe*, n'est guere en

uſage que dans le feminin. Cependant on dit à tous momens en proſe, Un champ, un jardin, un verger déclos.

De pareilles béveûës font voir que Mezeray avoit raiſon de dire, qu'il s'étoit gliſsé en pluſieurs endroits du Dictionnaire des ignorances groſſieres.

CLORRE. *Conclurre*, derivé. *Il ſignifie auſſi tirer une conſequence. Je n'en conclus rien autre choſe, ſinon, &c.*

CLXXXVI. *Remarque critique.*

Dire, Je n'en conclus rien autre choſe, c'eſt parler comme les gens de certaines provinces, qui diſent: N'avez vous rien vû mon pere? N'avez vous rien déjeûné d'aujourd'huy.

Ainſi je conclus de ſemblables manieres de parler, que Racine avoit un juſte ſujet de craindre que quand le Dictionnaire viendroit à paroître, le public ne jettât des pierres ſur ceux qui l'avoient compoſé.

COLLEFOGNE.

CLXXXVII. *Remarque critique.*

On a oublié ce mot, qui ſignifie une gomme qui ſert aux violons pour frotter leur archet; mais pour moy je n'ay garde de l'oublier, parce que je me donne les violons par tout, ainſi que le dit M. de M.

COLIN-MAILLARD.

CLXXXVIII. *Remarque critique.*

On a oublié ce mot, qui ſignifie un jeu de jeunes gens, où l'on bande les yeux à l'un de la troupe, qui eſt obligé d'en attraper quelqu'un des autres à tâtons, pour le mettre en ſa place. Richelet & Furetiere ne l'ont pas oublié.

COLONEL, *celuy qui commande un regiment de Cavalerie, ou d'Infanterie.*

CLXXXIX. *Remarque critique.*

Le Colonel eſt un officier d'armée qui commande un regiment d'Infanterie Françoiſe. Colonel du regiment de Picardie. Mais ceux qui commandent un regiment de cavalerie, s'appellent Meſtres de camp. Confondre ainſi les choſes, ce n'eſt pas ſe retrancher à la langue commune, telle quelle eſt dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, mais telle qu'elle eſt dans le commerce ordinaire des gens qu'on appelle de delà l'eau.

COMMANDE. *Voi Mander*, dit le Dictionnaire.

On va donc voir *Mander*, & l'on trouve ſous ce verbe, *Commande*, par a. *Commande, permiſſion du Pape accordée à un Eccleſiaſtique Seculier de poſſeder un Benefice qui de ſa nature eſt regulier.*

Commandataire, adjectif: qui a un Benefice en commande. Abbé commandataire, Prieur commandataire. Il ſignifie auſſi, qui eſt poſſedé en commande. Benefice commandataire, Abaye commandataire, Prieuré commandataire.

CXC. *Remarque critique.*

L'Origine des Commendes vient de ce que quand anciennement un Abbé eſtoit mort, comme il falloit beaucoup de tems pour aſſembler les Prieurs qui dépendoient de l'Abaye, & qui quelquefois en eſtoient fort éloignés, (car on voit que l'Abaye de Cluni a eu des Prieurs de ſa dépendance en Eſpagne;) & que quand ils eſtoient aſſemblés, les élections qui dépendoient de leurs ſuffrages, tiroient ſouvent en longueur, le Pape recommandoit l'Abaye vacante à quelque Abbé voiſin: ce qu'on appelloit en Latin *Commendare*, d'où eſt venu le mot de *Commende*. Ainſi avoir mis ce mot ſous le verbe *Mander*, & écrire le mot de Commende par a, *Commande*, c'eſt faire voir qu'on a ignoré la veritable origine de ce mot, que generalement tous les Canoniſtes écri-

vent par *e*, *Commende*. Voilà la premiere béveuë.

La ſeconde eſt d'avoir dit, en parlant de Commendataire : *Il ſignifie auſſi, qui eſt poſſedé en commande. Benefice commandataire, Abbaye commandataire.*

Car ſi bien il eſt vray qu'on dit Abbé commendataire, Prieur Commendataire ; on ne dit point, Benefice, Abbaye, Prieuré commendataire ; mais Abbaye, Prieuré, Benefice en commende. Ce n'eſt donc que la perſonne qu'on appelle commendataire, & non le Benefice ; car par Commendataire, nous entendons, qui eſt oppoſé à Titulaire.

Mais ce qui eſt encore digne d'eſtre remarqué ſur le mot de *Commende*, c'eſt qu'aprés eſtre de retour du verbe *Mander*, & avoir repris la lettre C, on y trouve le mot de *Commende* de la maniere qu'il doit eſtre écrit. Commende, conceſſion faite par le Pape à un Seculier pour tenir un Benefice regulier, & en recevoir les fruits ſa vie durant. Ainſi s'il arrive quelque conteſtation entre les ſçavans & les ignorans ſur l'orthographe de ce mot, les uns & les

autres trouveront dans le Dictionnaire des armes pour ſe défendre.

COMME. *Comme les hommes ſont raiſonnables, auſſi doivent-ils aymer la vertu.*

CXCI. *Remarque critique.*

Le mot de *Raiſonnable*, dans l'uſage de nôtre langue, ſignifie celuy qui ſe conduit ſelon la raiſon. C'eſt un homme, c'eſt une femme raiſonnable. Ce ſont des gens raiſonnables, c'eſt à dire, dont la conduite eſt ſelon l'équité & la raiſon. Ainſi quoique l'homme, pris ſpecifiquement, ſoit defini, Un animal raiſonnable, il ne s'enſuit pas que tous les individus dont l'eſpece eſt compoſée, ſe conduiſent ſelon la raiſon, & agiſſent raiſonnablement. Dire donc, *Comme les hommes ſont raiſonnables*, c'eſt avancer un antecedent qui dans l'uſage ordinaire de ce mot eſt faux, parce qu'il n'eſt pas vray que tous les hommes ſoient raiſonnables, quoique la nature les ait doués de la raiſon, dont ils font un ſi meſchant uſage, que ſouvent on a lieu de dire qu'ils ne ſont

pas raiſonnables dans l'exercice, quoy qu'ils le ſoient dans la puiſſance. Pour ôter donc toute ambiguité, il falloit dire, Comme les hommes ſont doués de raiſon, comme ils ont la raiſon pour partage, ou quelque choſe de ſemblable; & alors cet antecedent ne ſeroit point ſujet à conteſtation.

COMPAGNIE. *On dit qu'un homme eſt en compagnie, pour dire qu'il eſt avec pluſieurs perſonnes.*

CXCII. *Remarque critique.*

Quand même un homme n'auroit pour compagnie qu'une ſeule perſonne, on ne laiſſeroit pas de dire qu'il eſt en compagnie; car une ſeule perſonne luy pourroit tenir compagnie.

COMPAGNES. *On dit en Poëſie, Les compagnes de Diane; pour dire, Les Nymphes de la troupe de Diane.*

CXCIII. *Remarque critique.*

Combien voit-on de gens qui n'ont

point ouï parler de Diane, & qui ne ſçachant ce qu'elle eſt, ont la curioſité de l'apprendre? Ils vont donc voir à la lettre D; & trouvent: *Diane, terme militaire: il n'a guere d'uſage que dans cette phraſe, Battre la diane, qui ſignifie battre le tambour d'une certaine maniere pour éveiller les ſoldats.*

Je laiſſe à juger, ſi un homme qui trouve un tel éclairciſſement, ne peſte pas contre ce Dictionnaire. Ou il ne falloit pas faire mention des compagnes de Diane, ou il falloit expliquer qu'elle eſtoit la divinité dont elles eſtoient compagnes.

COMPOSITE, *de tout genre, terme d'Architecture, qui ſe dit de l'un des cinq ordres d'Architecture, ainſi nommé, parce qu'il eſt compoſé du Corinthien, & de l'Ionique. Ordre compoſite, Chapiteau compoſite. On appelle auſſi ordre compoſite tout ordre qui eſt compoſé de pluſieurs ordres, ſoit Dorique, Corinthien, ou Ionique. En ce ſens on dit, Un chapiteau compoſite, Une baſe, Une corniche compoſite.*

CXCIV. *Remarque critique.*

Le Dictionnaire eſtant ſur le mot *Compoſite*, dit ce que c'eſt : mais pourquoy ne dit-il pas ce que c'eſt que l'ordre Ionique, que l'ordre Dorique, que l'ordre Toſcan, que l'ordre Ruſtique? N'a-t'on pas autant d'envie de ſçavoir ce que ſont ces deux ordres, que l'ordre compoſite ?

CONCASSER.

CXCV. *Remarque critique.*

On a oublié ce mot qui ne ſe trouve point ſous *caſſer*, comme derivé, ni devant *concave*, où il devroit eſtre, ni dans la table des Additions : ainſi ce verbe, qui eſt en uſage, & dont on a ſouvent beſoin de ſe ſervir, a eſté caſſé, & chaſſé de nôtre langue. *Concaſſer*, dit Richelet, caſſer quelque choſe à moitié. Concaſſer des noix, concaſſer des amandes, &c.

CONNOITRE. *Les Catholiques connoiſſent le Pape comme le Pere commun.*

CXCVI. *Remarque critique.*

On dit, *Reconnoiſſent* le Pape ; & non, Connoiſſent.

COMPARSE, *ſingulier feminin.*

CXCVII. *Remarque critique.*

Ils ont obmis ce mot, qui ſelon Furetiere, eſt dans les carrouzels la même choſe que l'entrée aux balets, & la ſcene aux comedies ; c'eſt à dire, pour faire l'entrée de la quadrille dans la carriere dont elle fait le tour pour ſe faire voir aux ſpectateurs, meſurer la lice & ſe rendre au poſte qui luy eſt marqué.

Je ſuppoſe qu'un honnête homme veuille faire la deſcription, ou l'éloge d'un carrouzel, & qu'il veuille, comme il le doit, parler en termes : s'il ne trouve pas le mot de *Comparſe* dans le Dictionnaire, n'aura-t'il pas ſujet de

dire, que l'Academie impoſe au Roy, quand elle luy dit, que ſon Dictionnaire eſt un recueil fidele de tous les termes dont l'éloquence & la Poëſie peuvent former des éloges.

COMPISSER.

CXCVIII. *Remarque critique.*

On a obmis ce mot. Si quelque chien avoit, en piſſant, gâté la robe de chambre de quelque Academicien, ſeroit-ce mal parler, de dire que ce chien luy a compiſſé toute ſa robe? Les chiens, dit Richelet, compiſſent les jupes des dames.

COMPLANT.

CXCIX. *Remarque critique.*

Ce mot a eſté obmis. Cependant d'honnêtes gens diſent, j'ay fait un complant d'arbres, un complant de vigne dans ce parc, &c.

COMPULSER, COMPULSOIRE.

CC. *Remarque critique.*

Ces mots de pratique ſont tellement connus des honnêtes gens, qui ont à tous momens beſoin de compulſoire pour des titres, que c'eſt une negligence qui n'eſt point pardonnable, de les avoir obmis. *Compulſoire*, terme de Palais, dit Richelet : Acte par lequel le Juge donne permiſſion de compulſer les pieces qui ſont chez un Notaire, ou autre perſonne publique.

COTHURNE.

CCI. *Remarque critique.*

On a encore obmis ce mot, qui eſt employé dans cette phraſe, *Chauſſer le cothurne*; c'eſt à dire ſe mettre en train de faire des vers.

Mais quoy je chauſſe icy le cothurne tragique, dit Depreaux Sat. X.

Quitte ce langage tragique, & mets bas le *cothurne*, dit d'Ablancour, Luc. tom. I.

Faut-il que des gens qui le chauſſent ſi ſouvent pour mettre au jour des pieces de Theatre, ayent oublié ce mot qui eſt tout de leur profeſſion ?

CONSEIL. *Grand Conſeil, eſt une compagnie ſouveraine établie principalement pour*, &c.

CCII. *Remarque critique.*

Je n'improuve pas que l'Academie appelle le Grand Conſeil, une compagnie Souveraine ; mais il me paroit étrange, qu'en parlant du Parlement, elle ne luy faſſe pas même honneur, diſant qu'il ſignifie ordinairement une compagnie ſuperieure de Juges qui jugent en dernier reſſort. Dans le ſentiment donc de l'Académie, le Grand Conſeil eſt Souverain, & le Parlement n'eſt que Superieur. Un particulier qui auroit fait cette béveûë, ſeroit berné par tous les clercs du Palais.

CONSER

CONSERVATEUR. *Juge conſervateur.*

CCIII. *Remarque critique.*

En bonne foy un homme qui trouve dans un Dictionnaire, *Juge conſervateur*, ſans explication, peut-il ſçavoir ce que c'eſt ; & parmi tant de gens qui ont travaillé à celuy de l'Academie, n'y a-t'il eu perſonne qui ſe ſoit aviſé que c'eſt ſe faire mocquer de ſoy que de mettre, Juge conſervateur, ſans dire quelle ſorte de Juge c'eſt ? Le larron de Furetiere nous dit que le Juge *Conſervateur*, eſt celuy qui eſt établi pour conſerver les privileges accordez à certains corps, ou qui a une commiſſion pour juger de leurs differends. Il y a à Lyon un juge Conſervateur des privileges des foires de la ville. Le Prevoſt de Paris eſt le juge Conſervateur des privileges de l'Univerſité. Certes ſi Meſſieurs de l'Academie ſont les juges de la langue, ils n'en ſont pas les juges Conſervateurs ; car ils ont bien laiſſé perir des mots. Mais je ne prens pas garde que M. de M. va dire que c'eſt un colibet, une turlupinade.

CONSOLABLE, *qui peut recevoir consolation, qui se peut consoler. Sa perte est si grande, qu'elle n'est pas consolable : Sa douleur n'est pas consolable.*

CCIV. *Remarque critique.*

On ne dit pas Consoler la douleur, Consoler la perte : mais bien, Consoler une personne de sa perte, la consoler dans sa douleur. Ainsi c'est mal parler que de dire, Sa douleur n'est pas consolable ; car ce n'est pas à la douleur, ou à la perte que la consolation s'addresse, mais à la personne qui est affligée.

Le Pere Bouhours a fait une remarque fort approchante de celle que nous venons de faire, & j'ay crû la devoir inserer icy.

» Si c'est bien dit en parlant d'une » mere qui pleure ses enfans, Elle ne » veut point recevoir de consolation de » leur perte.

» Avec tout le respect qui est deû au » merite de ces Ecrivains (dit-il) je » doute que Messieurs de l'Academie

trouvent cette phrase à leur gré, & je « crains même qu'ils ne la rejettent, « comme une phrase qui n'est point « Françoise. On ne dit pas, ce me semble, Recevoir de la consolation de « la mort de quelqu'un, pour, Se consoler de la mort de quelqu'un. Je ne « puis me consoler de la mort de mon « pere ; c'est ainsi qu'on parle. On reçoit de la consolation de ses amis dans « une perte ; mais on ne reçoit point de « consolation d'une perte. Recevoir « consolation, se joint avec les personnes qui consolent, & non pas avec « les choses qui affligent. J'ay receu « beaucoup de consolation d'un tel « dans ma disgrace ; mais qui diroit, « J'ay receu beaucoup de consolation « de ma disgrace ; ou, Je ne veux recevoir « aucune consolation de ma disgrace, « parleroit à mon advis peu exactement.

Si le Pere Bouhours eût vû dans le Dictionnaire, *Sa perte est si grande, qu'elle n'est pas consolable, Sa douleur n'est pas consolable*, il n'auroit sans doute pas crû que l'Academie eût rejetté la phrase des traducteurs, qui dit: *Elle ne veut point recevoir de consolation de sa perte.* Ainsi Messieurs de

Port-Royal ont en cette occaſion l'Academie pour eux, & peuvent dire hautement, qu'elle a parlé comme ils parlent. Mais n'en déplaiſe à ces Meſſieurs, & à l'Academie qui parle comme eux, la critique du Pere Bouhours eſt juſte, & je crois la mienne tres bonne, puis qu'elle eſt conforme à celle d'un homme ſi ſçavant & ſi éclairé dans nôtre langue.

CONSUL, PROCONSUL, *celuy qui chez les Romains gouvernoit une province avec la même autorité que s'il eſtoit Conſul.*

CCV. *Remarque critique.*

Il falloit dire, avec la même autorité que *s'il eût eſté* Conſul.

CONSOMMER. *Pluſieurs confondent mal à propos conſommer, avec conſumer : toutefois l'abus a prevalu dans quelques phraſes, comme celle-cy. Conſommer des denrées, des vins, du bois, des cires, des viandes, des munitions, des proviſions de bouche, des bleds.*

CCVI. *Remarque critique.*

L'abus n'a prevalu que parmi les ignorans ; car les gens éclairés, & qui entendent nôtre langue, diſent & écrivent, Conſumer des denrées, conſumer des vins, des bleds, du bois, &c. & non, Conſommer.

CONSOMMATION. *Pluſieurs confondent Conſommation avec Conſomption, comme en ces phraſes : Grande conſommation de bois, de bleds.*

CCVII. *Remarque critique.*

On ſçait bien que pluſieurs confondent ces mots, mais mal, & plus mal encore à l'Academie, de ne leur pas dire que c'eſt une faute.

COPEAV. *On diſoit autrefois, Coupeau, éclat, morceau de bois que la hache, la doloire, le rabot, ou autre inſtrument trenchant fait tomber du bois, que l'on abbat, & que l'on met en œuvre. Gros copeaux, menus copeaux.*

CCVIII. *Remarque critique.*

Si l'on disoit autrefois *Coupeau*, il le faut dire encore; parce qu'il est evident que le mot de *Coupeau*, vient de couper, & les coupeaux sont des morceaux de bois que l'on coupe : ainsi comme l'on dit Couper, & non Coper, il faut dire *Coupeaux*, & non *Copeaux*.

CONCOURS. *Il signifie aussi affluence des hommes en quelque endroit.*

CCIX. *Remarque critique.*

Il falloit dire, Affluence d'hommes en quelque endroit, & non affluence des hommes; parce que la phrase est en un sens indefini. Autre chose seroit, si l'on disoit, L'affluence des hommes, L'affluence des François, L'affluence des pelerins; parce que le mot *L'affluence*, ayant devant soy l'article, met la phrase en un sens défini. Par cette raison l'on dit, L'affluence des pelerins a porté la peste à Rome; mais dans le

sens indefini, on dit, Il y avoit affluence de pelerins; & par consequent il faut dire : *Concours*, signifie affluence d'hommes, & non Des hommes.

COUVERT. *Servir quelqu'un à plats couverts, c'est à dire, luy rendre de mauvais offices secrettement.*

CCX. *Remarque critique.*

Ce proverbe est mal expliqué, son veritable sens est, lâcher dans la conversation des paroles envenimées, mais dont la malignité est couverte de mots à double entente qui ne semblent point blesser.

CRACHER. *S'il m'avoit dit cela, je luy eusse craché au nez.*

CCXI. *Remarque critique.*

Les gens qui parlent juste, disent: S'il m'avoit dit cela, je luy aurois craché au nez.

CRENELLE'E, *pal crenellé.*

CCXII. *Remarque critique.*

On dit bien ; Faſce crenelée, mur crenelé, tour crenelée ; mais il eſt ridicule de dire, Pal crenelé, & c'eſt ce qu'on n'a jamais vû en nulles armoiries, ni dans nul auteur qui ait traitté du blazon.

CRIER. *Plumer la poule ſans crier, pour dire, exiger des choſes qui ne ſont pas deuës, d'une maniere adroite, ſans bruit & ſans éclat.*

CCXIII. *Remarque critique.*

On dit, Plumer la poule ſans la faire crier ; & non, Plumer la poule ſans crier : car plumer la poule ſans crier, voudroit dire que celuy qui la plume ne crie pas. Or à quel propos dire cela? S'aviſe-t'on de crier en plumant une poule ? Il eſt donc bien plus naturel de dire, Sans la faire crier ; car une poule criant toujours quand on la plume, l'addreſſe conſiſte à la plumer ſans la faire crier. Richelet dit, Plumer la poule ſans la faire crier.

CRIER, *ſe dit de ceux qui vont vendre quelque choſe par les ruës. Crier de petits pâtés.*

CCXIV. *Remarque critique.*

Si l'on crie de petits pâtez par les ruës, ils ne doivent pas eſtre bons pour ceux qui veulent les manger tout chauds. On dit bien d'une femme en travail d'enfant, qu'elle crie les petits pâtez, pour dire qu'elle crie bien haut, qu'elle ſouffre beaucoup : mais cela ne ſe dit point dans le ſens propre. Ainſi l'Academie a obmis cette maniere de parler proverbiale, & l'eſt allé placer dans un ſens où elle n'a point lieu.

CUITE. *On dit proverbialement & baſſement : On voit bien à vos yeux que vôtre tête n'eſt pas cuite ; pour dire, On voit bien que vous n'avez pas bien dormi cette nuit.*

CCXV. *Remarque critique.*

Cette explication eſt bien cruë : ce proverbe ne s'entend pas de la façon. Furetiere l'a mieux entendu, quand il a dit : On dit auſſi, qu'il n'a pas la tête bien cuite, pour dire qu'il eſt un peu extravagant, qu'il n'eſt pas aſſez meur.

FIN.

Reſtat adhuc nobis ſpatioſum littus arandum.

Sur ce grand nombre de fautes qui ſe trouvent dans les trois premieres Lettres du Dictionnaire, A, B, C.

MADRIGAL.

OSer dire que cet Ouvrage,
Ainſi que l'a dit Mallement,
Doit marquer à LOUIS LE GRAND
Les preceptes de ſon langage;
Qu'il luy doit preſcrire la Loy,
Que c'eſt la Regle qu'il doit ſuivre,
C'eſt priſer un peu trop ce Livre,
Et n'eſtimer que peu le Roy.